

CAROLINE DE HAAS ENQUÊTE SUR L'ARGENT DU FÉMINISME

CAUSEUR.fr

CAUSEUR

www.causeur.fr – Surtout si vous n'êtes pas d'accord – mensuel n° 75 – janvier 2020

CHARLIE ES-TU LA ?

5 ANS APRÈS, LA FRANCE DÉMOBILISÉE



LE PASSÉ DE LADJ LY RETOUR SUR UNE OMERTA

ISSN 1966-6055
Belg : 6,60 € – Lux : 6,60 € – Suisse : 10,60 CHF – Canada : 12,50 CAD – Maroc : 66 MAD – Dom surface : 6,60 €

L 19516 - 75 - F : 5,90 € - RD



2022 : MACRON PEUT-IL PERDRE ?



“ Un ouvrage très argumenté où Jérôme Sainte-Marie, spécialiste de l'opinion publique, conclue justement à une logique possiblement victorieuse du « bloc populaire ».”

Marianne

“ Un essai majeur dans lequel Jérôme Sainte-Marie montre le retour de la lutte des classes.”

**LE FIGARO
magazine**

“ Un essai vigoureux dans lequel le politologue et sondeur reconnu décortique la dynamique du macronisme.”

Le Point

Les éditions du
cerf



LADJ LY, ARTISTE SOUS PROTECTION MÉDIATIQUE

Récompensé à Cannes, canonisé par les médias : Ladj Ly, réalisateur des *Misérables*, semblait taillé pour le rôle de saint laïque et d'artiste maudit chéri du moment. Cet été, le *New York Times* lui a consacré un portrait dithyrambique, le campant en redresseur de torts ferraillant depuis sa prime jeunesse contre l'injustice – et contre la police. Le président lui-même a été touché par la grâce. Mi-novembre, après avoir vu le film, il aurait, selon le JDD, « demandé au gouvernement de trouver des idées et d'agir pour améliorer les conditions de vie dans les quartiers ». Tandis que les réseaux sociaux s'esclaffaient de tant de candeur, *L'Obs* se demandait presque sérieusement si Ladj Ly serait le Diderot de Macron.

Pauvre, racisé, révolté et héritier de Victor Hugo : Ladj Ly cohabitait toutes les cases. Les confrères n'ont donc guère apprécié les révélations de *Causeur* publiées le 17 décembre, le jour même où on apprenait que *Les Misérables* était sélectionné pour les Oscars.

Revenons à cette « méchante affaire, dont Ladj Ly ne voulait plus entendre parler », selon *Le Monde*. De fait, elle ne le qualifie pas pour donner des leçons de morale et de République comme il le fait volontiers.

Il s'agit d'une vendetta familiale des plus glauques qui se passe en 2009 entre Clichy et Montfermeil. Son principal protagoniste est un cousin ou ami du futur cinéaste nommé Amad Ly, dont *Le Monde* précise curieusement qu'il est « proche des familles de Zyed Benna et Bouna Traoré, les deux enfants morts électrocutés en octobre 2005 à Clichy-sous-Bois ». Faut-il comprendre que cet engagement est une circonstance atténuante ? Cet homme plein d'empathie avec son prochain ne supporte pas que sa sœur ait une liaison avec le mari de sa cousine – une question d'honneur. Dans la nuit du 13 au 14 janvier 2009, Amad embarque Ladj et un troisième homme dans une expédition punitive. Le corrupteur de sœur est tabassé, enfermé dans le coffre d'une voiture et transporté dans un bois. Les trois justiciers se seraient en outre munis d'un bidon d'essence – sans doute pour faire un feu de joie ? Le malheureux parvient à s'échapper. Ladj Ly clame aujourd'hui qu'il a « tout fait pour qu'il n'y ait pas de violence ». Le 2 mars 2011, le tribunal correctionnel de Bobigny condamne pourtant Amad Ly à cinq ans de prison et ses complices à trois ans chacun. En appel, ces peines seront réduites et Ladj Ly écope de deux ans dont un ferme.

Ladj Ly a payé sa dette. Nous ne confondons pas l'homme et l'œuvre – bien que le regard du cinéaste emprunte peut-être à celui de l'ex-voyou. Si cette sinistre équipée éclaire rétrospectivement les insultes et quasi-menaces qu'il a proférées à l'encontre de Zineb et de Zemmour, il ne nous viendrait pas à l'idée d'appeler au boycott de son film.

Il faut en revanche s'interroger sur l'omerta dont il bénéficie.

Le Parisien, qui avait couvert le procès en 2011, connaissait ce sombre épisode bien avant *Causeur*. Sans doute n'a-t-il pas voulu gâcher les festivités cannoises avec le rappel de ces peccadilles de jeunesse.

Après la parution de notre article, la plupart des médias ont donc observé un silence de plomb. Les « facts checkers » de *Libération* ont toutefois confirmé l'essentiel de nos informations, tout en précisant qu'elles venaient « des médias d'extrême droite Causeur et Valeurs actuelles » (qui avait repris nos informations). *Causeur* est d'extrême droite : la preuve, c'est que nos valeureux vérificateurs ne l'ont jamais lu. Notons que, dans le *Libé* du lendemain, *Causeur* n'était plus qu'un « journal réactionnaire » : il y a de l'espoir. À l'instar du *Monde*, beaucoup se sont réveillés le 19 décembre, quand Ladj Ly a annoncé qu'il déposait plainte contre *Causeur* et contre *Valeurs* pour « diffamation » et « diffamation raciale ».

Il est vrai que nous n'avons pas été absolument irréprochables. Si les faits relatés dans notre article sont avérés, nous avons commis une erreur sur l'incrimination judiciaire. Les chefs d'inculpation initialement retenus – « enlèvement, séquestration, tentative d'assassinat et violences aggravées » – ayant été révisés à la baisse au cours de l'instruction, Ladj Ly n'a finalement été condamné que pour « arrestation, enlèvement, séquestration ou détention arbitraire suivie d'une libération avant le septième jour ». Très à cheval sur l'exactitude (et à raison), nos excellents confrères se sont jetés sur cette erreur, dans l'espoir qu'en décrédibilisant le doigt, ils feraient oublier la lune.

Résumons. Quand *Causeur* publie des informations avérées sur Ladj Ly, c'est le silence radio. Quand une ex-starlette accuse sans la moindre preuve Roman Polanski de l'avoir violée il y a quarante ans, la presse en fait des caisses, des directeurs de cinéma déprogramment son film et les « facts checkers » sont aux champignons. De plus, les médias n'informent nullement leurs lecteurs sur les plaintes en diffamation déposées par Polanski¹.

Cependant, le plus stupéfiant, dans cette histoire, est l'indignation à géométrie variable des féministes. Au moment où nous terminions ce numéro, elles qui poursuivent l'auteur de *J'accuse* d'une hargne inextinguible n'avaient rien trouvé à dire sur la participation de Ladj Ly à une expédition punitive. Dans son cas, il est visiblement permis de distinguer l'homme et l'œuvre.

Contrairement à Ladj Ly, Polanski n'a jamais été condamné. Mais il est blanc, vieux, juif et (on suppose) riche. Il faut croire que certains coupables sont plus présentables que d'autres. •

¹. À l'exception de *Paris Match* qui a publié le 12 décembre un long entretien avec l'auteur de *J'accuse*.

CAUSEUR

Directeur de la publication
Gil Mihaely

Directrice de la rédaction
Élisabeth Lévy

Directeur adjoint de la rédaction
Daoud Boughezala

Rédaction en chef
Martin Pimentel (causeur.fr), Jérôme Leroy (pages culture).

Rédaction
Hervé Algalarrondo, Sami Biasoni, Cyril Bennasar, Georges Bensoussan, Laurent Cantamessi, Paulina Dalmayer, David Desgouilles, Alain Finkelkraut, Jean-Luc Gréau, Basile de Koch, Roland Jaccard, Anne-Marie Le Pourhiet, Jean-Paul Lilienfeld, Patrick Mandon, Olivier Ranson, Frédéric Rouvillois, Peggy Sastre.

Correction
Frédéric Baquet

Secrétaire de rédaction
Cécile Michel

Ont participé à ce numéro
François-Xavier Ajavon, Sophie Bachat, Sami Biasoni, Mathieu Bock-Côté, Jean Chauvet, Adèle Deuez, Lucien Ehrard, Stéphane Germain, Yvonne Guégan, Pierre Lamalattie, Franck de Leyne, Isabelle Marlier, Anne-Sophie Nogaret, Maël Pellan, Gabrielle Périer, Erwan Seznec, Jeremy Stubbs, Emmanuel Tresmontant, Marin de Viry.

Direction artistique
Aymeric Dutheil

Iconographie
Alexandre Denef

Direction marketing et commerciale
Marina Leroux
Charles Lévy
01 84 79 01 34

Distribution
MLP

Gestion de la diffusion en points de vente
BO Conseil Analyse Média Etude
Otto Borscha - oborscha@boconseilame.fr
09 67 32 09 34 (contact points de vente)

Abonnements et anciens numéros :
www.causeur.fr/boutique
01 84 79 01 35
(Du lundi au vendredi 10h – 17h)
ou clients@causeur.fr

Impression
Berger Levraut Graphique
2780, route de Villey Saint-Étienne
54200 Toul

Image de couverture
© Gilles Bassignac / Divergence

Causeur est édité par Causeur.fr
SAS au capital de 101 900 euros - RCS Paris
Siret 504 830 969 000 29 Naf 5814 Z.
Dépôt légal à parution - ISSN 1966-6055.
Commission paritaire : 0320 D 90295.
Enregistrement CNIL 1296122.
32, rue du Faubourg-Poissonnière
75010 Paris
01 84 79 01 35 / info@causeur.fr
www.causeur.fr

SOMMAIRE N°75 – JANVIER 2020

3



Ladj Ly, artiste sous protection médiatique

Élisabeth Lévy

14

Caroline De Haas, la fortune de la vertu

Erwan Seznec

24

Boris Johnson : le triomphe romain

Jeremy Stubbs

26

Georges Kuzmanovic « Beaucoup de Français refusent de se faire écraser dans la mondialisation »

Propos recueillis par Daoud Boughezala

29

Retraites, le suicide français

Jean-Luc Gréau

34

États-Unis contre Safa, coup d'arrêt au droit du plus fort

Erwan Seznec

36

L'immigration contre la paix civile

Stéphane Germain

40

L'Esprit de l'escalier

Alain Finkelkraut

CHARLIE ES-TU LÀ ?

44

Charlie, c'est fini ?

Élisabeth Lévy

48

Luñel, la partition indolore

Daoud Boughezala

54



Richard Malka « La gauche a choisi l'islam contre les musulmans »

Propos recueillis par Élisabeth Lévy

58



Thibault de Montbrial
« La justice est d'abord passée à côté de la gravité du djihad en Syrie »

Propos recueillis par Sami Biasoni et Daoud Boughezala

64



Marc Trévidic
« L'État manque de courage face à la radicalisation »

Propos recueillis par Daoud Boughezala

68

Seine-Saint-Denis : la non-mixité en marche

Anne-Sophie Nogaret

72

Diversité contre liberté

Mathieu Bock-Côté

CULTURE & HUMEURS

76



Jacques Rigaut
Le dada noir

Jérôme Leroy

80

Murray : exorciste spirituel

Marin de Viry

84



Soulages, voyage au bout de l'ennui

Pierre Lamalattie

88

J'accuse, le film de la réconciliation

Gil Mihaely

90

La choucroute, chef-d'œuvre méconnu

Emmanuel Tresmontant

94

Tant qu'il y aura des films

Jean Chauvet

96

Les carnets de Roland Jaccard

98

Le journal de l'ouvreuse

**Prochaine parution :
le 5 février 2019**

Non au sexisme pissotier !

Par Maël Pellan

Il n'y a pas si longtemps, le collectif féministe Gast (« pute » en breton) dont le slogan était « *Ev ma amze-rioù !* » (« Bois mes règles ! ») proposait à ses adhérentes des ateliers pour apprendre à uriner debout. On imagine les délicats tortillages de croupion mettant en pratique un si élégant programme. Cette association ayant eu la bonne idée de se saborder fin 2018, elle n'a pu réagir à la récente décision de la SNCF : retirer les urinoirs de la gare de Brest afin de lutter contre le sexisme pissotier !

Jusqu'alors, les dames devaient payer 20 centimes d'euros pour utiliser, debout ou assises, le petit coin de la

gare bretonne alors même que les hommes, abusant d'un douteux privilège naturel, pouvaient faire la petite commission gratuitement dans deux urinoirs. Mais l'inégalité flagrante fut heureusement débusquée l'automne dernier. Passant par Brest, une « référente » des « Jeunes avec Macron » de l'Indre s'est émue de ne pouvoir satisfaire une envie pressante sans devoir passer à l'octroi.

L'indignation ayant été exprimée sur Twitter, le tribunal de l'émotion a murmuré aux oreilles de la SNCF, qui n'avait visiblement que ça à faire. Le 5 décembre, les deux urinoirs promus symbole de l'oppression patriarcale ont donc été retirés par la puissance ferroviaire. Désormais les hommes payeront comme les femmes ! « *La solution retenue n'est pas la meilleure, mais elle a le mérite de ne plus avantager les hommes au détriment des femmes* », indique la SNCF. L'histoire retiendra que LREM aura réussi à faire perdre 20 centimes de pouvoir d'achat aux hommes sans rien faire gagner aux femmes. •

Front régional d'action clownesque

Par François-Xavier Ajavon

Chaque région possède un Fonds d'art contemporain (FRAC) dont la mission est d'animer la vie culturelle et de constituer des collections d'art. Le FRAC Centre-Val de Loire, basé à Orléans, a décidé d'élargir son champ disciplinaire à l'action militante clownesque, organisant moult débats sur les migrants ou proposant des ateliers « Yoga pour enfants ». Mais l'établissement vient de se surpasser en accueillant un délectable happening féministe festif du Planning familial. La vénérable association, traversée ces dernières années par des tendances intersectionnelles, s'était illustrée en fermant les yeux face au burkini. On la retrouve aujourd'hui en pointe dans un registre féministe à-la-mode, à travers une « Soirée zéro gêne » – dans les murs du FRAC d'Orléans – consacrée au « Plaisir féminin sous tous les angles » et surtout à la « masturbation solitaire ». Étaient proposés aux visiteurs un mur des fantasmes (il fallait entrer dans un isolement pour écrire son fantasme sur un bout de papier, avant de le placarder !), un atelier tatouages éphémères, une cabine d'écoute érotique, la distribution de ballons « *erotico-rigolos* », du roller-derby, un DJ-set, un atelier badges, des rencontres avec des « *chroniqueuses sexo* »... Et le cauchemar ne serait pas complet s'il n'était également prévu une énième animation sur le thème du clitoris, qui serait le grand ignoré du corps féminin... Il était donc possible, au comble de l'extase, de repartir avec un clitoris imprimé en 3D ! Autant de gesticulations destinées à finir inexora-



blement dans le néant de « stories » publiées sur les réseaux sociaux. On veut « *dédramatiser les choses* » précise la coordinatrice du Planning. Par l'éloge du plaisir solitaire, peut-être a-t-elle voulu régler définitivement la question de la contraception. •

Cochons à la niche

Par Gabrielle Périer

Après l'affaire du coq trop bruyant, le cochon puant. Le 26 novembre, le tribunal de Douai a condamné Nathalie et Romaric Delval, éleveurs dans la petite ville d'Aniche (Nord), à payer 58 700 euros à leurs voisins. En cause ? Leurs cochons grouinent un peu fort et émettent des odeurs douteuses, autrement dit des « nuisances sonores et olfactives ». Le couple avait déjà été condamné en 2017 à déplacer sa porcherie dans les quatre mois, avec une astreinte de 200 euros par jour de retard. Ce qu'ils ont fait, construisant un nouveau bâtiment pour 100 000 euros, mais en dépassant largement le délai. Résultat : comme le titre *La Voix du Nord*, leurs cochons les ont mis sur la paille.

Cependant, les agriculteurs d'Aniche ont pris fait et cause pour les Delval : une manifestation de soutien, qui a eu un certain écho médiatique, a vu défiler 115 tracteurs dans le centre-ville de Douai. Bingo ! La cagnotte Leetchi lancée pour payer les pénalités a recueilli plus de 25 000 euros. Face à la sévérité de la justice, l'opinion a pris le parti des paysans nourriciers contre les néoruraux ingrats. D'autant que ces derniers souhaitent faire construire des logements sur le terrain jouxtant la ferme... Or, loin d'être des croquants mal dégrossis, les Delval détiennent ce qu'ils appellent une « *petite exploitation en milieu urbain* ». Dans leur rue, s'étale une rangée de maisonnettes récentes en brique ou en béton propre, témoin de l'essor du marché immobilier local. En décembre, l'ancienne ville charbonnière a d'ailleurs été le théâtre d'une étrange affaire : un agriculteur qui voulait vendre ses terrains constructibles pour payer sa retraite protestait contre leur requalification en terres agricoles. En ces temps, pour la ville, de densification immobilière, le dernier rêve des écologistes qui consiste à installer partout des « élevages urbains » n'est donc pas près de se réaliser. Car malgré la popularité de nos amies les bêtes, les citoyens n'ont pas envie d'aspirer à grandes goulées l'air fumeux d'une porcherie à chaque fois qu'ils ouvrent leurs fenêtres. •



Vague de sexisme

Par Erwan Seznec



Les Jeux olympiques de Paris 2024 sont encore loin, mais ils tiennent leur première polémique. Le 12 décembre, le comité d'organisation des JO a sélectionné pour les épreuves de surf l'île de Tahiti, qui propose le site de Teahupoo. Mythique dans le milieu, sa vague est considérée comme une des plus puissantes des océans. À tel point qu'en 2006, la World Surf League l'a retirée du circuit féminin annuel, la jugeant trop périlleuse. La décision a provoqué une controverse qui dépasse largement les frontières du surf. Spot pour dames ou non ? « *On peut placer les filles à un moment de la journée où les vagues sont moins puissantes* », a immédiatement précisé le président de la fédération tahitienne de surf, Lionel Teihotu, en apprenant que le dossier tahitien était retenu. La puissance d'une vague varie en effet de un à cent.

Que se passera-t-il si la vague de Teahupoo se déchaîne un jour de compétition ? Faudra-t-il envoyer les surfeuses au casse-pipe pour lever tout soupçon de sexisme ? Teahupoo est ce qu'on appelle une vague de « reef », c'est-à-dire de récif. Elle se brise sur du corail tranchant, et non du sable. La première femme à l'avoir bravée est Keala Kennelly. C'était en 2005. En septembre 2011, elle a failli mourir au même endroit. Son visage portera à jamais les cicatrices de l'accident.

Dans tous les sports de force, d'endurance et de vitesse, un écart gigantesque sépare les hommes et les femmes. Si le Comité international olympique veut nier l'évidence, il ne lui reste plus qu'à suivre la vague. •

37,2° le macho

Par Sophie Bachat



Étrange titre que celui de cet article du *Guardian*, quotidien britannique si unilatéralement progressiste qu'il ferait passer *Libération* pour réac : « *La température de votre maison est constamment réglée sur "sexiste" ? Vous n'êtes pas seules.* » Selon une étude américaine, la

plupart des foyers possèdent leur « dictateur thermal, qui gère le thermostat d'une main de fer » et qui est bien sûr toujours un homme. Et les femmes, ces pauvres victimes soumises, seraient en passe de perdre « *la bataille du chauffage* ». Faut-il le préciser, cette étude passionnante a été commise par des chercheurs en « *gender studies* ». Ces têtes bien faites d'une université de l'Ohio ont dépensé de l'argent et de l'énergie pour conclure que les femmes avaient généralement plus froid que les hommes. Même le *Guardian* ironise : « *Il y a une raison scientifique à cela, c'est que les femmes viennent de Vénus qui est une planète très froide et les hommes de Mars où la chaleur est insupportable* », avant de renouer avec l'esprit de sérieux. De nouvelles études prouveraient en effet que les femmes sont plus performantes intellectuellement dans une atmosphère plutôt chaude. Or, remarque la journaliste, « *il gèle souvent dans les bureaux* ». Voilà une bonne raison de mettre en place séance tenante des bureaux non mixtes ! En revanche, les rôles s'inversent dans la chambre conjugale, où le beau sexe préfère dormir dans la fraîcheur. Un jour prochain, le couple postmoderne redécouvrira le plaisir bourgeois de la chambre à part. •

Extinction de la raison

Par Sami Biasoni

On se souvient de l'occupation illégale de la place de la République, organisée par le mouvement Nuit debout, à l'occasion des débats relatifs à la loi Travail. Trois ans plus tard, le même groupe a contribué aux festivités parisiennes par le blocage de la place du Châtelet, après avoir squatté le centre commercial Italie 2, « *symbole du capitalisme* » triomphant – le tout pour dénoncer l'« *inaction climatique* ».

Et les autorités de n'avoir rien à y redire, tant que le pacifisme de façade prévaut : le folklore des AG assis sur des bottes de paille et la recyclabilité des banderoles post-soixante-huitardes en lin bio ont presque fait oublier qu'en démocratie, la majorité « subissante » souvent se tait, mais n'en souffre pas moins. Anne Hidalgo a même indiqué soutenir cette action militante, tandis que la ministre de l'Environnement Elisabeth Borne disait ne pas pouvoir « *être contre quand les gens se préoccupent du climat* », la ligne jaune restant celle de la violence.

En pénétrant la « *ZAD de Châtelet* » cet automne, on tombait nez à nez avec un amoncellement de trottinettes en libre-service sous le gardiennage prudent des forces de police postées en « *réserve d'intervention* ». Ce n'étaient là que les prémices de l'opération de vandalisme d'ampleur menée début décembre par la même

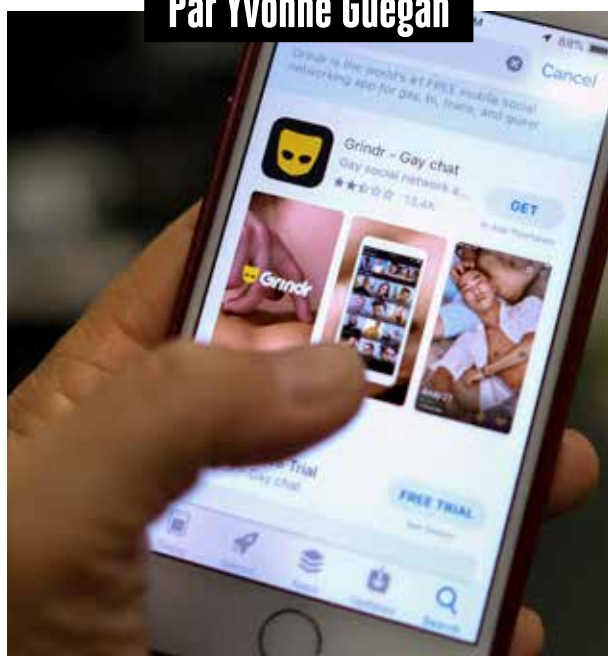


organisation et ayant conduit à la mise hors service illégale de 4 000 de ces véhicules, sur l'ensemble du territoire.

Il faut croire que les « nouvelles mobilités » ne sont jamais assez « douces » pour Extinction Rébellion. Hors de la stricte décroissance, point de salut ! Jamais en reste quand il s'agit de récupération idéologique, l'extrême gauche militante a justifié ce sabotage en taxant ces moyens de locomotion de « *briseurs de grève* », permettant aux usagers de continuer à se déplacer malgré les mouvements sociaux ! •

Le gay savoir chinois

Par Yvonne Guégan



Le groupe chinois Kulun, poids lourd des jeux vidéo, qui avait déjà acheté une bonne partie de Grindr en janvier 2016, en est le propriétaire unique depuis deux ans. Rappelons aux âmes innocentes que l'application Grindr, développée en 2009 par l'Américain Joel Simkhai, permet de discuter et d'échanger des photos avec des abonnés « homosexuels, bisexuels ou biculturels » géolocalisés. Elle compte 27,5 millions d'utilisateurs, dans 192 pays dont l'Iran, l'Irak, le Kazakhstan et la France qui totalise 500 000 utilisateurs.

À l'époque, le rachat de Grindr n'avait nullement attiré l'attention du Comité des investissements étrangers aux États-Unis. Ce dernier considérait sans doute que tout cela n'était que de l'amusement. Pourtant, en avril 2018, l'agence Reuters avait rapporté que les informations personnelles de millions d'Américains, y compris des messages privés et leur statut VIH, se baladaient dans la nature. L'ONG Aides appelait déjà au boycott.

Ce n'est qu'en mars dernier que l'administration Trump a pris conscience que Pékin avait toute latitude pour récupérer (et utiliser) des données pour éventuellement influencer des responsables politiques américains. En pleine guerre commerciale sino-américaine, branle-bas de combat : Washington s'oppose a posteriori à la vente (une nouveauté dans le commerce !), interdit Grindr d'introduction en Bourse et impose à son propriétaire une revente obligatoire d'ici 2020.

Les Chinois acquiescent... mais ne font strictement rien. Les choses se tassent et on reparle aujourd'hui d'une introduction en Bourse, mais hors de Chine. Et les Grindériens qui ont eu la légèreté de semer aux quatre vents photos et commentaires intimes jurent – un peu tard – qu'on ne les y prendra plus. •

Front de la foi

Par Lucien Ehrard

Depuis la fin de l'automne, une controverse multiculturelle secoue la très catholique Pologne. À Toruń, berceau de Copernic, des étudiants musulmans indonésiens ont demandé par écrit au doyen de la faculté de sciences humaines l'aménagement de pauses entre les cours et l'attribution d'une salle de prière afin d'accomplir leurs devoirs religieux. L'affaire ébruitée par le quotidien régional *Gazeta Pomorska* a rapidement tourné au scandale. Sommée de se justifier, l'attachée de presse de l'université a déclaré regarder avec scepticisme les revendications de ces étudiants bien que la direction de l'établissement étudie attentivement « la manière dont les cas de ce genre sont gérés en France et en Allemagne ». C'est que pour les élites de la gauche libérale polonaise, il est axiomatiquement admis que l'Ouest est toujours à la pointe du progrès.

Dans le camp conservateur, la télévision *TV Republika* et le journal *Gazeta Polska*, organes officiels du parti gouvernemental Droit et Justice, parlent de « charia » et d'« islamistes » ! La polémique enflant, la Ligue musulmane, principale organisation islamique du pays, a pris ses distances avec ces étudiants un peu trop bigots en pointant l'absence d'impératif coranique relatif aux heures de la prière. Même son de cloche du côté de l'ambassade d'Indonésie à Varsovie qui évoque une « initiative privée ».

Médiatiquement isolés, les quelque 140 étudiants musulmans de l'université de Toruń ont reçu un soutien inattendu. La section locale des Jeunesses de toute la Pologne, principal mouvement nationaliste en activité, a rédigé une lettre ouverte au recteur. Loin de dénoncer l'islamisation de la Pologne et le laxisme du gouvernement, comme ils en ont l'habitude, ces jeunes radicaux réclament l'instauration d'un créneau spécifique le midi afin de pouvoir réciter l'Angélus. Avec un peu de chance, le prochain carême tombera en même temps que le ramadan. •





LARYNX, PAIX ET CRUSTACÉS

Par Peggy Sastre



LIBÉRATION DE LA PAROLE ARCHAÏQUE

Être doué de parole, c'est pouvoir produire avec sa bouche des sons qui forment des mots. Le langage, c'est tout ce qui, grâce à des mots, permet de traduire un sens. Depuis la fin des années 1960, bien des scientifiques sont persuadés que la parole relèverait d'un propre de l'Homme intimement lié à une de ses particularités anatomiques : un larynx « descendu » dans sa gorge. Voilà pourquoi il serait impossible d'apprendre à parler à un petit chimpanzé, même si on l'élève comme un petit humain. Selon cette théorie, la position basse de l'organe situé entre le pharynx et la trachée serait nécessaire à la phonation, soit la production de voyelles différenciées.

À cause d'une drôle de mutation apparue voici 200 000 ans, toutes les espèces sauf la nôtre se retrouveraient aujourd'hui privées de parole. Une riche revue de la littérature, menée par des chercheurs français et canadiens notamment affiliés au CNRS et à l'université de Grenoble, vient de percer trois gros trous dans cette baraque. De un, leur article montre que cette descente d'organe n'est pas spécifique à l'humain. De deux, que la phonation peut très bien s'effectuer sans larynx en position basse. Et de trois, que des primates contemporains sont capables de telles vocalisations différenciées. L'un dans l'autre, cette triple réfutation de la théorie de la descente laryngée fait faire un grand bond en arrière à

l'aube du langage : de 200 000 ans, on passe à 20 millions d'années. Des analyses menées sur des crânes de Néandertaliens montrent, par exemple, que ces hominidés disparus, avec lesquels les humains contemporains peuvent encore partager jusqu'à 3 % de gènes, possédaient eux aussi une capacité phonétique et ce même si leur larynx n'était pas « descendu ». D'autres travaux menés sur des animaux non humains actuels révèlent que les cervidés, les chimpanzés et les porcs ont tous un larynx en position basse, sans pour autant être capables de parler. Contrairement aux babouins dont le larynx « haut » ne les empêche pas le moins du monde de produire une bonne dizaine de vocalisations spécifiques à des situations éthologiques et dans lesquels les scientifiques entendent des proto-voyelles, des proto-mots et un proto-langage.

Référence : tinyurl.com/Doutuparles

JEUX DE MOTS

Le langage n'est évidemment pas qu'une question d'anatomie, il y a aussi (et au moins) des facteurs culturels et cognitifs qui rentrent en ligne de compte. Une équipe internationale de linguistes, de psychologues et d'anthropologues évolutionnaires vient à ce titre de formuler une passionnante hypothèse : les jeux enfantins pourraient avoir contribué à l'émergence du langage chez *Homo sapiens*. Premièrement, ils montrent que certains des gènes sélectionnés dans notre espèce contrôlent la globularisation du crâne et du cerveau – le fait que nous ayons des têtes plus rondes que les Néandertaliens, et dès lors des connexions cérébrales différentes. Ce qui est susceptible d'avoir créé un terrain cognitif favorable à l'aptitude au langage et à notre mode de pensée symbolique. Ensuite, que l'autodomestication humaine, soit l'adaptation des humains modernes à des niches écologiques qu'ils se sont eux-mêmes créées où les prédateurs sont relativement peu nombreux et les ressources alimentaires relativement abondantes, aura fait perdre à l'agressivité de son utilité. Le rapport avec le langage ? Une telle pacification du rapport au monde et à autrui, qu'atteste le fait que les mâles de notre espèce sont bien moins réactifs à la testostérone que chez certains de nos cousins primates, pourrait avoir permis un plus grand brassage des populations, des réseaux sociaux plus étendus et un temps de développement – une enfance

– plus long. Dans le cadre de cette « modernité comportementale », les géniteurs n'étaient pas les seuls à s'occuper des enfants – contrairement aux Néandertaliens, aux structures familiales plus nucléaires – et les fratries étaient souvent composées d'enfants dépendants de leurs parents à des degrés divers – avec des petits sevrés et non sevrés, notamment. Et cette « niche sociale », façonnée par l'autodomestication, pourrait avoir donné naissance à des jeux élaborés, eux-mêmes catalyseurs de complexité linguistique.

Référence : tinyurl.com/LudiqueLinguistique

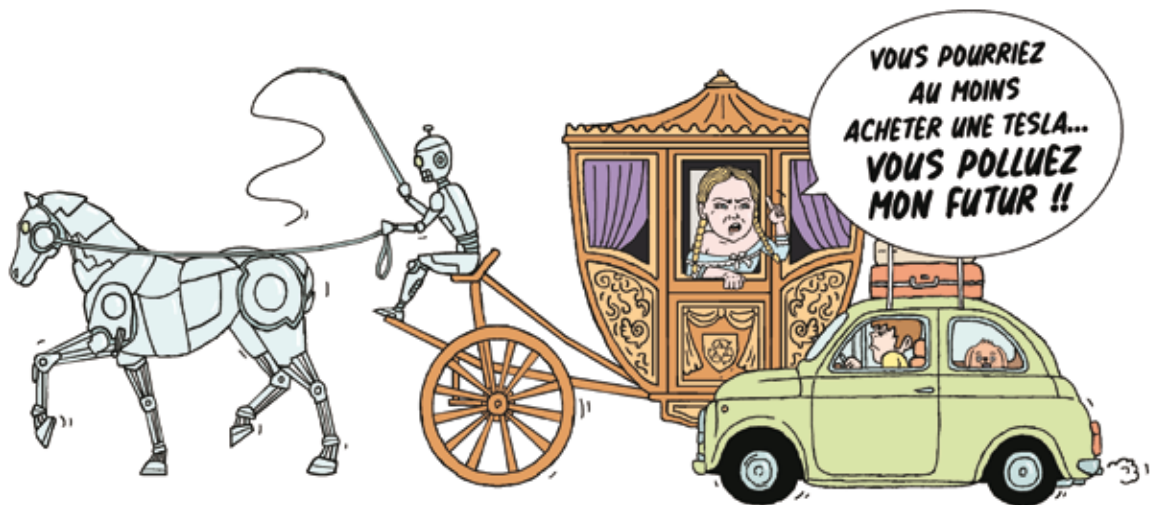
RÉQUISITION DE COQUILLES

L'inégale distribution des ressources matérielles est un invariant des sociétés humaines. Certains ont tout, d'autres n'ont rien, et la grande majorité se situe quelque part au milieu. En économie, le coefficient de Gini permet de rendre compte du niveau d'inégalités dans une population. Il s'agit d'un nombre compris entre 0 et 1 : un groupe parfaitement égalitaire, dans lequel chaque individu est aussi riche que son voisin, a son Gini à 0, tandis qu'un groupe très inégalitaire, dans lequel un nabab monopolise tout quand les autres n'ont que leurs yeux pour pleurer, a le Gini qui frôle salement le 1. Trois chercheurs en écologie évolutive et en mathématiques appliquées ont fait une découverte pas piquée des crevettes : les pagures, plus connus sous leur nom de bernard-l'hermite, ont un coefficient de Gini très semblable à celui des humains des sociétés primitives. Il ne s'agit rien de moins que de la première étude de l'histoire à démontrer l'existence d'une inégalité de richesse dans une espèce autre que la nôtre. Dirigée par Ivan Chase, aujourd'hui professeur émérite à l'université de Stony Brook, elle poursuit ses recherches menées dans les années 1980 sur le turnover immobilier chez ces crustacés, obligés, par la mollesse de leurs organes, à squatter des coquilles de bigorneaux morts. Selon Chase et ses collaborateurs, 1 % des bernard-l'hermite se partagent 3 % des ressources en coquilles. Si on est loin de l'échelle des salaires des pays développés contemporains, l'étude laisse tout de même entendre que les inégalités de ressources n'ont pas moins de 550 millions d'années, soit l'âge de notre dernier ancêtre commun avec les pagures. •

Référence : tinyurl.com/LeCapitalAuCambrien

GRETA MÈNE GRAND TRAIN

Par Jean-Paul Lilienfeld



Je crois très sincèrement qu'il y a un effondrement de la biosphère. C'est-à-dire le blanchissement des récifs coralliens, l'acidification des océans, l'épuisement rapide des stocks de poissons, l'augmentation des inondations et incendies extrêmes, le réchauffement du Gulf Stream, la crise de l'eau douce, etc. Je suis donc convaincu qu'il est primordial de prendre de véritables mesures pour enrayer cette dégradation fatale.

Greta Thunberg, quelle que soit l'antipathie que m'inspire son ton d'ado fouettarde, son discours violent et culpabilisant, a indéniablement réussi quelque chose : imposer le sujet sur le devant de la scène. Elle a de plus le mérite de me permettre de vous poser, pour bien démarrer l'année, des petits exercices de calcul dignes des baignoires qui fuient et autres trains qui se croisent de votre enfance.

Problème n° 1

Sachant que Greta et son papa veulent réduire leurs émissions de carbone, en août dernier, ils

décident de se rendre d'Europe aux États-Unis sur un bateau piloté par deux skippers. Mais les deux skippers ne peuvent attendre à New York que Greta ait fini son sommet mondial de l'ONU pour le climat, parce qu'ils ont réservé un cours de poney depuis longtemps. Ils doivent donc rentrer... en avion.

1) Calcule le gain d'émissions de carbone obtenu lorsque deux personnes qui ne prennent pas l'avion à l'aller provoquent l'achat de deux billets d'avion au retour.

Le bateau ne peut pas non plus attendre Greta. Il a réservé lui aussi un cours de poney. Il doit rentrer en Europe. Vous avez donc le choix entre faire venir des gens d'Europe en avion pour qu'ils ramènent le gros bateau très gentil qui émet peu de carbone ou faire partir en Europe deux skippers américains... qui devront ensuite revenir en méchant navion dans leur beau pays.

2) Calcule la solution la plus économique en empreinte carbone et justifie ton choix.

Problème n° 2

Greta Cargo vient de passer plus de deux mois aux États-Unis. Elle a roulé en Tesla électrique prêtée par Arnold Schwarzenegger, le type qui a bien dû manger une centaine de troupeaux de vaches pour obtenir son titre de Mister Univers. Mais Greta Vegan ne lui en veut pas. Et puis la voiture électrique, c'est gentil. Il est exact que ça pollue moins que celle qui marche aux énergies fossiles. Cependant, lorsqu'on se préoccupe de la nature et du social comme Greta, ça ne gêne pas les quelques kilos de lithium et de cobalt contenus dans une batterie ?

Plus des deux tiers du lithium sont issus des déserts de sel d'Amérique du Sud. Son extraction et son traitement entraînent une pollution des sols, un assèchement des rivières et provoquent des intoxications graves pour les populations locales. Sinon, plus de la moitié de la production mondiale de cobalt nous vient de mines congolaises : conditions de sécurité plus que sommaires et exploitation récurrente d'enfants.

1) Calcule la quantité d'émissions carbone économisée par paquet de dix enfants extrayant le cobalt à mains nues dans des mines de la République démocratique du Congo.

Tout ça est bien joli, mais Greta et son papa doivent rentrer en Europe pour participer à la réunion climat de l'ONU, la COP 25, à Madrid début décembre. Et toujours pas question de prendre un gros navion qui pollue. De gentils Australiens qui vivent sur un gentil bateau avec leur gentil bébé lui proposent de les ramener. Blabla en mer. Cool ! Ils promettent même de renoncer au poisson dont ils se nourrissent habituellement afin de lui offrir une traversée Vegan. Trop bien !

Mais pour une raison que j'ignore, il faut un skipper pour effectuer la traversée. Peut-être le couple de gentils Australiens ne fait-il que du cabotage et ne peut-il traverser l'Atlantique sans aide ? Toujours est-il qu'une jeune skipper britannique décolle d'Angleterre sur un méchant navion afin de pouvoir ramener Greta sur le gentil bateau.

Le voyage de Greta visait à économiser environ deux ou trois tonnes d'émissions de dioxyde de carbone. Mais le vol de M^{me} Henderson de la Grande-Bretagne aux États-Unis a probable-

ment produit la même quantité d'émissions.

2) Calcule le gain total d'émissions de carbone réalisé grâce à cette opération de communication.

Problème N° 3

Maintenant la COP 25 est finie. Greta doit rentrer chez elle. Elle va donc traverser l'Allemagne en train direction la Suède.

Mais elle a convaincu tellement de monde que prendre l'avion c'est caca qu'elle n'est pas toute seule dans le train. Il est bondé ! Elle ne trouve pas de place assise. Comme elle est pas crâneuse Greta, elle s'assoit par terre. À la bonne suédoïsette...

Et elle nous poste une photo sur Twitter : elle est à même le sol au bout d'un wagon, le dos appuyé contre une valise, regardant par la fenêtre. Image accompagnée de son commentaire : « *Voyager dans des trains surpeuplés à travers l'Allemagne. Et je suis enfin sur le chemin du retour !* » Elle en chie Greta ! Mais elle est droite dans ses bottes ! Aussi dures soient les conditions du voyage, elle n'émet pas de carbone.

En réponse, l'opérateur ferroviaire Deutsche Bahn s'est dit ravi de l'avoir à bord de son train « *eco-friendly* » et a apporté son soutien « *à son combat contre le changement climatique* ». Et puis, il a perfidement ajouté : « *Cela aurait été encore plus gentil si vous aviez également indiqué de quelle manière amicale et compétente vous avez été accueillis* (eh oui elle était seule sur la photo, mais ils étaient plusieurs à voyager avec elle) *par notre personnel à vos sièges de 1^{re} classe.* »

1) Calcule le taux de foutage de gueule émis à l'occasion de ce voyage.

Le mois prochain, nous verrons comment calculer vos futures retraites en multipliant le nombre de mandats non déclarés de Monsieur Delevoye par le nombre de ministres du gouvernement de Monsieur Macron exfiltrés pour cause d'honnêteté douteuse, et divisé par le nombre de commerces qui vont fermer à cause de la grève de la RATP.

Je vous sens impatients...

Vous souhaiter une bonne année serait insolent. Je vous la souhaite meilleure... •

CAROLINE DE HAAS, LA FORTUNE DE LA VERTU

Par Erwan Seznec

Au cabinet de Najat Vallaud-Belkacem, Caroline De Haas a contribué à faire adopter le texte qui oblige le secteur public à financer des formations contre le harcèlement. La militante a ainsi créé le marché de sa future entreprise. À défaut d'être moral, tout est légal.

Mai 2012. Caroline De Haas a 32 ans. Elle a suivi le parcours classique d'une militante socialiste de sa génération. Secrétaire générale de l'Union des étudiants de France (UNEF) de 2006 à 2009, administratrice de La Mutuelle des étudiants (LMDE) – et spectatrice passive de son naufrage (voir encadré) –, elle patiente quelques mois comme chargée de mission à Touristra, un opérateur de tourisme proche de la CGT, avant de devenir, en novembre 2009, attachée de presse du porte-parole du PS, Benoît Hamon. À la même époque, elle participe au lancement de l'association Osez le féminisme. En mai 2012, elle gravit une marche supplémentaire en intégrant le cabinet de la nouvelle ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem.

La petite équipe se bat pour exister et elle y arrive plutôt bien. En moins d'un an, le cabinet imprime sa

marque à deux textes importants. Il y a d'abord la loi du 6 août 2012 sur le harcèlement sexuel, puis le protocole d'accord sur l'égalité professionnelle dans la fonction publique, signé le 8 mars 2013. Celui-ci débouche sur une « charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations », signée le 17 décembre 2013 par l'État et les syndicats du public.

Contraignante, la charte prévoit des « formations spécifiques » pour « connaître, prévenir et traiter le harcèlement sexuel et moral » et précise que « tout nouvel entrant dans la fonction publique devra recevoir une formation dédiée à ces problématiques » et aux « violences particulières faites aux femmes ». Soit, au bas mot, plusieurs dizaines de milliers de clients chaque année.

En mai 2013, Caroline De Haas quitte le ministère. Moins de trois mois plus tard, le 27 juillet, elle dépose au registre du commerce les statuts d'une société anonyme à actionnaire unique (SASU), nommée « Égaé, d'égal à égale », ayant vocation à dispenser des formations spécifiques pour connaître, prévenir et traiter le harcèlement sexuel et moral, à destination des employeurs publics...

Sur le moment, personne ne tique, excepté une vieille connaissance de Caroline De Haas, Baki Youssoufou. Ex-leader de la Confédération étudiante, un syndicat concurrent de l'UNEF, il publie en ligne, le 25 mai 2013, un texte cinglant : « *Ce matin, après avoir lu le tweet d'une copine [...] concernant une formation des élues locales et élus locaux dont le thème principal est "L'égalité femmes-hommes dans les collectivités : comment agir ?", je me suis dit que moi aussi, je veux avoir mon projet irréalisable, mais qui va m'apporter du pognon.* » Baki Youssoufou vient d'apprendre que Caroline De Haas allait donner des cours à l'Institut européen des politiques publiques (IEPP), un organisme de formation continue qui travaille beaucoup avec les maires et les parlementaires. « *Elle devient donc formatrice des élus sur un sujet pour lequel elle était au ministère ? Mouais ! [...]* En gros, elle va présenter une sensibilisation qu'elle a réalisée pour le compte de son ancien employeur à des fins privées et personnelles. [...] On peut avoir de



Caroline De Haas.

sérieux doutes sur l'origine des données utilisées pendant cette formation », pointe Baki Youssoufou.

« Le cabinet de Najat Vallaud-Belkacem était très resserré, cinq personnes, pas plus, souligne un ancien collaborateur du même gouvernement. Il ne fait aucun doute que Caroline De Haas a été associée aux travaux sur la loi d'août 2012 et la charte de 2013. Elle en connaissait les contenus et savait exactement de quoi les administrations auraient besoin en termes de formation. Quand elle était en fonction, elle a élaboré une session de sensibilisation au sexisme à destination des ministères, ce qui l'a mise en contact avec les référents "discrimination" des administrations centrales. Beaucoup d'entre eux s'ennuyaient. Leur fonction était peu valorisée. Elle s'intéressait à leur travail, elle a été bien accueillie. »

Tout cela est-il bien légal ? Selon Jean-François Kerléo, professeur de droit public à l'université d'Aix-Marseille, oui. « Aujourd'hui, ce serait peut-être différent, car une loi votée en août 2019 a précisé les contours du conflit d'intérêts pour les collaborateurs de cabinet. À ma connaissance, en 2013, en revanche, aucune disposition

n'interdisait à une personne venue du privé de développer une activité de conseil après un passage dans un ministère, même dans des domaines en rapport avec ce ministère. » L'exemple vient d'en haut. D'Emmanuelle Cosse à François Fillon, en passant par Dominique de Villepin et Dominique Strauss-Kahn, de nombreux ex-ministres ont créé leur société.

Un business rentable, mais fragile

Caroline De Haas assure avoir demandé le feu vert de la commission de déontologie de la fonction publique en 2013. C'est tout à son honneur. Comme le soulignait la commission elle-même dans son rapport annuel 2013, les personnes qui quittent le service de l'État « recourent rarement à la possibilité qui leur est offerte de saisir directement la commission » !

Celle-ci lui aurait interdit de travailler avec les services du ministère pendant trois ans¹. Si c'est exact, la commission aurait aussi dû se pencher sur le cas de Pauline Chabbert, associée de De Haas au sein d'Égaé. Elle a été en poste au ministère des Affaires étrangères de 2009 à 2013, comme responsable des questions de genre et développement. →



Caroline De Haas lors de la première réunion du Groupe F, un « mouvement féministe de masse de lutte contre les violences sexistes et sexuelles », Paris, 5 janvier 2017.

Dès sa première année d'exercice comme consultante spécialisée dans les questions d'égalité hommes-femmes, elle a travaillé pour le Quai d'Orsay et au moins deux de ses satellites, l'Agence française de développement et l'Institut français².

« Dans une telle situation, poursuit Jean-François Kerléo, ce n'est pas le consultant qui prend un risque, mais le fonctionnaire qui contractualise avec lui, car il peut commettre un délit de favoritisme ou de prise illégale d'intérêt. La jurisprudence est très stricte, à cet égard. Un simple lien d'amitié suffit. En avril 2018, la Cour de cassation a confirmé la condamnation d'un maire qui avait choisi pour un marché de BTP une société dont le patron était de ses partenaires de golf ! »

Caroline De Haas et Pauline Chabbert ne sont pas les seules membres d'Égaé à avoir travaillé dans un ministère. Une autre collaboratrice est passée par le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle, rattaché à Matignon. Une autre encore a participé à la rédaction du « plan égalité 2014 » du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Autrement dit, plusieurs collaboratrices d'Égaé ont en commun d'avoir traité, dans la sphère publique, les sujets sur lesquels elles vendent leur expertise dans le privé.

Le chiffre d'affaires d'Égaé a progressé de 176 900 euros en 2014 à 502 000 euros en 2018. La société a dégagé un bénéfice en 2018 (58 000 euros) après trois exercices défi-

citaires. 2019 devrait être une bonne année. Égaé, associé à d'autres cabinets, a gagné deux appels d'offres totalisant plus de 1,6 million d'euros pour des formations à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes destinées aux ministères de la Santé, du Travail et des Sports. En y ajoutant les collectivités et leurs satellites, le secteur public représente la quasi-totalité de l'activité d'Égaé. Une position qui n'est pas sans risque. Si les fonctionnaires qui ont côtoyé de près ou de loin les représentants d'Égaé dans le passé commençaient à craindre les accusations de favoritisme, le vent pourrait tourner. D'où, sans doute, le besoin de se diversifier vers le privé.

Diversification à haut risque

Le cabinet s'y emploie. En 2017 déjà, choisi comme prestataire pour de la formation continue par un grand organisme paritaire (L'Agefos-PME), Égaé propose aux stagiaires « *un accompagnement personnalisé, sur mesure, dans les locaux de l'entreprise*³ ».

Mais Caroline De Haas le reconnaît sur son blog Mediapart, dans un billet du 19 mars 2019 : « *vraiment très peu* » d'entreprises se laissent convaincre. Jusqu'à plus ample informé, il y en a eu deux, Mediapart et le groupe Le Monde-Télérama. Chez ce dernier, la mission a débouché sur le licenciement de deux cadres de *Télérama* pour harcèlement et comportement sexiste, en mai 2019, sur la base des témoignages recueillis par une cellule d'écoute mise en place par Égaé. Un client prestigieux pour un résultat spectaculaire.

Jusqu'à présent, en effet, les actions d'Égaé dans la fonction publique n'ont guère provoqué de remous, ce qui tranche avec la gravité de la discrimination quasi systémique décrite par Caroline De Haas. À *Télérama*, enfin, des têtes tombent ! Paradoxalement, cette victoire place Égaé en position vulnérable. Comme les deux salariés licenciés de *Télérama* ont saisi le conseil des prud'hommes, les conclusions de la cellule d'écoute seront examinées de manière contradictoire, sur la base du Code du travail.

En attendant la décision des juges, un autre élément peut inciter à la prudence les entreprises intéressées par les prestations d'Égaé. Au moment où le cabinet montait à *Télérama* ce dossier qui s'avère risqué, il assurait en parallèle un module de formation pour l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE). Cet organisme de formation est rattaché au secrétariat général du ministère de l'Économie et des Finances, cotutelle, entre autres, de l'inspection du Travail... Le stade où

le cabinet formerait des magistrats et des inspecteurs du Travail aux violences sexistes tout en étant partie prenante dans des plaintes en cours approche dangereusement. Un géant du conseil comme KPMG peut certainement cloisonner les missions assurées par ses centaines de consultants. Au sein d'une équipe de moins de dix personnes comme celle d'Égaé, c'est plus difficile.

Quoi que l'on pense de Caroline De Haas, de sa sincérité (probable), de son courage (indéniable) et de son sens de la mesure (inexistant), elle sera probablement appelée à choisir bientôt. Conseil en ressources humaines ou agitatrice ? Le premier rôle paye bien. Le second lui va peut-être mieux. •

1. Elle n'a pas souhaité répondre à nos questions, mais c'est ce qu'elle a affirmé à *L'Express*. Portrait publié le 16 mars 2017, sous le titre « Caroline De Haas, une pro de la com' à l'assaut de l'Assemblée ».
2. Pauline Chabbert a publié un communiqué de presse pour s'en féliciter, le 21 octobre 2014.
3. Brochure Égaé du 18 octobre 2017.

L'UNEF DES FOUS

Par Erwan Seznec

Caroline De Haas ne mentionne pas sur son CV sa première expérience professionnelle comme administratrice de la LMDE (2006-2009). Sans doute parce que cette mutuelle fut si mal gérée par l'UNEF.

Fondé en 1948, le régime de sécurité sociale des étudiants a définitivement disparu en août 2019, les quelque 1,2 million d'assujettis étant désormais directement rattachés à l'Assurance maladie. La réforme était devenue inéluctable, en raison des prestations calamiteuses de La Mutuelle des étudiants (LMDE, héritière de la MNEF), qui représentait la moitié du régime. L'autre moitié était couverte par les mutuelles régionales du réseau Emevia. Carte Vitale délivrée avec des mois de retard, service de réclamation injoignable, délais de remboursement ahurissants, pendant des années, la LMDE a fait vivre l'enfer à des dizaines de milliers d'étudiants.

Détail souvent passé sous silence, elle avait un conseil d'administration, où siégeait systématiquement une écrasante majorité de délégués issus de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF). Ces délégués touchaient une indemnité moyenne de 1 200 euros par mois, avec des pointes à 2 200 euros, pour un total annuel de 250 000 euros. Caroline De Haas a fait partie de ces administrateurs rémunérés par la mutuelle, lorsqu'elle était secrétaire générale de l'UNEF, de 2006 à 2009. Son CV en ligne sur LinkedIn n'en parle pas. Et pour cause. Lors de cette première incursion dans le monde de l'entreprise, alors qu'elle avait le pouvoir concret d'aider des centaines de milliers d'étudiant.e.s, elle n'a rien fait qui ait laissé la moindre trace. On peut dire à sa décharge qu'elle n'a été, sur ce point, ni pire ni meilleure que les autres administrateurs¹. Personne ne leur a jamais demandé de comptes, souligne – sans animosité – la sénatrice LR du Val-de-Marne Catherine Procaccia, à l'origine de la proposition de loi qui a mis fin au régime étudiant. • →

1. Telle Sibeth Ndiaye, actuelle porte-parole du gouvernement, qui a siégé à la LMDE de 2003 à 2008.

Caroline De Haas, en campagne pour les législatives dans la 18^e circonscription de Paris, 7 mars 2017.

Entretien avec Catherine Procaccia

Causeur. Les étudiants administrateurs de la LMDE étaient-ils conscients de l'étendue du désastre ?

Catherine Procaccia. Sans l'ombre d'un doute. En 2013, la Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN) a été appelée en renfort, pour tenter de remettre de l'ordre dans la gestion de la LMDE. Les cadres envoyés en mission ont vu arriver les administrateurs élus de l'UNEF avec une liste d'étudiants VIP dont il fallait traiter les dossiers en priorité !

À partir de quel moment peut-on dire que l'UNEF sait forcément que la LMDE est en crise ?

Mes premières questions écrites au Sénat sont un peu antérieures à 2009. À cette période, ma fille était étudiante. La LMDE était injoignable, je me suis rendue dans une agence. Les files d'attente s'étiraient sur le trottoir. Une de ces agences était tout près de l'université de Jussieu. Comment les élus étudiants auraient-ils pu ignorer qu'il se passait quelque chose ? Ils savaient. Ils faisaient remonter quelques dossiers défaillants, comme des faveurs, pour montrer leur utilité, et puis ils encaissaient leur petit pécule tous les mois. Pas si petit que cela, du reste. 1 200 euros par mois lorsqu'on est étudiant, ce n'est pas rien.

Le service était défaillant, mais y avait-il vraiment des conséquences dommageables pour les affiliés ?

Une étudiante avait besoin d'une prothèse pour marcher. La LMDE l'a fait lanterner pendant un an avant de s'apercevoir que son dossier relevait en fait de l'Assurance maladie... Lors de sa première année, le fils du sénateur PS Ronan Kerdraon, qui a cosigné un rapport sur le régime étudiant avec moi, a reçu sa carte Vitale en avril. Ses parents pouvaient avancer l'argent des soins éventuels. Ce n'était pas le cas de tous. Les étudiants étrangers, encore plus perdus que les autres, repartaient de France sans n'avoir jamais reçu leur carte Vitale, dans l'indifférence. C'était une catastrophe.

Pourquoi les administrateurs n'ont-ils jamais rendu de comptes ?

Parce qu'on ne leur en a jamais demandé ! Personne n'a tenté de faire fonctionner correctement cette mutuelle. Elle privilégiait les recrutements politiques, à l'image de ma collègue sénatrice Laurence Rossignol, chargée de mission à temps partiel à la LMDE de 1993 à 2011, pour un travail qui ne lui prenait vraiment pas beaucoup d'heures par semaine. L'État a laissé faire, et pas seulement quand le PS était au pouvoir. J'ai été très agréablement surprise en 2017 lorsque la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a annoncé son intention de reprendre ma proposition de supprimer purement et simplement le régime étudiant. Au cours de mon mandat de sénatrice, c'est certainement ce que j'aurai fait de plus directement utile, pour le plus grand nombre de personnes. J'en suis fière. Quant aux administrateurs qui se sont bien recasés, tant mieux pour eux. •

UNEF HOMME-FEMME, MODE D'EMPLOI

Par Erwan Seznec



Jean-Baptiste Prévost, président de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) entre 2007 et 2011.

Début 2018, *Le Monde* et *Libération* retrouvent des femmes qui dénoncent des viols et des agressions sexuelles commis par des membres de l'UNEF, à l'époque où Caroline De Haas en était secrétaire générale (2006-2009). Réponse, plutôt maladroite, de celle-ci : « *Il y a dix ans, j'étais une femme, une victime de violences, qui n'était pas formée pour détecter les violences dans mon entourage.* » Faut-il vraiment une formation pour détecter des agressions caractérisées ?

La réalité est que Caroline De Haas, en tant que secrétaire générale, avait très peu d'autorité sur les cadres et les adhérents. Le syndicat n'a jamais été fortement structuré. Le noyau dur des militants actifs, à l'époque, comptait 2 000 étudiants, dispersés dans des dizaines de facultés, libres de quitter l'organisation à tout moment. Beaucoup l'ont d'ailleurs fait. À l'UNEF, le turnover était élevé, car l'ambiance était dure, dans plusieurs registres. Les élections au conseil national de l'enseignement

supérieur, de l'éducation et de la recherche (CNESER), par exemple, donnaient quasi systématiquement lieu à des fraudes massives, voire à des bagarres (un siège au CNESER rapporte plus de 100 000 euros de subventions). Des agressions sexuelles n'ont rien d'impossible dans ce far west syndical, mais il semble difficile de les inscrire au passif d'une direction sans grand pouvoir. C'est vrai pour Caroline De Haas tout comme pour Jean-Baptiste Prévost. Président de l'UNEF de 2007 à 2011, il a été accusé par *Libération* et *Le Monde*, sans la moindre preuve, d'avoir organisé un quasi-droit de cuissage des jeunes adhérentes au profit des cadres masculins. Mais de quel moyen de pression aurait-il disposé ? « *Il n'avait pas besoin d'être violent, il avait son statut de président* », dit un témoin, citée par *Libération*. Une accusation non seulement anonyme, mais tellement évanescence qu'elle en devient impossible à démontrer. À 36 ans, Jean-Baptiste Prévost n'en a pas moins vu sa carrière brisée, quand Caroline De Haas poursuit tranquillement la sienne. Il poursuit *Libération* en diffamation. •

SUS AU PHALLUS !

Par Isabelle Marlier

Pour une poignée de féministes de plus en plus bruyante, l'hétérosexualité est une perversion et le mâle un ennemi de la nature féminine. Cette rhétorique reprend en l'inversant le naturalisme des homophobes les plus bigots.

L'ignorance alliée à la conviction est dans tous les domaines un poison.

Dans un documentaire récemment diffusé sur Arte, intitulé *Homothérapies : conversion forcée*, on apprend que, selon les promoteurs des thérapies de conversion, les hommes deviennent homosexuels par manque de père et excès de mère, et les femmes parce qu'elles ont été sexuellement abusées. On assiste à un séminaire organisé par l'association chrétienne Torrents de vie où il est question de déjouer l'œuvre de Satan dans la sexualité. On écoute le père polonais Marek Dziewiecki expliquer que, d'après lui et la Bible, « un être humain mature, épanoui de façon harmonieuse, est une personne qui recherche le contact avec l'autre sexe ». Puis, on revient à Torrents de vie et à son séminaire où des homosexuels des deux sexes avouent en pleurs leurs péchés dans une psychothérapie sauvage, et on enchaîne avec une séance musclée d'exorcisme censé délivrer les égaré(e)s du Mal – au prix de grandes souffrances, le plus souvent en vain.

Le 23 novembre dernier, au cours de la manifestation organisée à Paris par le collectif #NousToutes, les manifestantes brandissaient une belle collection de pancartes : entre les « Men are trash », « Leur haine, nos mortes », « Les femmes ont du sang entre les cuisses, les hommes en ont sur les mains », on lisait aussi « Je suis hétéro, c'est le drame de ma vie » et « Délivrez-nous du mâle, soyez lesbiennes ». Ce n'est un secret pour personne, les féministes occidentales ont une dent contre les hommes hétérosexuels. Contre le « système patriarcal », disent les plus

modérées, mais puisqu'elles attribuent cette structure sociale aux hommes qui en seraient tant les fondateurs que les bénéficiaires exclusifs (à l'exception des femmes « victimes de misogynie intériorisée » ou qui coucheraient par opportunisme avec l'occupant), la distinction relève de la langue de bois. Le mâle, c'est le mal pour une minorité d'idéologues de plus en plus bruyantes et visibles, qui parviennent à fédérer des sympathisantes autour d'un concept, celui de « sororité », bien difficile à incarner sans la désignation, l'essentialisation et la diabolisation d'un ennemi commun – *L'Ennemi principal*, comme le veut le titre d'un ouvrage de Christine Delphy. C'est à se demander quand seront proposées des thérapies pour guérir de l'hétérosexualité.

Ces derniers temps, en effet, se multiplient les pastilles vidéo et les articles de presse où des icônes de la cause – aux États-Unis comme en France – s'interrogent sur la « compatibilité entre idéaux féministes et couple hétérosexuel », et où l'hétérosexualité est présentée comme le produit d'un conditionnement social. Un festival organisé en septembre 2019 à Paris a ainsi proposé de « sortir de l'hétérosexualité » réduite à une « fiction politique » : « On parle beaucoup de genre, mais moins de la production des morphologies, des hormones ou du génome, qui sont également conditionnés par des politiques de contrainte des mouvements ou de l'alimentation des femmes, qui produisent au fur et à mesure des années une binarisation des corps. Les corps ne sont pas une donnée, mais des archives du sexisme et du patriarcat. [...] L'hétérosexualité n'a qu'à bien se tenir ! »

La romancière Virginie Despentes, dans un récent volet du podcast « Les couilles sur la table », affirme que « toutes les femmes seraient lesbiennes sans injonction sociale à l'hétérosexualité » (sauf quelques « rares grandes amoureuses comme Béatrice Dalle »). Odile Fillod, chercheuse indépendante qui s'est spécialisée dans la réfutation d'études relatives aux différences d'origine biologique entre hommes et femmes, dit quant à elle qu'« on peut parfaitement imaginer que si [...] la plupart des hommes sont attirés exclusivement par des femmes et réciproquement, c'est entièrement sous l'effet de l'injonction culturelle massive à l'identification à un genre et à la sexualité hétérosexuelle à laquelle sont soumis les êtres humains dès leur naissance ».

Bref, nous sommes de plus en plus abreuvés de discours qui nient la nature de l'hétérosexualité, certains n'hésitant pas à en faire une pathologie ou une déviance →

Isabelle Marlier est écrivain et ethnologue.



Sorcières allant au Sabbat, Luis Ricardo Falero, 1880.



Une manifestation féministe non mixte, organisée en marge du contre-sommet du G7, Irún (Espagne), 22 août 2019.

acquises, dont il faudrait impérativement se débarrasser : exactement comme l'homosexualité est avisée par l'Église et ses satellites œuvrant à chasser Satan. Car la logique est la même en dépit du clivage politique entre des religieux conservateurs et des dogmatiques progressistes qui, dans tous les cas, ne veulent que le triomphe du Bien sur les forces du Mal. Quand des féministes en lutte « contre les violences faites aux femmes » proposent de délivrer celles-ci du mâle en devenant lesbiennes, elles usent du même argument que les promoteurs des thérapies de conversion qui voient chez les lesbiennes des victimes d'abus sexuels. Quand des féministes affirment que l'hétérosexualité n'a rien d'une orientation naturelle et qu'il faut s'en extraire pour s'épanouir, on croit entendre le père Marek Dziewiecki s'exprimer au sujet de l'homosexualité. Particulièrement inquiètes d'une diffusion des études de psychologie évolutionniste, qui risquerait de donner du grain à moudre aux conservateurs de tout bord via l'erreur naturaliste, ces féministes leur en fournissent néanmoins par brouettes en défendant d'arrache-pied des thèses hors-sol qui ignorent des décennies de recherche scientifique.

Parallèlement à ces attaques, jusqu'ici principalement rhétoriques, contre l'hétérosexualité, on assiste au sein du mouvement féministe à une floraison d'idées et d'initiatives qui flirtent étroitement avec l'irrationnel via le regain de la sorcellerie, où les femmes se retrouvent associées à la nature comme sous la plume de philosophes phallocrates d'antan. Cet engouement, qui donne lieu à pléthore de publications et d'événements divers, est souvent relié en Occident francophone à l'ouvrage de

Mona Chollet, dont la thèse téléologique (les chasses aux sorcières de la Renaissance sont des crimes de masse misogynes visant à exclure les femmes du travail salarié en vue de l'avènement du capitalisme) s'est vu réfutée illico par des travaux d'historiens. Qu'à cela ne tienne ! Même la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, confie sans fard dans les médias sa foi dans cette version chic et révisionniste d'un fléau social antédiluvien qui fait encore des mort(e)s aujourd'hui, notamment en Afrique. C'est d'ailleurs entourée d'artistes et d'intellectuelles que cette représentante du gouvernement a signé l'appel « Sorcières de tous les pays, unissons-nous ! » (où, reconnaissons-le, une petite place est faite aux femmes ostracisées, puis assassinées de nos jours par leurs proches et voisins, comme à la Renaissance, en vue de leur voler leur statut et/ou leurs biens).

Alors... à quand les séminaires de sorcellerie pour sortir de l'hétérosexualité ? À quand les stages écoféministes de « *reconnexion profonde avec le vivant* » où il sera psalmodié aux participantes que « *ce n'est pas leur destin de faire leur vie avec des hommes et pour les hommes, et qu'il y a des marges de manœuvre à gagner : en devenant lesbienne et en construisant une vie commune avec d'autres femmes mais aussi en faisant collectivement la critique de l'hétérosexualité pour montrer que ça n'a rien d'une évidence* » ? À quand, au nom de la lutte « contre les violences faites aux femmes », les séances d'exorcisme pour chasser du corps et de l'âme des hétérosexuel(le)s le diable « patriarcal » ? Et au prix de quelles souffrances pour les en délivrer – en vain ? •

CHERCHEZ LA FEMELLE !

Par Jonathan Siksou

Une chercheuse au Muséum d'histoire naturelle de Londres dénonce la surreprésentation des mâles parmi les collections d'animaux empaillés. Pour combattre les stéréotypes de genre, chassons donc davantage de femelles.

Après les tableaux décrochés dans les musées, les animaux empaillés risquent d'être les prochaines victimes de l'épuration post-#metoo. Natalie Cooper, chercheuse au Muséum d'histoire naturelle de Londres, n'est pas peu fière d'avoir démontré, dans une étude publiée par la revue *Proceeding of the Royal Society B*, que les mâles oiseaux et mammifères sont scandaleusement surreprésentés dans les collections d'institutions historiques telles que les muséums de Londres, Paris, New York, Washington et Chicago. « *Nous nous intéressions aux préjugés de genre dans le milieu scientifique*, explique-t-elle, *où il y a par exemple une surreprésentation de chercheurs hommes blancs aux postes haut gradés. Aussi trouvions-nous intéressant de voir si ce biais masculin se retrouvait dans les collections des musées.* » Avec une équipe de chercheurs très sérieux, elle a donc soulevé les jupes et baissé les pantalons de quelque 2,5 millions de spécimens pour savoir ce qu'il y avait dessous. Et sa scientifique intuition était juste : seuls 40 % des oiseaux et 48 % des mammifères empaillés, en moyenne, sont des femelles. Mais pour certaines espèces, leur pourcentage oblige à la repentance à perpétuité : on ne dénombre que 9,7 % de nanas chez les passereaux, 11,5 % chez les gobemouches noirs, moins de 10 % de donzelles dans les armoires de chauves-souris et à peine 24 % de demoiselles belettes. L'étude pondue par ces chercheurs pointe également le fait que moins de 40 % des artiodactyles (girafes, chameaux, cerfs et autres bisons) de nos musées sont des femelles, alors que dans la nature elles sont majoritaires ! Faudrait-il tuer plus de mamans Bambi au nom de l'égalité ? C'est ce qu'on pourrait comprendre en lisant Natalie Cooper : « *En ignorant les femelles, nous n'avons pas un tableau complet du vivant ; or cela est essentiel pour prédire, entre autres, comment la taille des corps pourrait répondre au changement*



climatique. » (Si c'est en plus au nom du « Climat », je veux bien être sonneur dans un équipage conduit par Greta Thunberg.) La chercheuse londonienne a aussi un autre message à faire passer : « *Regardez comment les femelles animaux sont considérées comme chastes, soumises aux mâles, sans contrôle de leur accouplement. Cela reflète des stéréotypes de genre chez les humains au XIX^e siècle, pas la réalité de la nature.* » Il est vrai que l'expression (très vulgaire) « c'est une chienne » vient bien de quelque part, que les demandes de GPA explosent ces temps-ci chez les lamas du Tibet et que les couples de lémuriens homos bataillent ferme pour faire reconnaître leur droit à la PMA. M^{me} Cooper a raison : c'est injuste. Mais il est une autre injustice, criante, terrible et implacable, étouffée qui plus est par un silence assourdissant. Dans la nature, la plupart des animaux mâles sont plus beaux que les femelles. Pour faire leur cour, être l'heureux élu des parades amoureuses ou tout simplement pour crâner, les oiseaux se parent de plumes chatoyantes, les poissons et batraciens rivalisent de tâches et de rayures multicolores, et que dire du pelage des grands fauves... quand leurs dames, contraintes par une Création machiste à couvrir le nid ou à allaiter la portée, sont condamnées à porter une simple tenue de camouflage. Comme le dit Calimero : « *C'est vraiment trop injuste.* » •

BORIS JOHNSON LE TRIOMPHE ROMAIN

Par Jeremy Stubbs



Boris Johnson au 10 Downing Street, 13 décembre 2019.

Terrassant Jeremy Corbyn, le Premier ministre britannique Boris Johnson a conquis les bastions ouvriers. Son mélange d'étatisme et de libéralisme est le meilleur rempart au (vrai) populisme.

En l'an 46 avant J.-C., mettant fin à une terrible guerre civile, Jules César célèbre à Rome un quadruple triomphe au cours duquel il distribue de l'argent aux citoyens, satisfait les revendications des *populares* – les représentants des couches les plus pauvres de la société – et lance une grande réforme de l'administration romaine.

Au petit matin blafard du 13 décembre, contemplant les résultats des élections législatives au Royaume-Uni, je n'ai pas pu m'empêcher de penser au vainqueur de la Gaule dont les œuvres faisaient autrefois partie de l'éducation classique de tout écolier anglais, de celle du Premier ministre comme de la mienne, humble membre du Parti conservateur. Car l'élection triomphale de Boris Johnson représente non pas *une* victoire, mais *quatre*. Et les actions, déjà engagées et à venir, du Premier ministre sont étrangement analogues à celles de César.

Quelles sont ces quatre victoires ?

La première est celle, personnelle, de M. Johnson. Celui dont beaucoup de commentateurs disaient qu'il ne racontait jamais la vérité, qu'il était indigne de la confiance du peuple, qu'il ne voulait pas négocier avec l'UE, qu'il cherchait, en populiste fanatique, à renverser les traditions démocratiques de son pays, vient d'infliger un démenti cinglant à tous ses détracteurs. Il a tenu ses promesses ; il a très largement convaincu l'électorat ; il a déjà entamé une série de négociations prometteuses avec l'UE ; et il a rétabli la stabilité dans les branches législatives et exécutives qui étaient grippées depuis trop longtemps. Les auteurs de ces commentaires devraient maintenant ravalier leurs paroles. Le feront-ils ? Il est peu probable qu'ils se remettent en cause. Consolons-nous avec Monsieur de La Rochefoucauld qui formule cette triste vérité : « *À mesure que la philosophie fait des progrès, la sottise redouble ses efforts pour établir l'empire des préjugés.* »

La deuxième victoire est celle, inespérée, du Parti conservateur. Alors qu'il est au pouvoir depuis maintenant neuf ans, la loi de l'alternance aurait dû mettre fin à sa domination. Obligé de guider le pays à travers les écueils de la crise financière et du séisme politique que représente le Brexit, le gouvernement tory a pris un grand nombre de ces décisions dites « courageuses » qui nuisent gravement à une courbe flatteuse dans les sondages. Arrivant en cinquième position aux élections européennes au mois de mai, le parti avait été déclaré moribond par les je-sais-tout de l'intelligentsia. Le départ et l'exclusion d'une vingtaine de ses députés à l'automne ont reconforté l'image d'un parti en pleine guerre fratricide et sur le point d'implorer. Avec désormais une marge de 80 députés, les conservateurs de Boris Johnson sont de nouveau aux commandes avec la plus large majorité depuis les beaux jours de Margaret Thatcher. On objectera qu'il s'agit d'un vote contre le leader travailliste, Jeremy Corbyn. Cependant, la défaite de son parti, qui perd 60 sièges par rapport à 2017, est plutôt d'ordre structurel. Répugnant à honorer le résultat du référendum de 2016 et promettant des investissements colossaux, peu crédibles, les travaillistes ont laissé filer vers les conservateurs un grand nombre de leurs électeurs traditionnels. Sur les 100 circonscriptions les plus « ouvrières », en 2017, les conservateurs en détenaient 13 et les travaillistes 72 ; aujourd'hui, les derniers en ont 31 et les premiers 53. Ce

conservatisme « col bleu » est parfaitement conforme à la tradition du grand leader tory du XIX^e siècle, Benjamin Disraeli – quelqu'un que Jeremy Corbyn ne doit pas trop apprécier puisqu'il était... juif.

La troisième victoire est celle, non seulement des partisans du Brexit, mais aussi de toutes les personnes, qu'elles aient voté « Leave » ou « Remain » en 2016, qui ont la conviction qu'il faut, coûte que coûte, mettre à exécution le choix des électeurs. Faisant l'économie du mythe du deuxième plébiscite préconisé par certains politiciens et intellectuels, le résultat des élections confirme sans appel la volonté majoritaire en faveur du Brexit. Certes, les indépendantistes écossais ont pu célébrer une grande victoire, raflant 48 des 59 sièges attribués à leur pays, ce qui renforce leurs appels à un autre référendum sur l'indépendance. Cependant, les sondages d'opinion en Écosse ne sont pas aussi nettement favorables à la séparation d'avec la Grande-Bretagne. Chronologiquement, le Brexit interviendra d'abord, ce qui rendra l'indépendance écossaise beaucoup plus difficile, combinant un problème de frontière encore plus complexe que l'irlandaise, et un problème de monnaie inédit, l'Écosse utilisant la livre sterling. De surcroît, au cours de 2020, les résultats de la gestion sous-performante des finances du pays par Nicola Sturgeon risquent de devenir de plus en plus apparents, tandis qu'en mars, le procès de son prédécesseur, Alex Salmond, accusé d'agressions sexuelles, n'arrangera pas les choses.

La dernière victoire, qui vient couronner toutes les autres, est celle de la vie politique au Royaume-Uni qui, ayant été mise à l'envers par le casse-tête du Brexit, est finalement remise à l'endroit et de manière décisive. Avec un mandat on ne peut plus clair, Boris Johnson aura toute liberté pour mettre en œuvre son programme « césarien » d'investissements dans la santé, la police, les écoles et les infrastructures, et de réforme du service public. Ce programme est destiné à répondre aux besoins des couches populaires – les *populares* de notre époque – qui ont voté pour le Brexit et pour lui. Est-ce à dire que BoJo est un populiste, comme le prétendent les analystes à la petite semaine dont la compréhension du mot « populisme » n'est pas digne d'un étudiant de première année dans une bonne université ?

En plus de Jeremy Corbyn, ces élections ont fait un autre grand déçu : Nigel Farage. Son Brexit Party n'a aucun siège à Westminster et sa version radicale du Brexit a été marginalisée au profit de celle, pragmatique et conciliatrice, de Boris Johnson. Celui-ci, en tant que « *one nation Tory* », mêlant étatisme paternaliste et libéralisme pragmatique, est surtout notre bouclier contre le populisme. Le lecteur trouvera peut-être mon parallèle entre BoJo et Jules César trop hyperbolique à son goût. Certes, il témoigne d'un enthousiasme sans doute coupable. Mais la victoire de Johnson sera plus complète et plus durable que celle de César, car – n'en déplaise à certains – elle est surtout démocratique. •

GEORGES KUZMANOVIC

« BEAUCOUP DE FRANÇAIS REFUSENT DE SE FAIRE ÉCRASER DANS LA MONDIALISATION »

Propos recueillis
par Daoud Boughezala

Ancien conseiller de Jean-Luc Mélenchon, Georges Kuzmanovic préside le mouvement République souveraine. Il dénonce le principe de la retraite par points et appelle tous les souverainistes républicains à s'unir pour sauvegarder le modèle social français.

Causeur. La retraite par points voulue par le gouvernement doit aboutir à la création d'un régime unique couvrant les agriculteurs comme les salariés. Comprenez-vous sa logique ?

Georges Kuzmanovic. C'est une vaste foutaise. Depuis le début, le projet de Macron est de casser la retraite par répartition et le modèle républicain hérité du Conseil national de la Résistance pour lui substituer un système par capitalisation. Les députés et divers porte-parole de LREM n'ont pas le courage de l'exprimer. Ils représentent les intérêts des banques et des fonds de pension, comme le révèlent par exemple les oublis de M. Delevoye sur ses fonctions auprès d'assureurs, ainsi que les rencontres entre Emmanuel Macron et Larry Fink, président du plus grand fonds d'investissement mondial BlackRock.

Mais le gouvernement prétend au contraire pérenniser le système par répartition...

En vérité, la généralisation de la retraite par points, comme l'a expliqué François Fillon devant le Medef en 2017, permet surtout au gouvernement de baisser la valeur du point pour résoudre les problèmes budgétaires du gouvernement. Ce système va aboutir à ce que les gens aient des retraites moindres, et il leur faudra donc capitaliser pour les améliorer – enfin ceux qui en auront la possibilité financière. Notez que BlackRock a félicité le gouvernement Macron pour cette réforme, comme pour la loi Pacte, car cela ouvre l'option « retraite par capitalisation » qui permettra à ce fonds de faire de l'argent. Et la Commission européenne encourage le gouvernement à tenir le cap. Ce qui est logique, puisque Bruxelles cherche par tous les moyens à casser cette spécificité française, à savoir la solidarité nationale entre les générations et les classes sociales ; spécificité qui tient de l'identité et qui est un des moyens qu'a encore la France de rayonner au-delà de ses frontières.

Au pouvoir, vous seriez confronté aux mêmes contraintes démographiques. Pour sauvegarder la pérennité du système de retraite, augmenteriez-vous la durée de cotisation ou l'âge du départ en retraite ?

Je refuse de rentrer dans un débat biaisé par les cadres définis par d'autres. Il faut prendre en compte tous les paramètres. D'abord, notre pays compte officiellement 8,5 % de chômeurs, soit 6 millions de citoyens. Selon l'OCDE, le chômage réel est de l'ordre de 20 % si on compte ceux qui ne se déclarent plus chômeurs ou ceux qui ont un travail tellement précaire qu'ils ne peuvent pas en vivre. Avec un tel niveau de chômage, qui touche gravement les jeunes, à quoi bon prolonger l'âge de départ en retraite ? L'argent qui n'est pas versé comme retraite sera dépensé sous forme de prestation sociale pour →



Georges Kuzmanovic.

soutenir les jeunes qui n'accèdent pas à l'emploi. Et il y a un point que le gouvernement et les médias n'abordent pas : la très forte augmentation de la productivité, qui a permis un enrichissement global de la France ces trente dernières années ; hausse de la productivité dont n'ont pas profité les salariés, bien au contraire. Comme l'a démontré Thomas Piketty, en un siècle, la répartition des revenus du travail est passée de 30 % pour le capital et 70 % pour le travail à un rapport 40/60. Dix points ont été pris sur le travail par le capital, d'où des records absolus de versement de dividendes aux actionnaires du CAC 40 ou l'augmentation indécente tant du nombre de millionnaires et de milliardaires que de leur fortune. Si l'augmentation du taux de productivité avait profité à tous par l'amélioration des prestations sociales, le financement de l'hôpital ou des retraites, on n'en serait pas là.

Une crise sociale nationale grave et/ou une crise financière mondiale nous pendent au nez

Dans ce contexte tendu, voyez-vous un débouché politique au mouvement social ?

Ça viendra. Nous sommes dans cette première phase dégagiste d'un peuple qui dit : « Non ! » Comme avec les gilets jaunes, on assiste à un dépassement des groupes dirigeants – LFI, RN et autres – par leur base.

Jean-Luc Mélenchon s'est félicité du soutien de Marine Le Pen à la grève, saluant son pas vers « l'humanisme ». Croyez-vous possible une grande alliance populiste RN-LFI ?

Non, c'est parfaitement absurde. Les organes de communication de LREM n'ont rien trouvé d'autre pour tacler leurs opposants. Je pense plutôt à un rassemblement des souverainistes et républicains rompant avec le clivage gauche-droite, un peu tel que l'avait tenté Chevènement en 2002. Sauf qu'en 2002, le traité constitutionnel européen de 2005, puis la crise économique de 2008 n'étaient pas passés par là. Le moment est venu et le peuple montre la voie : le temps est à la reconquête de la souveraineté nationale et populaire.

Qui rassembleriez-vous ?

Tous ceux qui veulent conserver en même temps le modèle social français, soit la République sociale et laïque, et défendre une certaine idée de la grandeur de la France et de son identité. Beaucoup de Français, y compris de droite, refusent de se faire écraser dans la mondialisation et de se donner pieds et poings liés aux États-Unis et au grand capital transnational. Dans les cortèges, les Français expriment deux angoisses profondes : la peur du déclassement, y compris parmi les classes moyennes aisées, et l'attachement au modèle social républicain. Cela explique le soutien populaire de l'ordre de deux Français sur trois à ce mouvement de grève.

En attendant le Grand Soir souverainiste, Marine Le Pen semble marquer des points. Avec son discours social-patriotique, va-t-elle plumer la volaille mélenchoniste ?

L'électorat de Mélenchon a déjà été plumé en partie, et une autre partie déçue. Mais le discours social du RN n'est pas très clair. Jordan Bardella a déclaré que toutes ces grèves prenaient les gens en otage, reprenant un argument classique du néolibéralisme. Cependant, comme l'analyse Jérôme Sainte-Marie, il existe un bloc populaire sociologique spontané. Une partie du peuple – les catégories populaires et tous ceux qui ont perdu leur travail industriel – est prête à voter pour les candidats qui semblent en opposition avec le bloc élitare, qu'ils soient RN, LFI ou autre. Cela dit, le nom Le Pen reste un obstacle, comme les turpitudes de Jean-Luc Mélenchon. Le RN n'étant pas en mesure de gagner, la FI encore moins, ils participent pour le moment au maintien du bloc élitare au pouvoir.

Peut-être moins en 2022. Les sondages ne prédisent pas une victoire large et certaine du candidat du bloc élitare (Macron) s'il se retrouvait au second tour face à Marine Le Pen. Prévoyez-vous un « Tout sauf Macron » ?

On ne peut pas résumer l'avenir de notre pays et de la politique française à la question : « Marine Le Pen sera-t-elle au second tour ? » Imaginons que Le Pen gagne la présidentielle. Il lui resterait les législatives à gagner. Or dans le meilleur des cas, le RN ne pourrait décrocher plus de 150 députés, donc pas de majorité. On obtiendrait alors une cohabitation avec Marine Le Pen inaugurant les chrysanthèmes et un Premier ministre libéral qui mènera la politique nationale façon diktat de l'UE. Surtout, ce bloc populaire, quel que soit celui qui l'incarne, doit faire face à énormément d'ennemis extérieurs et intérieurs, y compris une haute fonction publique formée à l'ENA, qui vénère idéologiquement le néolibéralisme. Et puis encore faut-il arriver à l'élection présidentielle, peut-être qu'une crise éclatera d'ici 2022.

Quel scénario avez-vous en tête ?

Je pense à deux crises potentielles qui nous pendent au nez : une crise sociale nationale grave et/ou une crise financière mondiale. Des grèves longues face à un gouvernement qui ne lâche rien pourraient paralyser le pays. Beaucoup d'économistes nous alertent sur le risque d'une crise financière encore plus grave que celle de 2007-2008, qui mènerait potentiellement à un effondrement systémique des banques. L'un ou l'autre de ces scénarios ouvrirait un moment politique imprévisible. De ce genre de situation, il peut aussi bien sortir un 18 Brumaire, un 1793, un Napoléon III, un fascisme ou un gouvernement républicain d'union nationale axé sur la défense de la souveraineté. Cette dernière option serait, je crois, la seule issue viable et en même temps voulue par le peuple, comme l'illustre le Brexit au Royaume-Uni. •

RETRAITES LE SUICIDE FRANÇAIS

Par Jean-Luc Gréau



Avec la réforme des retraites, la France paie quarante années d'erreurs économiques. Pour éviter de baisser le niveau des pensions et de déprimer la consommation, le gouvernement devrait financer le déficit des retraites par l'émission de bons du Trésor garantis par la Banque centrale européenne.

Combien sommes-nous inégaux sous la toise des retraites ! Selon que nous aurons connu la réussite professionnelle ou non, que nous aurons bénéficié d'un statut protecteur ou pas, que nous aurons joui d'une prébende d'État ou pas. Mais aussi selon notre âge. Car le contexte qu'affrontent les jeunes générations est le moins favorable depuis quarante ans. Pour nombre d'entre eux, l'horizon de la retraite est bouché.

Mais la question de l'âge influe aussi sur notre perception de l'imbroglio en cours. Les quinqu- →

généralistes, sexagénaires ou septuagénaires, dont votre serviteur, qui ont vécu la grande grève de décembre 1995, ont le sentiment de vivre en décembre 2019 un remake avec la même intrigue et les mêmes personnages, l'intrigue manichéenne qui oppose les réformateurs d'un système budgétivore aux défenseurs de droits justement acquis, des robots à des humains de chair et de sang, des oppresseurs à des troubadours du peuple.

Sauf précisément que le contexte a changé. Autant le problème apparaissait soluble il y a vingt-trois ans – il suffisait de soumettre au vote des Français le principe de l'égalité devant la retraite, à cotisations égales retraites égales, tandis que nous avons subi la capitulation des matamores Chirac et Juppé – autant le problème actuel est pourri jusqu'à son tréfonds.

Un suicide collectif des décideurs

Quarante années d'erreurs et de fautes politiques nous ont placés dans une souricière, pour le budget, pour le commerce extérieur, pour l'emploi et les retraites. Autant leur recension s'avère fastidieuse, autant elle s'avère nécessaire. Premier jalon, la retraite à 60 ans décidée par Mitterrand en 1981 au

moment où l'espérance de vie s'accroît et où la croissance fléchit. Deuxième jalon, l'augmentation des pensions à partir d'un rachat de points offert par le patronat dans les années 1980. Troisième jalon, le Marché unique européen aux termes duquel il est interdit aux États membres de lancer des projets stratégiques tels qu'Airbus et, surtout, de soutenir par des allègements de charges appropriés les secteurs exposés à la concurrence du grand large. Quatrième jalon, la faute décisive du choix de l'unification monétaire, décidée pour d'obscurs motifs politiques. Nous sommes tombés dans la trappe d'une monnaie germanique nommée euro qui a généré désindustrialisation, dépression de l'emploi et des salaires des secteurs concurrentiels, perte sous-jacente de recettes fiscales et sociales. Cinquième jalon, la globalisation initiée par les financiers anglo-américains appuyés sur le Parti communiste chinois, à laquelle il était d'autant plus difficile de se soustraire qu'elle ouvrait des opportunités nouvelles à l'industrie allemande. Sixième jalon, le régime des 35 heures qui a vu naître une culture du non-travail sous les auspices enchanteurs de la société des loisirs. Septième jalon, les crises de 2008 et 2010 enracinées précisément dans la globalisation et la monnaie unique.



Emmanuel Macron visite un Ehpad à Talence (Gironde), décembre 2016.

Ce suicide engage la responsabilité collective des « décideurs » politiques, si l'on ose dire, de droite et de gauche, des syndicats retranchés dans leurs forteresses du secteur public, des vestales médiatiques et du patronat. Un patronat dont Flaubert aurait dit que sa responsabilité était « hénaurme », un patronat qui a joué les boute-feux de la monnaie unique et de la globalisation, un patronat dont les grands membres jouent au sport collectif de la délocalisation, un patronat qui rejette dans les ténèbres extérieures les salariés quinquagénaires et sexagénaires.

Il y a de plus en plus de retraités chaque année et de moins en moins de cotisants

Mais voici que ces acteurs fautifs sont rattrapés par leurs fautes. Les décideurs politiques n'ont plus de choix et n'ont, par voie de conséquence, plus rien à décider au sens propre. Les forteresses du secteur public menacent ruine. Les vestales médiatiques éprouvent quelque mal à entretenir la flamme sacrée, menacée par le souffle populiste. Les patrons sont à la merci d'une nouvelle Grande Dépression qui balaierait leurs calculs aventurés.

Que faire ?

Je crois deux choses nécessaires. La première consiste à s'extraire du moment présent pour faire l'énoncé vrai d'un problème insoluble. La seconde conduit à s'extraire de l'écheveau des solutions techniques ou idéologiques proposées par les acteurs du paysage politico-médiatique pour aller chercher des lumières dans la théorie économique, la vraie, et non pas la tambouille toxique des « think tanks » et des économistes de banque.

La question des retraites est une question *comptable*. Il y a de plus en plus de retraités chaque année et de moins en moins de cotisants, bon an mal an. Faute de pouvoir augmenter les rémunérations dans le secteur privé comme dans le secteur public, la masse des revenus est vouée à stagner dans la durée, dans le meilleur des cas. La majoration des cotisations, théoriquement envisageable, alourdirait le fardeau d'un salariat précarisé pour maintenir tout juste les pensions définies. Les régimes spéciaux du public, plus ou moins justement décriés selon le cas d'espèce, n'offrent pas d'économies substantielles, même si elles étaient rayées d'un trait de plume. Les fonctionnaires territoriaux, en large surnombre, sont inamovibles. Des difficultés supplémentaires, spécifiques, sont apparues au fil du temps : chômage des seniors, pauvreté croissante des retraités du commerce, de l'artisanat et de la paysannerie.

Enfin, sous un angle global, la mise en œuvre de nouvelles mesures d'ajustement aurait aussi pour effet de déprimer une croissance qui peine à s'élever au-dessus de zéro.

Et les mesures courageuses que l'on pourrait prendre, telles que la pénalisation des sociétés cotées qui jettent à la rue les quinquagénaires et les sexagénaires ou les incitations à un emploi précoce des jeunes qui s'enlisent dans des formations interminables à bac + 7 ou + 8, offrent surtout des satisfactions pour l'esprit. La question comptable des retraites a franchi un seuil critique.

Reste l'arme de destruction massive constituée par la retraite *par points*. La retraite par points ne manque pas de séduction, dans la mesure où elle offrirait la faculté d'un départ progressif des personnes d'âge mûr qui céderaient leur place après avoir formé de jeunes remplaçants. Elle est techniquement irréprochable. Mais elle ouvre un abîme social dans toute la mesure où elle permet au pouvoir en place de réduire les pensions individuelles et catégorielles pour en ajuster le poids global sur les recettes disponibles. Elle instituerait un régime de répartition à *cotisations définies* en lieu et place du régime à *prestations définies*. À l'instar des retraites par *capitalisation* qui sont servies par IBM ou Boeing, dont les bénéficiaires sont tributaires des gains des fonds qui les prennent en charge.

Il y a longtemps de cela, alors que nous semblions prospères, certains ont proposé un financement des retraites par la *création de monnaie nouvelle*. Il y avait de quoi heurter tous les esprits pour lesquels les revenus doivent être issus du travail ou de droits acquis par le travail. Mais nous voilà exposés aux basses eaux de la déflation qui menacent de mettre à sec le navire France. L'interdit n'a plus lieu d'être. Nécessité fait loi. Je propose de financer par de la monnaie nouvelle l'*écart* entre les recettes disponibles et les pensions définies, ainsi que les mesures d'âge telles que les préretraites et les compléments de retraite des artisans, des commerçants et des paysans.

Il s'agirait, dans la pratique, de permettre l'émission de bons d'État par le Trésor public français, au bénéfice des régimes de retraite. Ces bons seraient présentés aux guichets de la Banque centrale européenne qui émettrait en contrepartie de la monnaie nouvelle. L'opération s'inscrirait dans le registre de la lutte contre la déflation rampante, contre laquelle la banque de Francfort s'évertue sans grand succès en inondant les *marchés financiers* de monnaie nouvelle. Tandis que la monnaie nouvelle finançant les régimes de retraite se déverserait sur les *marchés économiques* de la consommation. La BCE, qui a racheté quelque 4 500 milliards de dettes pour sauver les banques et l'euro, nous doit bien ça. •

HERVÉ NOVELLI

L'UBERISATION DE L'ÉCONOMIE

NE FAIT QUE COMMENCER

Propos recueillis par Daoud Boughezala et Gil Mihaely

L'ancien secrétaire d'État aux PME Hervé Novelli a créé le statut d'auto-entrepreneur. Dix ans après, il dresse un bilan globalement positif de l'uberisation de l'économie. Et annonce la fin du salariat.

Causeur. En tant que secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des PME et du Tourisme sous la présidence de Sarkozy, vous avez créé le statut d'autoentrepreneur. Cette mesure devait permettre aux Français de travailler plus pour gagner plus. Dix ans plus tard, quel bilan en dressez-vous ?

Hervé Novelli. Un bilan très positif. Aujourd'hui, il y a à peu près 1,4 million d'autoentrepreneurs en France ! Lorsque j'ai créé ce statut, j'entendais simplifier la création d'activité en supprimant les prélèvements avant les chiffres d'affaires et en recevant un numéro Siret trois jours après l'avoir déclarée. Et le succès de ce phénomène a été démultiplié par l'arrivée de la révolution numérique en 2009. Sont alors nées toutes les applications virtuelles mettant en relation des autoentrepreneurs ayant un service à offrir et des personnes qui en expriment le besoin.

La preuve que ce statut favorise l'économie, c'est que le gouvernement Hollande, faute de pouvoir supprimer

la chose, a changé le mot. C'est devenu « microentrepreneur », admirez la trouvaille sémantique !

Même s'il n'a pas été remis en cause, le statut de microentrepreneur fait surtout le bonheur des plates-formes comme Uber, Airbnb ou Deliveroo. Leur émergence a transformé le marché du travail et les mécanismes de solidarité sociale. Cette mutation ne nuit-elle pas aux plus faibles ?

Le succès de l'autoentrepreneur révèle la crise du salariat. Or, le salariat a correspondu à une certaine période de l'état des forces productives : un contrat entre un patron et des salariés qui offraient leur force de travail quantifiable en heures fixes pour permettre la production de masse et l'industrie. En gros, *Les Temps modernes* de Chaplin. Tout au long du xx^e siècle, on croyait que le salarié était l'horizon indépassable. Puis tout a subitement muté, passant d'une économie de production industrielle à une économie de services, accélérée par la révolution technologique. Le travail indépendant correspond mieux que le salariat à cette nouvelle époque.

En a-t-on définitivement fini avec le salariat ?

Nous sommes dans une phase transitoire. Le salariat va devoir cohabiter avec le travail indépendant qui répond à l'aspiration à l'initiative individuelle. Pour de nombreux jeunes, le salariat n'est plus la panacée. Ils adorent travailler, puis s'arrêter deux ou trois mois, et reprendre. Du point de vue des entreprises, à l'ère de l'uberisation, le microentrepreneur répond mieux à la demande de services que le CDI et même le CDD : vous le payez, il paie ses charges et le travail est fait.

Avec les applications, vous pouvez travailler d'où vous voulez, et quand vous voulez, même la nuit. 25 % des salariés français sont déjà en télétravail. C'est dire la vitesse avec laquelle les entreprises s'adaptent. De mon point de vue, le stade ultime de l'entreprise est une

Maire (LR) de Richelieu, Hervé Novelli a été secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie de 2007 à 2010. Il a créé le statut d'autoentrepreneur.

plate-forme : en lieu et place du modèle vertical avec un patron en haut et des salariés en bas, un nouveau modèle horizontal met en relation des indépendants qui apportent leurs prestations à l'entreprise en réseau ou par internet.

Portées par ces technologies, les microentreprises ont-elles trouvé leur place sur notre marché du travail, au cadre légal réputé rigide ?

Pas entièrement. L'état actuel du marché du travail révèle un hiatus entre l'évolution de notre société et les formes contractuelles dans lesquelles l'activité s'incarne. Aujourd'hui, 80 % des entrants sur le marché du travail ont des CDD, alors que 80 % des salariés sont en CDI. On est au début de la plate-formisation de l'économie.

Cet essor pose plusieurs questions. L'un des avantages du salariat, c'est qu'il permet de traiter les problèmes de l'Assurance maladie, des vacances, de la retraite, etc. Quelle protection sociale assurer aux microentrepreneurs ?

C'est un problème majeur. On est au début de l'ère du travail indépendant, une phase un peu similaire aux cadences infernales qu'ont connues les salariés au début du xx^e siècle. Il faut donc organiser la protection sociale de l'indépendant. Sur le modèle canadien, notre protection sociale devrait s'ouvrir aux indépendants pour les assurances maladie, les congés maternité (de douze mois pour une travailleuse indépendante au Canada !), voire la retraite. Reste le sujet épineux du chômage. Un indépendant doit s'assurer pour continuer à toucher un revenu dans les périodes où il n'a plus de client ni d'activité. Faut-il faire contribuer les plates-formes ? Développer les assurances personnelles ? Il y a tout un travail de recherche à effectuer pour ne pas faire de la protection sociale de l'indépendant un décalque de celle du salarié. Marx disait : « *Les infrastructures commandent aux superstructures.* » Cela signifie que l'état des forces productives génère les superstructures, c'est-à-dire les cadres légaux. Or, notre état des forces productives a profondément muté, on n'est plus dans la relation salariat-patron telle que l'avait codifiée le Conseil national de la Résistance.

Certes, mais depuis les Trente Glorieuses, les nations occidentales s'appuient sur des classes moyennes relativement prospères et stables. L'uberisation ne menace-t-elle pas l'équilibre de nos sociétés ?

Ce ne sont pas les autoentrepreneurs qui ont détruit les classes moyennes, mais l'incapacité de celles-ci à assurer un avenir à leurs enfants. Je suis très fier d'avoir créé des dizaines de milliers d'emplois non salariés dans les banlieues grâce aux VTC. L'indépendance a



Hervé Novelli.

offert la possibilité à des jeunes, même au prix de souffrances et de difficultés, de s'élever dans la hiérarchie sociale alors qu'ils n'avaient aucun autre revenu que l'assistance ou le deal.

Plus globalement, dans la société de demain, le risque sera un peu plus présent, les notions d'indépendance et d'initiative occuperont une place plus forte. Mon défi est de créer un cadre légal pour que cette société du risque qu'on décrit volontiers comme la société des nouveaux prolétaires soit aussi celle du redémarrage de l'ascenseur social.

Par quels moyens ?

D'abord, il faut organiser le dialogue entre les travailleurs des plates-formes et les plates-formes. Un syndicat professionnel des plates-formes numériques va bientôt apparaître, car elles ont un besoin vital de se regrouper. Les plates-formes doivent signer une charte de bonne conduite, qui permette aux bonnes plates-formes de chasser les mauvaises si nécessaire. C'est un point crucial pour humaniser et rationaliser l'utilisation par les plates-formes des travailleurs indépendants. Dans le même temps, il faut que les organisations d'autoentrepreneurs se développent pour nouer le dialogue social. Tout cela est prévu dans la future ordonnance contenue dans la loi mobilités. •

ÉTATS-UNIS CONTRE SAFA COUP D'ARRÊT AU DROIT DU PLUS FORT

Par Erwan Seznec

La justice américaine vient d'acquitter un cadre de Privinvest, holding d'Iskandar Safa, poursuivi pour fraude et escroquerie. Cet innocent qui a passé onze mois en prison est la victime collatérale d'une guerre économique sourde.

Onze mois de prison pour rien. Chef des ventes du groupe de construction navale Privinvest, propriété de l'homme d'affaires Iskandar Safa, Jean Boustani a été acquitté le 2 décembre 2019 par le tribunal de New York des accusations d'escroqueries portées contre lui par le département de la Justice américain (DOJ).

Son histoire tient du cauchemar. Ce cadre libanais avait été arrêté le 2 janvier à l'aéroport Kennedy, par lequel il transitait sur la route des vacances. Sans le savoir, il était sous le coup d'un mandat d'arrêt. L'État américain le poursuivait sur des fondements que des juristes sérieux qualifient de démentiels.

Tout commence en 2013. Le Mozambique veut acheter des navires de pêche et des vedettes de surveillance. Il emprunte sur les marchés financiers et passe commande aux chantiers navals de Privinvest, les Constructions mécaniques de Normandie, à Cherbourg. Jean Boustani s'occupe du dossier. Les bateaux sont livrés mais, hélas, la pêche au thon ne rapporte pas les fortunes escomptées. Sur fond d'incurie généralisée et de corruption, les gisements d'hydrocarbures off shore qui devaient sortir le Mozambique de la misère restent sous-exploités. L'État africain se retrouve en faillite en 2016. Il ne peut rembourser ses créanciers. Aux États-Unis, certains d'entre eux, représentés par des fonds d'investissement, saisissent la justice. On leur aurait menti, les « Tuna

Bonds », ou « emprunts thon », n'affichent pas le rendement annoncé (6 à 8 %, ce qui est énorme).

Le DOJ sort alors l'artillerie lourde : plusieurs lois adoptées dans les années 1990 et au début des années 2000, qui lui donnent une compétence planétaire. Il suffit que des dollars aient été utilisés ou un citoyen américain spolié pour lancer une procédure. Vont être ciblés Jean Boustani, Najib Allam, un autre cadre de Privinvest, mais également Manuel Chang, ancien ministre des Finances du Mozambique (arrêté en Afrique du Sud), ainsi que trois banquiers du Crédit suisse, coffrés le 3 janvier 2019 au Royaume-Uni, pour infraction au « Foreign Corrupt Practices Act » (FCPA). Impérialisme ? Oui, et à l'état pur, mais au nom du bien... En pratique, de plus en plus de voix en Europe, et singulièrement en France, dénoncent des procédures et des lois qui serviraient surtout à mettre des bâtons dans les roues des entreprises qui gênent les Américains¹. Total, Alstom et la BNP en ont fait les frais ces dernières années.

Dans le cas de Privinvest, la machine s'est grippée. Jean Boustani a décidé de plaider non coupable. Il a refusé de transiger avec le DOJ, ce que font la plupart des entreprises (voir entretien avec le député LREM Raphaël Gauvain). C'est ainsi qu'il s'est retrouvé devant un jury populaire, à Brooklyn, en novembre 2019. « *Les décisions d'acquiescement ne sont pas motivées aux États-Unis* », expliquent ses avocats, Jacqueline Laffont et François Artuphel. Néanmoins, l'acquiescement prononcé à l'unanimité signifie que les trois chefs d'accusation – fraude aux valeurs mobilières, blanchiment et escroquerie par voie électronique – ont été rejetés par le jury. « *Au terme de sept semaines de procès et de l'examen de milliers de pièces, l'argumentaire du gouvernement américain, construit sur une succession de mensonges, s'est effondré* », soulignent ses avocats. Jean Boustani n'a jamais travaillé ni même vécu aux États-Unis. Il n'a jamais été en contact avec les investisseurs qui se disent trompés et qui sont d'ailleurs bien plus aguerris en matière financière qu'un cadre de la construction navale ! Certes, Jean Boustani avait admis le versement de commissions à des intermédiaires au Mozambique. En France comme aux États-Unis, il s'agirait de pots-de-vin, mais le climat des affaires est différent au Mozambique. Par



Le département de la Justice des États-Unis annonce l'amende de 800 millions de dollars infligée à Siemens pour corruption, 15 décembre 2008.

ailleurs, ces commissions n'ont pas de rapport démontré avec la catastrophe des Tuna Bonds. La corruption est fréquente en Afrique, que les projets aboutissent ou non.

Le sort des autres accusés du scandale des Tuna Bonds est encore en suspens. Le Mozambique va un peu mieux. Le 12 décembre, les États-Unis ont annoncé un programme d'aide de plusieurs centaines de millions de dollars au profit de ce pays stratégique. En France, l'acquittement de Jean Boustani a été nettement moins médiatisé que son arrestation². Il est pourtant de bon augure. Les jurés populaires américains ne souhaitent pas nécessairement que leur justice se transforme en bras armé de la politique étrangère américaine, même au nom de la morale.

Nous sommes tous potentiellement concernés. Voté en mars 2018, le « Cloud Act » autorise les forces de l'ordre et les agences de renseignement américaines à consulter les données personnelles de n'importe quel client d'un opérateur télécom ou d'un hébergeur, y compris lorsque le client et le serveur qui stocke ses données se trouvent à l'étranger et n'ont aucun rapport avec les États-Unis. La personne concernée n'en sera même pas informée. •

1. Guillaume Marchand, « Mozambique : les vedettes de Cherbourg », *Causeur* n° 68, mai 2019.
2. Le 30 octobre, en plein procès de Boustani, Emmanuel Macron a, en tout cas, accepté de faire la une de *Valeurs Actuelles*, propriété d'Iskandar Safa, en plein procès de Jean Boustani, et cela à l'occasion d'un voyage officiel à la Réunion et à Mayotte, juste en face du Mozambique. L'entourage d'Iskandar Safa assure que c'était une coïncidence.

« Nous devons nous défendre »

Entretien avec Raphaël Gauvain, avocat et député LREM, auteur d'un rapport sur la protection des entreprises contre les lois et mesures à portée extraterritoriale, remis au Premier ministre en juin 2019.

Propos recueillis par E.S.

Causeur. Que pensez-vous de la libération de Jean Boustani ?

Raphaël Gauvain. C'est l'exception et non le cas d'espèce. Il est fort rare qu'un prévenu soit innocenté dans ce genre de dossiers, où la justice américaine applique l'extraterritorialité du droit américain.

Est-ce à dire que les tribunaux américains sont aux ordres ?

Pas du tout, car dans l'immense majorité des cas, les firmes incriminées transigent avec le DOJ, ce qui fait que le contentieux n'arrive jamais devant un tribunal indépendant. Les lois extraterritoriales sont instrumentalisées. Les poursuites vont souvent dans le sens des intérêts économiques américains.

Pourquoi accepter de négocier avec le département de la Justice, dès lors qu'aucune infraction n'a été commise sur le sol américain ?

Tout simplement parce que les États-Unis appliquent des mesures de rétorsion dès que les accusations sont formulées, sans attendre un jugement. Le DOJ lance une procédure, il fait arrêter des cadres, y compris à l'étranger, et immédiatement le gouvernement décrète des sanctions. Les entreprises qui veulent continuer à travailler là-bas, ou qui recourent à des sociétés américaines, sont obligées de négocier.

Que faire ?

On ne peut pas attendre que le système américain change. La France et l'Union européenne doivent se défendre et protéger leurs entreprises. Je fais des propositions en ce sens. C'est un sujet technique, mais de première importance. •

L'IMMIGRATION CONTRE LA PAIX CIVILE

Par Stéphane Germain

La Fondation Res Publica, présidée par Jean-Pierre Chevènement, a invité Pierre Brochand, ambassadeur de France et ex-patron de la DGSE, à présenter sa vision du défi migratoire. Marcel Gauchet a reconnu la qualité de sa contribution dont nous proposons ici une synthèse.

Pierre Brochand a représenté la France sur plusieurs continents, en Afrique tribale, aux États-Unis, au Vietnam, au Proche-Orient... Il a été le témoin direct de crises violentes et en retire « *une vision du monde qui n'est ni fraîche ni joyeuse* ». Retraité depuis quelques années – il a 78 ans –, il est rentré vivre dans la maison de son enfance. Mais « *quand [...] l'on constate que ce petit village au cœur de la petite ville est devenu une parcelle d'un autre continent [...], comment ne pas en éprouver de l'étonnement ?* »

De cet étonnement est née une certitude. La France n'a plus de politique migratoire depuis cinquante ans. Le Droit et la Justice supranationale se sont attribué les pleins pouvoirs, pour favoriser la plus large ouverture possible des frontières. Les gouvernements successifs, soulagés du fardeau, ont paré leur impotence des atours de la générosité, parfois tempérée par des déclarations incantatoires sans lendemain. Alors que les enjeux climatiques bénéficient du principe de précaution et des moyens de la recherche scientifique, le dossier migratoire relève lui du principe d'ignorance par l'interdiction, entre autres, des statistiques ethniques.

Cet aveuglement devant la création de diasporas et de communautés comptant aujourd'hui des millions de membres a abouti à une situation lourde de tensions. L'ex-patron de la DGSE estime ainsi que l'explosion simultanée des banlieues constitue un risque sécuritaire très supérieur à celui du terrorisme. Un feu couve, mal contrôlé par des dirigeants qui tentent de compenser leur cécité face à la question culturelle, par le déverse-

ment d'aides sociales toujours plus généreuses. Pour l'ambassadeur, au contraire, l'immigration est bien le sujet central, puisqu'elle peut mettre en péril la paix civile.

La suggestion de Pierre Brochand pour l'improbable gouvernement qui entendrait se réattribuer ce dossier axial : « *Take back control* » – le slogan du Brexit. « *Si nous ne prenions pas en charge nos intérêts vitaux, nul ne le ferait à notre place.* » Une politique migratoire devrait même, selon lui, être le préalable à toutes les autres. Il sait la vigueur des oppositions à une telle reprise en main, mais dénonce « *le parallélisme mensonger qui voudrait que toute politique migratoire restrictive et sélective soit le signe d'un nazisme renaissant* ».

À lire son intervention, ce sont pourtant moins les mesures proposées qui retiennent l'attention – une trentaine, toutes pertinentes – que sa grille de lecture stéréoscopique de la situation. L'ancien diplomate fait en effet un large détour par l'Histoire, ou plus exactement par les deux récits historiques qui se chevauchent et se concurrencent : « *L'histoire de l'espèce* », que j'appellerai *Histoire Évolution*, et « *les histoires dans l'espèce* », que je nommerai *Histoire Événement*. »

La première narre l'aventure d'*Homo sapiens*, de sa sortie des grottes jusqu'à la conquête spatiale, de la servitude aux droits de l'homme. Un récit linéaire du progrès de la connaissance cumulative, conté par des auteurs à succès comme Yuval Noah Harari ou Steven Pinker. Trois étapes marquantes figurent sur l'axe temporel de cette évolution. L'homme quitte d'abord l'état de nature pour créer des communautés fondées sur des liens familiaux et claniques. C'est le premier stade de l'organisation sociale. Après la phase intermédiaire de l'empire, au cours de laquelle l'une des ethnies domine les autres sur un vaste territoire, l'humanité inventera l'État-nation, première manifestation d'une autodétermination collective. Bâtie autour d'une culture, d'une langue et d'un passé communs, cette entité maîtrise ses frontières et assimile par cooptation les nouveaux arrivants. Saisi par l'hubris, l'État-nation va alors commettre deux erreurs fatales : la colonisation et le totalitarisme. De ces fautes naîtra l'organisation sociale que nous connaissons aujourd'hui, la société post-politique des individus dans laquelle l'État se →



Évacuation d'un camp de migrants près de la porte de la Villette, Paris, 30 mai 2018.

voit réduit au rôle de gardien des droits de l'homme.

L'Histoire Évolution met donc à la disposition des progressistes la narration optimiste d'une civilisation humaine convergeant vers le même but. Une espèce semblable en tous points du globe est en quête d'une autonomie non plus collective comme dans l'État-nation, mais cette fois individuelle dans la société post-politique. Laquelle est peuplée d'hommes naturellement bons – et plus ils sont « victimes », plus ils sont gentils, d'où le « réfugié » plutôt que l'« immigré » – dont l'épanouissement personnel requiert à l'infini de nouveaux « droits à » ou « droits de ».

Lorsqu'on entre dans le détail, hélas, les choses se gâtent pour l'Histoire Évolution. Au lieu de se succéder dans le temps, les trois modèles d'organisation sociale – Communauté, État, société des individus – coexistent en différents points de la planète. Les conflits qui en découlent fournissent la matière première de l'Histoire Événement (les histoires dans l'espèce), dont les aspects tragiques ou récurrents déplaisent tant à l'avant-garde de la société des individus – salaud d'Huntington ! La narration évolutive que celle-ci chérit occulte toutefois un élément tabou : l'État-nation et les droits de l'homme ont vu le jour en Occident, et bien que nous tentions de nous persuader que nos valeurs humanistes soient universelles, « [elles] *ne sont en pratique pas universalisables* ». L'Occident a d'ailleurs exporté l'État-nation via la colonisation, puis les droits de l'homme par la voie de la mondialisation qui marque à la fois l'apogée

de cinq cents ans de domination et le début de son déclin. Cette globalisation a d'abord légitimé successivement la décolonisation, puis son échec, et enfin des mouvements migratoires sans précédent. Nous vivons en réalité les effets boomerang de l'exportation des modèles occidentaux vers le patchwork des pays qualifiés jadis de sous-développés – le « *second monde* » selon l'auteur. Un monde dont nos élites ne veulent voir ni le ressentiment ni le désir de reprendre simplement un pouvoir désormais remis en jeu par l'Occident après une parenthèse de cinq cents ans.

C'est en effet par le truchement des migrations que les différentes strates de l'organisation sociale cohabitent désormais sur un même territoire national, avec une résurgence notable d'un néocommunautarisme anachronique. La société des individus n'a pas (tout à fait) éradiqué l'État-nation, qui lui-même pensait à tort en avoir fini avec les logiques tribales. En effet, sommé par l'individu-roi d'abandonner le contrôle de ses frontières, l'État a laissé entrer en France et en Europe des millions d'hommes et de femmes qui n'ont aucune affection particulière pour la société post-politique qui les accueille. Ces millions de nouveaux venus demeurent en revanche très attachés à une vision clanique de l'organisation sociale qui exige de ses membres une loyauté inconditionnelle. Les diasporas qu'ils trouvent désormais en Europe les aident à « *vivre mieux tout en vivant pareil* ». C'est là que l'Histoire Évolution perd pied. La convergence à l'échelle géologique décrite par Harari dans *Sapiens* se heurte aux divergences que chacun



Pierre Brochand, ambassadeur de France et ex-patron de la DGSE.

peut observer au quotidien. Issus pour l'essentiel de l'ex-empire colonial, les immigrés ne manifestent pas un amour excessif pour l'ancienne métropole – une « impossible allégeance » au demeurant cohérente avec « l'acte de divorce irréversible » qu'avait entériné la décolonisation.

Ce retour en force de l'Histoire Événement constitue une bien mauvaise nouvelle pour la société des individus. Elle la nie avec d'autant plus de vigueur que le monde qu'elle dépeint correspond de moins en moins à celui que le citoyen habite. Pierre Brochand associe d'ailleurs au réel les deux premières strates, communautaires et nationales, tandis que la troisième, celle de l'État post-politique relèverait du virtuel. La société des droits de l'homme se montre ainsi aveugle au retour du réel. Elle s'est même fait du déni une spécialité. Elle le décline avec l'aide de ses divisions blindées, les intellectuels, la justice, les réseaux sociaux et les médias, tous équipés du paravent destiné à cacher le chaos qui menace : le politiquement correct. « *Le Réel, c'est donc ce sur quoi bute l'Histoire Évolution, mais qui ne l'empêche pas, pour autant, de poursuivre sa marche en avant.* »

Le refus d'admettre les différences culturelles entre les groupes humains demeure bien l'angle mort de la société des droits de l'homme. « *Si on estime [...] que des comptables suédois et des guerriers pachtouns peuvent sans difficulté faire société et vivre en harmonie, tout en pratiquant volontiers le métissage, mon propos perd l'essentiel de sa justification.* »

Le subterfuge consiste à nier la persistance du groupe dans les organisations humaines et les logiques qu'elle induit. Conséquence, si l'État-nation incarne toujours théoriquement l'intérêt général, en pratique, la société des individus lui interdit sur ces sujets de gouverner, et pire de poser le bon diagnostic ou (bien sûr) de recourir au référendum, puisqu'elle prétend n'accueillir que des individus, auxquels elle confère des droits et la liberté de les exercer. Ainsi ne veut-elle voir dans le voile islamique qu'un choix individuel répété des milliers (millions ?) de fois, alors qu'il témoigne à l'évidence d'une pression d'un collectif auquel la femme voilée témoigne son indéfectible loyauté. Ces ruses bénéficient d'une législation toujours plus laxiste. Elles mènent de la sorte à l'abus de droits individuels et à l'auto-engendrement de l'immigration : droit du sol, droit d'asile, droit au regroupement familial, droit aux études, droit aux visas touristiques, droit au mariage, droit à l'État providence...

Cette farouche volonté de ne rien voir conduit la société des individus et ses séides à proposer un diagnostic rituel autant qu'erroné sur les dysfonctionnements communautaires ; il s'agit toujours selon eux de la « question sociale » – une mauvaise foi à l'épreuve de toutes les avanies du réel. La conséquence de ces errements, c'est l'existence d'une nouvelle catégorie issue de

l'immigration : les Français francophobes – un phénomène unique dans l'histoire des migrations, puisqu'il démontre une inquiétante divergence de la troisième génération. La réapparition de l'endogamie et le retour du contrôle des femmes, corollaires de la résurgence de l'islam fondamentaliste, constituent autant de défis impossibles à affronter tant qu'il restera interdit de les nommer. Pourtant, « *l'islam n'est pas l'homologue du christianisme* » et semble difficilement soluble dans l'individualisme. On peut ajouter qu'il n'a engendré ni la séparation des pouvoirs temporel et spirituel ni les droits de l'homme.

En niant le retour de l'Histoire Événement, la société des individus aggrave le péril au moment où, dans maintes enclaves, la souveraineté nationale est bien virtuelle. Pierre Brochand rappelle ce critère militaire pour savoir qui contrôle un territoire : « *Qui est maître de la nuit ?* »

La grille de lecture de l'ancien diplomate éclaire la « prise en tenaille » de la République par l'alliance objective des progressistes et des communautaristes contre leur ennemi commun, l'État-nation. On décrypte alors les apparentes contradictions de ces étranges féministes qui soutiennent le voile islamique ou à de ces prétendus antiracistes défilant aux côtés d'antisémites. Les défenseurs de la société des individus se battent pour que les Indigènes de la République continuent à percevoir les subventions publiques nécessaires à la dénonciation d'un « racisme systémique » de l'État-nation – seule explication recevable à leurs échecs. Aucune introspection ne peut être exigée des minorités en raison de leur statut de victime présumée d'un crime contre l'humanité imprescriptible : la colonisation. Ce que notre président de la République a de lui-même reconnu en Algérie...

Nous sommes donc devenus, sans que les électeurs n'aient jamais été consultés, une société multiculturelle, régie par la défiance ; la France entre ainsi « *dans une catégorie de pays où les réussites sont rares* ». Nous avons cru avoir réglé entre 1905 et 1962 les questions de religion, de racisme et de colonisation, alors que tout semble à refaire et rien n'est entrepris. Si « *les ambiguïtés de la laïcité* » lui permettent d'imaginer une reconquête, Pierre Brochand parie néanmoins sur le maintien global de la ligne actuelle : ne rien voir, ne rien faire. Outre son pessimisme, on peut reprocher à cette prédiction de ne pas intégrer l'irruption dans le jeu des démocraties ou des populismes, ni la divergence entre l'Europe et l'Amérique trumpienne. Quoi qu'il en soit, l'ancien maître-espion pense que le système du déni et du subterfuge peut tenir encore une décennie. On s'en tiendra à cette note optimiste.

Les 70 pages de son intervention peuvent être consultées en ligne : « Pour une véritable politique de l'immigration », www.fondation-res-publica.org. •

L'ESPRIT DE L'ESCALIER

Par Alain Finkelkraut



« L'Esprit de l'escalier », l'émission culte d'Alain Finkelkraut et d'Élisabeth Lévy, est de retour en exclusivité une fois par mois sur RNR.TV.

JEREMY CORBYN ET JEAN-LUC MÉLENCHON

Ce que je retiens d'abord des élections législatives en Grande-Bretagne, c'est la déroute historique du Parti travailliste. Jeremy Corbyn a été massivement désavoué par les Anglais, de droite comme de gauche. Ils n'ont pas voulu payer du prix de l'antisémitisme la transformation peut-être inéluctable de leur nation en société multiculturelle. Les accointances de Jeremy Corbyn et de nombre de caciques ou de militants du Labour avec tous ceux qui pensent qu'un bon Israélien est un Israélien mort ont été sanctionnées. On ne peut pas dire, comme Ken Livingstone, l'ancien maire de Londres, qu'Hitler était sioniste et prétendre au pouvoir dans le pays qui a mené une guerre victorieuse contre le nazisme. Et en France ? Commentant le revers électoral

de Corbyn, Jean-Luc Mélenchon a écrit que celui-ci, au lieu de riposter, a composé : « *Il a dû subir sans secours la grossière accusation d'antisémitisme à travers le grand rabbin d'Angleterre et les divers réseaux d'influence du Likoud (parti d'extrême droite de Netanyahou en Israël).* » Et le leader de la France insoumise prévient : lui, il ne se laissera pas faire. Il ne cédera pas. Il ne pliera pas le genou « *devant les oukases arrogants des communautaristes du CRIF* ». Mélenchon a défilé, en revanche, contre l'islamophobie en France et manifesté ainsi son soutien au seul communautarisme vivant et inquiétant aujourd'hui en France.

Voilà où conduit l'alliance de la fureur anti-israélienne et du comptage des voix. Comme il a été dit dans le manifeste « contre le nouvel antisémitisme » publié en avril 2018 : « *La bassesse électorale calcule que le vote musulman est dix fois supérieur au vote juif.* » Il reste à souhaiter que le peuple français réagisse avec la même dignité que le peuple anglais et punisse dans les urnes ce Corbyn en pire qu'est devenu Jean-Luc Mélenchon.

QUAND LE TRAVAIL N'EST PLUS AIMÉ

« *Que le gouvernement retire son projet de réforme des retraites et nous interrompons la grève des transports* », disent, en substance, les porte-parole de la CGT et de Sud-Rail. Michel Rocard, autrement dit, avait mille fois raison : « *On ne traite pas, en France, le compromis avec la noblesse qu'il mérite. Il est, en fait, la vraie alternative à la guerre. On blague sur le flou de la distinction entre compromis et compromission alors qu'il y a entre eux une différence éthique majeure. On plaint ou on plaisante le gouvernement qui n'a à son actif que des compromis, et l'ensemble des activistes, des militants de toutes les forces politiques connues, n'aspirent qu'à la victoire.* »

Il y a, certes, aussi une noblesse de la lutte de classes. Mais, sauf à se payer de mots, on ne peut pas dire que le bras de fer entre les cheminots et le gouvernement relève de ce type de confrontation. Les cheminots ne se battent pas pour la classe ouvrière, ils défendent leurs avantages. Et comme les cotisations ne suffisent pas à payer les pensions des retraités du rail, c'est la collectivité, donc les autres travailleurs, qui comble le manque.

Comme l'a dit le Premier ministre, il y avait quatre actifs pour financer un retraité en 1950, il y en a 1,7 aujourd'hui. Trois options s'offrent donc à nous pour maintenir à flot le système français de retraite par répartition. La première



Manifestation contre la réforme des retraites, Rennes, 10 décembre 2019.

a été énoncée par Jean-Paul Delevoye quand il était encore au gouvernement : accueillir en Europe dans les décennies à venir 50 millions de travailleurs étrangers. Ainsi, lui et d'autres adversaires résolus de ce qu'ils appellent « la théorie complotiste du Grand Remplacement » militent activement pour le changement de peuple. Si l'on pense avec Christopher Caldwell que l'Europe ne peut rester la même si sa population change, il faut refuser cette solution.

On peut aussi augmenter les cotisations, mais cela ferait baisser le niveau de vie de ceux qui travaillent. Reste la troisième possibilité : repousser l'âge du départ à la retraite. Cette option fait l'unanimité syndicale contre elle, alors même que, d'ici peu, les femmes vivront en moyenne 93 ans et les hommes 90. Cela signifie que, pour une majorité de Français, le travail n'est pas un accomplissement, mais une corvée et même une malédiction. On en vient même à écrire que travailler plus, ou plus longtemps, ne ferait qu'aggraver les crises écologique et climatique en cours. D'où la

popularité d'un salaire indépendant de toute activité : le revenu universel. Cette proposition est sans doute encore utopique, mais très révélatrice, comme l'a écrit Pierre Manent, « d'une tendance profonde de notre sentiment social ». À cause peut-être de ce qu'il est devenu dans le monde moderne, le travail n'est plus aimé. Et, en même temps, comme le montrait Hannah Arendt, dès les années 1960, dans la société de travailleurs qu'est la nôtre, « il ne reste plus de classes, plus d'aristocratie politique ou spirituelle, qui puisse provoquer une restauration des autres facultés de l'homme. Même les présidents, les rois, les Premiers ministres voient dans leur fonction des emplois nécessaires à la vie de la société, et parmi les intellectuels il ne reste que quelques solitaires pour considérer ce qu'ils font comme des œuvres et non comme des moyens de gagner leur vie. Ce que nous avons devant nous, c'est la perspective d'une société de travailleurs sans travail, c'est-à-dire privés de la seule activité qui leur reste. On ne peut rien imaginer de pire ». •

CHARLIE ES-TU LÀ ?

5 ANS APRÈS, LA FRANCE DÉMOBILISÉE

44

Charlie, c'est fini ?

Élisabeth Lévy

48

Lunel, la partition indolore

Daoud Boughezala

54

Richard Malka

« La gauche a choisi l'islam contre les musulmans »

Propos recueillis par Élisabeth Lévy

58

Thibault de Montbrial

« La justice est d'abord passée à côté de la gravité du djihad en Syrie »

Propos recueillis par Sami Biasoni et Daoud Boughezala

64

Marc Trévidic

« L'État manque de courage face à la radicalisation »

Propos recueillis par Daoud Boughezala

68

Seine-Saint-Denis : la non-mixité en marche

Anne-Sophie Nogaret

72

Diversité contre liberté

Mathieu Bock-Côté



Paris, 11 janvier 2015.



Marche républicaine du 11 janvier 2015 à Paris.

CHARLIE, C'EST FINI ?

Par Élisabeth Lévy

Au lendemain des attentats, tout le monde était Charlie. Cinq ans plus tard, le séparatisme islamiste progresse au même rythme que le déni. Si l'État marque des points sur le plan sécuritaire, la société est en train de perdre le combat culturel contre l'islamisation. Faute de l'avoir mené.

Dans les rues de nos villes, il y avait des bougies et des fleurs, des visages graves et de la colère silencieuse. Aucun de nous n'a oublié cette soirée du 7 janvier 2015. Rien ne sera plus comme avant, pensait-on, rien ne doit plus être comme avant. Cinq ans ont passé et bien sûr, tout est presque comme avant. Voire pire. Le 7 janvier, nous étions en position de combat sécuritaire, idéologique et même spirituel. Nous avons vite oublié les belles promesses que nous nous étions faites.

Le 11 janvier, tout le monde était Charlie. Et flic. Et juif. S'agissant des flics et des juifs, on sait ce qu'il en est advenu. La haine de la police est un lieu commun, voire un devoir civique. Et il semble que les objurgations gouvernementales n'aient pas plus fait régresser l'antisémitisme que les sommations du petit bonhomme de Sempé (« *Couché !* ») ne font reculer l'océan.

Quant à l'esprit Charlie, il n'est plus qu'une ritournelle que l'on entonne pour les commémorations. Alors que vous lisez ces lignes, il est probable que, conformément au pronostic de Mathieu Bock-Côté (pages 72-74), ce cinquième anniversaire est l'occasion des proclamations et sermons d'usage, avec en prime l'emphase adaptée aux chiffres ronds. Nous ne céderons pas. Les

valeurs de la République. Tu parles Charles. On ne marche plus.

La France a été Charlie entre le 7 et le 15 janvier 2015. C'était déjà largement une illusion. C'est l'émotion qui constituait le ciment de l'union nationale proclamée. Or, l'émotion flatte notre désir de fusion et d'effusion, surtout face au danger, mais elle n'est pas une politique. Dans *Une minute quarante-neuf secondes*, paru à l'automne dernier, Riss livre un souvenir plus acide du climat de l'époque : « *Terrorisme, fanatisme religieux, intolérance primitive. Nos tourments personnels auraient dû avoir l'élégance de s'effacer derrière la nécessité impérieuse de lutter pour des valeurs communes. Mais l'obscénité de notre époque, l'égoïsme infantile érigé en valeur moderne d'épanouissement ont libéré des flots de narcissisme victimaire aussi déplacé que morbide. Seules la charité et la compassion ont été autorisées. Il ne fallait pas se révolter, ne pas désigner de responsables, ni tendre le doigt en direction des lâches et des coupables. Et encore moins dénoncer le prosélytisme des croyances archaïques, de concepts réactionnaires, afin de ne pas heurter ceux qui les pratiquent et veulent les propager pour se sentir moins seuls.* »

Politiques, journalistes, commentateurs : tous juraient, stylo au poing, qu'ils mourraient pour la liberté d'expression, la laïcité et la minijupe. Le droit à la critique, à la caricature et même au franc déconnage, en particulier sur les religions et en particulier sur une (celle qui justement ne veut pas être critiquée), était inaliénable et sacré. L'humour serait notre code. Les plus candides semblaient dessillés au point qu'il était permis d'aborder les sujets qui fâchent comme l'antisémitisme répandu dans nos banlieues ou la sécession sourde à l'œuvre dans une partie croissante de notre jeunesse musulmane.

Il a suffi de quelques jours, semaines ou mois, selon les individus, pour que de valeureux combattants de la liberté se muent en vierges effarouchées soucieuses de ne froisser personne et de ne pas sembler fermées à l'Autre. Alors que François Hollande avait du mal à s'arracher le mot « islamiste », Manuel Valls, après →

un discours aux accents churchilliens, parlait le 20 janvier d'un « *apartheid social, territorial, ethnique* » dans nos banlieues. Bien entendu, le Premier ministre ne désignait pas l'apartheid volontaire instauré par la halallisation des esprits. Les médias se sont jetés sur ce propos pour en rajouter dans l'excusisme. Tout était de notre faute. Ils avaient des raisons d'avoir la haine.

L'attentat de 2015, comme tous ceux qui ont suivi, a produit un bref éclair de vérité. Une fenêtre s'ouvrait sur le réel. De fait, nous étions aux premières loges pour observer les fractures françaises. À chaque fois, notre humeur collective a suivi la même pente qui va de la lucidité au déni. Au début, nous voulions savoir, regarder en face ce qui nous arrivait. Les journaux enquêtaient, les éditorialistes s'engueulaient, les penseurs pensaient – certains en tout cas. Les chercheurs cherchaient et même trouvaient. Les enquêtes de l'Institut Montaigne et du CNRS, les études menées par Kepel, Fourquet et d'autres ont dessiné un tableau de plus en plus précis de la situation. Et plus il était précis, plus il semblait effrayant, voire insoluble.

Seulement, on commence par voir et on finit par stigmatiser. À chaque fois, le parti de l'opinion éclairée, comme dit Finkelkraut, habillant son impuissance en générosité et sa peur en lucidité, s'est employé avec force à fermer la fenêtre entrebâillée et à enfouir le réel

sous les slogans, tel le fameux « pas d'amalgame » qui, comme « vivre-ensemble », fait rigoler tout le monde. On n'en finirait pas de recenser les innombrables lâchetés, retournements de veste, bottages en touche qui ont, au cours de ces cinq ans, pavé la voie de la soumission. Quelques exemples choisis au hasard de la mémoire et de Google. Avec une mention spéciale pour un François Hollande déclarant le jour que les territoires perdus n'existent pas et parlant la nuit de partition aux journalistes du *Monde*.

Le 7 janvier 2016, dans l'édito du numéro anniversaire, Riss s'en prend aux « *fanatiques abrutis par le Coran* » et aux « *culs-bénits venus d'autres religions* » qui avaient souhaité la mort du journal pour avoir « *osé rire du religieux* ». En réponse, un certain Michel Fize, sociologue de son état, se pince le nez dans *Le Monde* : « *Quelle mouche a donc piqué M. Riss pour repartir en croisade ?* » se demande-t-il. C'est vrai, ce gars est trop susceptible, on se demande pourquoi. Toute honte bue, l'auteur se rengorge d'être si bon en ce miroir : « *J'ai une trop noble conception de la liberté d'expression, droit fondamental des hommes, pour accepter qu'elle soit ainsi, jour après jour, dévoyée* » – comprenez dévoyée par ceux qui ont failli mourir et vu tomber leurs amis pour elle. Notre spécialiste en élégance morale livre finalement le fond de sa pensée : « *Le vivre ensemble suppose, impose même, le respect inconditionnel d'autrui, de ses croyances.* » Sauf que le respect d'autrui et celui de ses croyances ne sont pas du tout la même chose. Dans la laïcité à la française, le respect d'autrui va de pair avec le droit de se moquer de ses croyances ou de ses idées.

Une grande partie de la société, en tout cas, de ceux qui la gouvernent culturellement, s'est en réalité ralliée à l'opinion de ce triste Fize. Comme l'observe Richard Malka (pages 54-57), l'avocat de *Charlie* – et de la liberté d'expression –, nous vivons sous « *la tyrannie des minorités* ». Tyrannie animée bien sûr d'excellentes intentions. Cependant, si elle devait triompher, ajoute Malka, « *cela se terminerait en livres brûlés et en camps de rééducation* ». Pour ne pas blesser le musulman du coin de la rue (et on comprend que ce soit difficile pour lui), il faut interdire de voir et de dire qu'il existe un lien entre islam et islamisme, ainsi qu'entre islamisme et terrorisme. Cela ne signifie évidemment pas que tous les musulmans soient des islamistes, ni que tous les islamistes soient des terroristes, mais que l'islamisme est issu de l'islam et le terrorisme de l'islamisme. Du reste, dans la réalité concrète, islam et islamisme vivent souvent côte à côte au point que la frontière est difficile à tracer avec netteté.

Seulement, depuis cinq ans, de bruyants « pas d'amalgame ! » et autres accusations d'islamophobie font office de revolver braqué sur la tempe de ceux qui osent évoquer ce continuum et critiquer la religion de paix et d'amour. C'est ainsi qu'en mai 2017, la Ligue des droits de l'homme et Mohamed Sifaoui (qui semble

Manuel Valls, 14 janvier 2015.



depuis être revenu à la raison) se tenaient aux côtés du CCIF dans le procès que celui-ci intentait à l'historien Georges Bensoussan pour des propos sur l'antisémitisme répandu dans beaucoup de familles musulmanes. Bensoussan a été relaxé, en première instance et en appel, tout comme Pascal Bruckner, Mohamed Louizi et Judith Weintraub. « *La justice tient bon, se félicite Malka. Mais la justice finit toujours s'aligner sur la société.* » De sorte qu'on pourrait voir un jour le délit de blasphème ou celui d'islamophobie faire leur entrée dans le Code pénal.

La force d'attraction islamiste menace l'existence même de la nation

Burkini, accompagnatrices voilées, séparatisme alimentaire à l'école publique : à chaque fois que des islamistes testent notre détermination, ils trouvent des flopées de belles âmes pour couvrir leurs manigances et tenter de faire taire leurs adversaires dénoncés comme islamophobes, donc racistes. Cette manœuvre d'enfumage a connu son apothéose le 10 novembre dernier, quand l'ancien républicain laïque Jean-Luc Mélenchon a battu le pavé avec le CCIF et autres représentants de l'islam radical, autrement dit avec des ennemis affichés de la République. Les deux blessés de la mosquée de Bayonne, pour lesquels la France entière s'est légitimement émue, ont été promptement instrumentalisés par tous ceux qui voulaient oublier les morts de *Charlie Hebdo*, de l'Hyper Cacher, du Bataclan, de Nice, Montrouge, Saint-Étienne-du-Rouvray, Strasbourg, Lyon.

Résultat : l'ensemble des faiseurs d'opinion approuve la lutte antiterroriste et réclame même son renforcement, mais détourne pudiquement le regard quand elle n'exige pas qu'on fasse silence dès qu'il est question d'idéologie islamiste et de séparatisme. *Le Monde* annonçait récemment en une un sujet sur la lutte contre l'« islamisme » avec des guillemets, signifiant ainsi à ses lecteurs que la réalité de celui-ci serait sujette à caution (un fantôme raciste, vous dit-on). Or, non seulement celui-ci est le terreau où se fabrique la violence, mais il constitue un défi peut-être plus vital encore qu'elle. Le terrorisme a tué des centaines de nos concitoyens, plongeant autant de familles dans la tragédie. Il instille la peur dans le débat public, conduisant nombre d'entre nous à euphémiser leurs propos et peut-être leur pensée. Cependant, comme l'observait Elisabeth Badinter, la force d'attraction islamiste a, elle, abouti à créer un deuxième peuple. Elle menace donc l'existence même de la nation française – et peut-être un jour la paix civile : Daoud Boughezala a pu le constater à Lunel (pages 48-53), aujourd'hui, ces deux peuples coexistent sans se mélanger. Tous les connaisseurs de la situation, notamment

sécuritaire, dans nos banlieues craignent, à l'instar de Gérard Collomb, que le « côte-à-côte » ne se transforme en face-à-face. Sans doute sont-ils tous islamophobes.

Autant dire qu'en cinq ans, nous avons reculé ou au mieux stagné sur tous les fronts. C'est encore au plan sécuritaire que l'État se montre le plus efficace. Cependant, tout en reconnaissant les efforts consentis et les résultats obtenus avec un grand nombre d'attentats déjoués, Thibault de Montbrial s'étonne de nos priorités (pages 58-63) : « 60 % des dépenses du PIB sont orientées sur le social et seulement 6 % sur le régalién. Alors que la France est soumise à une tension inédite, que nos forces de sécurité sont exsangues, nos prisons surpeuplées, et que la délinquance violente explose, c'est une aberration. » Également soumise à la disette budgétaire, la Justice est incapable d'assurer correctement le traitement et le suivi des détenus radicalisés, et ne parlons pas de ceux qui sont libérés. Ceci expliquant en partie cela, l'ancien juge antiterroriste Marc Trévidic observe que « les jugements rendus sur la dernière vague de djihadistes témoignent d'un certain laxisme » (pages 64-67).

Quant au combat politique et culturel, le plus déterminant peut-être, nous sommes certains de le perdre puisque nous ne le menons pas. Emmanuel Macron est très fort pour les grands discours, notamment devant des cercueils. Dans ces occasions solennelles, il ne mégote pas sur l'emphase et le lyrisme et on se prend à croire qu'il a compris la gravité de la situation. Et puis il ne se passe rien. On promet des investissements, on crée un bureau national contre la haine. Dans le fond, nos gouvernants sont toujours aveuglés par ce que le sociologue Hugues Lagrange appelait, en 2010, le « *déni des cultures* ». En bons progressistes, le président et le Premier ministre croient ou feignent de croire que les différences culturelles sont solubles dans la croissance (qui d'ailleurs ne vient pas). Ainsi, l'ex-haut-commissaire aux Retraites Jean-Paul Delevoye proposait-il de compenser notre démographie chancelante par l'importation de 50 millions d'immigrés, comme s'il s'agissait simplement de bras. Le reportage d'Anne-Sophie Nogaret sur la séparation des sexes en Seine-Saint-Denis (pages 68-71) montre que, pendant ce temps, des mœurs étrangères aux traditions françaises s'installent en France. Le changement arrive, il faut vous y faire, dirait l'impayable Léonora Miano, apôtre enthousiaste du « Grand Remplacement ».

La France, il est vrai, a bien d'autres soucis que la liberté d'expression et l'islam politique : les enfants à élever, les fins de mois à boucler, les retraites à assurer. Angoissé par le présent, effrayé par l'avenir, le peuple français demande protection. Cette réclamation est légitime. Mais il semble que l'obsession de la sécurité nous ait fait oublier la liberté. C'est peut-être là que se trouve la source profonde du mal français. Nous n'aimons plus la liberté. Et on dirait qu'elle nous le rend bien. •



Marché des Arènes, esplanade Roger-Damour, Lunel, novembre 2019.



LUNEL LA PARTITION INDOLORE

Par Daoud Boughezala

Entre Nîmes et Montpellier, Lunel détient le triste record du nombre de djihadistes partis en Syrie en 2014. Mais cette ville paupérisée n'a rien d'un coupe-gorge. Musulmans revendicatifs, pieds-noirs et autochtones y coexistent sans se mélanger. Reportage.

En arrivant à Lunel, je m'attendais à tout. Entre Montpellier et Nîmes, la ville détentrice du nombre record de départs au djihad pour l'année 2014 – 25 pour 25 000 habitants – réserve bien des surprises. Avec sa réputation imméritée de coupe-gorge, la capitale de la Petite Camargue affiche une quiétude inattendue. Dans la vieille ville, place des Caladons, l'enseigne d'un restaurant orné du logo LGBT a de quoi déconter. À L'Entracte, Denis et son époux cubain Jesús posent entre deux portraits de la Callas : « *Quand on s'est mariés, tout le monde nous a félicités. On vit vraiment sereinement* », confie Denis. On pourrait fermer le ban et se dire que tout va pour le mieux, si ce « *vieux pédé de droite* » (sic) ne fendait pas l'armure. « *On est pote avec tout le monde, mais les Maghrébins ne vivent pas comme nous. Ils ne boivent pas d'alcool, donc ne vont pas dans nos bars. En plus, on ne bouffe pas halal.* » Un temps, Denis avait demandé au travailleur social voisin Tahar Akermi de lui dénicher « *un serveur pédé arabe* », mais l'annonce est restée sans réponse.

Dans cette ville où le Rassemblement national a dépassé les 35 % aux européennes, la coexistence pacifique confine au développement séparé. Sauf exception, les différentes strates de population – Pescalunes, →

comme on appelle les autochtones, aussi bien catholiques que parpaillots, pieds-noirs, Marocains, Algériens, Turcs, Équatoriens – se croisent sans se mélanger. Sur ces terres, Renaud Camus avait eu l'intuition du « grand remplacement » il y a plus d'une vingtaine d'années mais, le temps passant, s'est instaurée une grande séparation dont les djihadistes ne sont que l'expression marginale. Loin des faubourgs de Raqqa, Lunel offre un aperçu de la France de demain. C'est peut-être là-bas que s'écrit la prochaine page de notre roman national.

Épisode 1 : Pourrir par le centre

Au bas des arènes flambant neuves, le marché du jeudi matin offre à boire et à manger. Un stand de cuisine aveyronnaise débite un gigantesque cassoulet à quelques mètres d'un droguiste ambulant vendeur d'accessoires de médecine islamique. Sur le très commerçant cours Gabriel-Péri, les halles couvertes aux prix prohibitifs voisinent avec des marchands de primeurs maghrébins bon marché. Dans ce ballet bien réglé, chacun reconnaît les siens : les vieux Pescalunes du bar Le National carburent au pastis dès 10 heures du matin face à la clientèle chibanie du Bar des Amis. Au bout du cours, autour de l'église xvii^e, la place semi-piétonne Louis-Rey récemment restaurée offre un magnifique point de vue touristique, avec sa fresque murale géante, son jet d'eau et sa propreté qui tranche avec les autres artères du vieux Lunel. Nous voici en plein cœur de ville. Tout le cachet de Lunel tient dans ces façades écruées souvent décrépies. Rue Sadi-Carnot (que beaucoup écorchent en « Sidi-Carnot »), je retrouve la mémoire vivante de la ville : Gérard Christol, 75 ans. L'ancien bâtonnier, naguère proche d'Edgar Faure, se souvient du temps où « *les rues du centre étaient pleines de monde et de commerçants* ». Le chaland venait du fin fond des Cévennes pour acheter vêtements et médailles de baptême, communion et mariage. La vie de village n'avait rien à voir avec le silence actuel. « *La semaine, personne n'y passe. C'est un cimetière : on s'y entend marcher !* » déplore Gérard Christol.

Pour expliquer ce déclin, bien des Lunellois incriminent la galerie marchande des Portes de la mer ouverte au début des années 1990, à l'entrée est de la ville, reliée à l'autoroute. Cependant, le pourrissement du centre a aussi des causes endogènes. Traditionnellement, les commerçants habitaient au-dessus de leur magasin. Peu à peu, ils se sont excentrés dans des lotissements pavillonnaires en périphérie, ont revendu ou délaissé leur bien immobilier. « *À partir du moment où le commerce a fermé, c'est devenu difficile de payer la rénovation des appartements au-dessus, les loyers ont baissé et les populations accueillies ont changé*, résume Michel Christol, frère cadet de Gérard, premier adjoint de 1989 à 1997 aux côtés de l'ex-maire (PS) Claude Barral. *Dès lors que certains types de populations sont dissuasives pour d'autres, des logiques infernales se mettent en place.* » Faute d'entretien du bâti ancien, le quartier s'est paupé-

La Petite Jéricho

Au fond de la vieille ville, un totem rappelle le passé juif de Lunel. Au xii^e siècle, une partie des juifs du sud de l'Andalousie se réfugie en Languedoc pour fuir les persécutions des Almohades. Montpellier devient alors « *une ville de riches commerçants juifs, de médecins et de traducteurs, passeurs de la science grecque et de la médecine arabe* » et Lunel « *un foyer mystique et exégétique* », résume Michaël Iancu, directeur de l'Institut maïmonide de Montpellier. À Lunel, surnommée « la Petite Jéricho », Samuel ibn Tibbon traduit de l'arabe le *Guide des égarés* de Maïmonide. Les juifs andalous tentent de concilier foi et raison, non sans frictions avec leurs coreligionnaires traditionalistes. À son heure de gloire, la communauté hébraïque atteint 10 % de la population de Montpellier et jusqu'à 20 % de celle de Lunel. Non contents de leur interdire la propriété et le travail de la terre, vignoble casher excepté, les rois de France expulsent et spolient les juifs plusieurs fois entre 1306 et 1394. Il faudra attendre l'émancipation de 1789 pour retrouver une présence juive à Lunel. De nos jours, la ville en quête de touristes rêverait d'attirer des rabbins new-yorkais en goguette. Et maintenant Rabbi Jacob, il va passer !

risé, tombant aux mains de marchands de sommeil. Les vagues d'immigration s'y sont juxtaposées sans se mélanger. Rue Sadi-Carnot, des travailleurs agricoles équatoriens arrivés légalement d'Espagne vivent tous ensemble dans un petit réduit. Par beau temps, ils sortent des chaises et enchantent la rue de sonorités espagnoles. En quelques mètres, ou en quelques heures, on change de continent au gré d'une partition spatio-temporelle de la ville. Le dimanche matin est par exemple le jour et l'heure des Pescalunes qui sortent de la messe. Au quotidien, la convivialité se maintient bien davantage côté maghrébin. Mondialisation aidant, les « tacos » hallal prolifèrent. Comme les kebabs, ces snacks sempiternellement vides sont soupçonnés de blanchir l'argent des trafics. En fait de politique urbaine, le maire, Claude Arnaud (divers droite), en poste depuis 2001, rachète local sur local pour y installer des associations. Denis et Jesús, admiratifs de la métamorphose du centre-ville de Béziers, rêvent d'un Robert Ménard lunellois.

Épisode 2 : Saint-Coran-du-Chardonnet

Au coucher du soleil, les rues de Lunel se vident. Malgré ce couvre-feu naturel, aucun sentiment d'insécurité n'étreint le promeneur. Plusieurs soirs de suite, entre chien et loup, un des nombreux quidams habillés en afghan, la barbe fournie et le pantalon retroussé, me gratifie d'un « *salamaleykoum* ». À L'Entracte, la candidate RN Julia Plane se sent comme un poisson dans l'eau. La France de demain pourrait réconcilier cathos et homos dans un front uni contre l'islamisme. En 2014, à seulement 30 ans, Julia Plane avait mis le maire en ballottage dans une quadrangulaire qui l'avait vue dépasser 27 % des voix. Cette année, la jeune femme compte bien emporter la mise. Pour la contrer, un opposant historique du maire vient de rentrer dans le rang. Philippe Moissonnier (LREM), issu des rangs chevènementistes, se bat sur deux fronts. « *On n'est ni les souris blanches de la théorie du grand remplacement ni les rats de laboratoire du salafisme.* » En ces temps d'insécurité culturelle, ce Pescalune garde en mémoire le bourg viticole de son enfance, rythmé par les vendanges, dont il ne reste qu'un muscat ultra liquoreux. « *On avait la plus grande cave coopérative d'Europe* », mais la consommation de vin a décrié sous le poids de la concurrence étrangère « *parce qu'on faisait surtout de la bibine à gros rendements* ». Dans ce Languedoc pauvre qui attend toujours sa révolution industrielle, l'absence de modèle économique explique le niveau du chômage (17 %, 38 % chez les jeunes). « *On a un public peu formé et peu mobile. Faute de mieux, des plates-formes Amazon créeraient de l'emploi* », plaide Moissonnier.

Toutefois, le retour de la croissance ne réglerait pas tout, notamment les problèmes des cités de l'Abrivado et de la Roquette. Ces deux banlieues à visage humain ont donné naissance à la majorité des djihadistes. Depuis une trentaine d'années, Lunel est le terrain de prédilection du Tabligh, ce mouvement islamiste piétiste, en principe apolitique et non violent, né aux Indes. Ses prédicateurs ont sorti de la toxicomanie quantité de jeunes Franco-Marocains accros à l'héroïne dans les années 1980-1990 en offrant « *un produit de substitution* » : le rigorisme. « *C'est un Saint-Nicolas-du-Chardonnet islamique*, résume Moissonnier. *Le ramadan à Lunel est le plus triste de toute la France* » – sans fête ni musique, orthodoxie oblige. Rétrospectivement, on comprend que le maire a commis une double erreur : fermer la MJC, qui dispensait des cours d'arabe laïque, et autoriser l'ouverture de la mosquée d'inspiration tablighie. Certes, « *les prières de rue rendaient les gens furieux, il fallait impérativement trouver une solution* », rappelle Michel Christol. En attendant, la mairie s'obstine à subventionner deux associations proches de la mosquée, dont une équipe de football surnommée l'« US Barbus ». Son conseil d'administration 100 % masculin pratique la prière dans ses locaux et avait tenté d'engager une entraîneuse voilée.

Faut-il amalgamer Tabligh et djihad ? D'après le sociologue Samir Amghar, l'engagement tablighi ne conduit pas mécaniquement au djihadisme, bien que ces deux « *discours religieux soient fondés sur une logique binaire et sectaire – le "eux contre nous"* ». Pour basculer dans l'action violente, « *un discours politisé ou qui incite à la violence doit se greffer sur cette différenciation sociale* ». Telle a été la trajectoire des recrues lunelloises de Daech, dont Raphaël Amar, fils d'un père séfarade et d'une mère catholique, que rien ne prédestinait au djihad.

Effrayés par l'extrémisme, de paisibles Maghrébins se rabattent sur le centre islamique turc. Quelques-uns en appellent même à la candidate RN... Si Moissonnier regrette l'absence d' élu local issu de l'immigration, ce républicain intransigeant observe la montée du séparatisme. « *Des jeunes nés à Lunel vont au bled se marier, acheter leur femme. On se retrouve avec ces mamans devant les écoles qui parlent très peu le français.* » Sous la pression du groupe, certaines épouses troquent la minijupe contre le voile.

Épisode 3 : c'est reparti comme en 62 ?

Chez les anciens, la partition de la ville rappelle le temps béni des colonies. Gérard Vitou, 81 ans, vétéran de la guerre d'Algérie, se fait grave : « *L'islam agit comme un mâle dominant. Il y a une sécession indolore sur laquelle la loi n'a pas prise. Il fallait taper du poing sur la table dès le départ et mettre les points sur les i. D'abord, l'accoutrement... on ne se déguise pas comme ça ! Dans l'esprit des Algériens et des Marocains, les armoiries de Lunel (un croissant et une étoile) leur font dire : "On revient chez nous."* » L'écrivain régional, chroniqueur de la guerre d'Algérie, ne nourrit pourtant aucune nostalgie, concédant volontiers que « *leur cause était plus noble que la nôtre* ».

Certains pieds-noirs n'ont pas digéré le verdict de l'histoire. Rapatrié en Métropole à 11 ans, au lendemain du « *nettoyage ethnique de 62* », Jean-Baptiste Santamaria est de ceux-là. À son arrivée à la fin des années 1960, Lunel comptait trois fois moins d'habitants qu'aujourd'hui et, malgré la présence de quelques harkis ayant fui le FLN dans les bagages de leurs patrons pieds-noirs, « *les Arabes ne mouftaient pas* ». S'il se dit « *tocquevillien de centre droit, sauf sur l'islam* », l'ancien ouvrier devenu prof de philo ne cache pas sa sympathie pour la Ligue du Midi. Localement, ce mouvement identitaire occitaniste s'est illustré par des opérations d'agit-prop en déployant de grandes banderoles « *Non à l'État islamique de Lunel !* » Lorsqu'on lui objecte les difficultés d'intégration à l'esprit de clocher camarguais, lié au félibrige, Santamaria décrit l'hospitalité avec laquelle sa famille d'origine espagnole fut accueillie. Bref, « *l'Apartheid est voulu par les colons maghrébins, pas par les Français de souche* ».

Au chapitre des rancœurs, un épisode de l'histoire contemporaine a frappé les esprits : la « raton- →



Denis et Jesús dans leur restaurant L'Entracte, Lunel, novembre 2019.

nade » du 14 juillet 1982. Dans son *Chaudron français*, le journaliste Jean-Michel Décugis en fait un épisode révélateur de l'époque où RPR et FN cogéraient Lunel. Rappel des faits : le soir de la fête nationale, un Beur passe devant un barbecue. D'aucuns affirment l'avoir vu cracher sur la viande, ce qu'il nie formellement. Dans le feu de l'action, il est poussé et gravement brûlé. Témoin de l'épisode, Lulu, alors âgé de 15 ans, garde en mémoire une « *bagarre* » regrettable entre Lunellois avinés. Les frères Christol démentent également la version de Décugis : s'ils reconnaissent que « *des racistes bourrés avaient envie de casser de l'Arabe* », ils nient que toute la ville se soit lancée dans une chasse à l'homme.

L'inconscient collectif a intégré l'ethno-différencialisme. Au cours d'une virée Montpellier-Lunel en Blablacar, ma jeune conductrice trentenaire me confesse n'avoir « *aucun ami arabe* ». Puis persiste et signe : « *C'est raciste, mais quand mon fils sera en âge d'aller à l'école privée Sainte-Thérèse, je demanderai à*

la directrice s'il y a des élèves musulmans. » Le vivre-ensemble n'est pas pour demain.

Épisode 4 : le grand soir

Ma dernière soirée me révèle l'un des îlots de l'*Archipel français* (Jérôme Fourquet). À deux pas de L'Entracte, l'éternel grand frère Tahar Akermi organise chaque mardi une « *rencontre intergénérationnelle* » dans les locaux de l'association Arts et Cultures. Autour d'une table chargée de victuailles apportées par les mères de famille, un débat s'engage. Thème du soir : « *Liberté-égalité-fraternité, quelles sont les valeurs de la République ?* » En guise d'introduction, la déléguée de la Ligue des droits de l'homme et universitaire à la retraite Leah Otis fait un topo sur la laïcité française. L'Américaine s'en prend au mot (« *Dans la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, on ne trouve pas le mot laïcité. C'était un mot polémique, un mot idéologique* ») aussi bien qu'à la chose, au nom de la sacro-sainte « *liberté religieuse* ». Par opposition à notre modèle « *frileux et rabougri* », la militante loue la « *laïcité joyeuse* » du

Sénégal, dont l'université accepte sans barguigner « les tapis de prière, les voiles, des grandes croix, des T-shirts Jésus ». Satanés Français, si « crispés et paranoïaques » qu'ils consacrent l'indivisibilité de la République dans leur Constitution ! Dans ce climat « vraiment islamophobe », Otis conseille à son auditoire de s'« adresser au Collectif contre l'islamophobie en France en cas de problème ». Parmi la trentaine de spectateurs, qui ne compte qu'une seule femme voilée, tous opinent.

La suite confirme la relative homogénéité idéologique de l'auditoire, unanimement de gauche. La soif inextinguible de liberté, d'égalité et de fraternité entretient le procès de la France, résumée à la République, elle-même réduite à une série de droits. Dans cet esprit revendicatif, Anissa, étudiante en sport, se fend d'un exposé sur les suffragettes. « En France, il n'y avait pas d'égalité. La publicité, c'était une femme avec un aspirateur. Ce n'était pas une femme égale à l'homme, mais méprisée et soumise. Avec les débats comme le voile, on crie à une France libre, mais on essaie d'aliéner une certaine partie de la population française. » Reprenant la rhétorique marxiste de l'aliénation, la post-adolescente révèle malgré elle les limites du langage des droits de

l'homme. « La France, c'est être libre et une femme qui met le voile n'est pas forcément libre, donc elle doit l'enlever ? En disant qu'elle doit l'enlever, tu l'aliènes. » Anissa se revendique d'une « France libre, égalitaire, fraternelle », qu'elle défend et critique tout à la fois, comme on contesterait un règlement de copropriété ou comme on incendierait un agent de la CAF trop tatillon.

Plus proche d'une gauche traditionnelle, son aînée quinquara Rabia invoque les mânes de 1789 et du Front populaire. « Faut qu'on leur dise "ce sont vos combats historiques et nous on est dedans". Mon père, on est allé le chercher pour bosser dans les mines du Pas-de-Calais. On fait partie de leur histoire. Il faut les ramener à leurs propres contradictions. » L'envolée traduit une hésitation : qui sont les Français, « eux » ou « nous » ? Nombre d'intervenants accablent une élite parasitaire qui détournerait l'attention sur le voile et les musulmans « boucs émissaires comme l'étaient les juifs », afin de grignoter nos acquis sociaux. Ici et là, on devine un malaise identitaire, que la véhémence Samia formule avec un fort accent camarguais : « Je suis marocaine née à Lunel, donc je suis française d'origine marocaine. En fait, notre pays, c'est la mer. » La salle s'esclaffe. Muet, je songe au récit de Magyd Cherfi, *Ma part de Gaulois*. Le chanteur de Zebda y raconte sa jeunesse en cité toulousaine au tournant des années 1970. En plein porte-à-faux identitaire, ce fils de modestes immigrés kabyles s'attirait les quolibets de ses voisins (« Français ! », « pédé ! ») par son amour des lettres. L'un de ses amis, Beur militant LCR, se faisait également montrer du doigt pour délit d'assimilation. Quarante ans plus tard, la nouvelle gauche recycle la mélasse indigéniste où peuvent barboter à loisir tous ceux qui refusent haut et clair de se fondre dans le creuset français.

Cependant, si Samia, ex-gendarmette, agonit la République de reproches, elle n'épargne pas son autre patrie. « Quand je vois Mohamed VI donner de l'argent pour des fêtes juives... La France ne donne pas un centime pour les fêtes de l'Aïd. Ils mangent nos gâteaux, mais ils ne nous aident pas ! » Éclat de rire général. Eux et nous, le retour. Entre autres récriminations, Samia se plaint de ne jamais avoir obtenu de logement social à Lunel, contrairement aux « Espagnols et Italiens venus d'autres pays ». La préférence nationale, vite ! Sa conclusion en glacerait plus d'un : « Les attentats en France, c'est téléguidé. Des petits faibles qu'on drogue et qu'on endoctrine pour aller taper le Bataclan. C'est que du fake ! » Un ange passe. Après le lamento d'un quadra jadis « contrôlé par la police quatre ou cinq fois par jour », Pauline, 19 ans, bafouille : « Les Français, ça les effraie la différence. » En fin de soirée, la mère de Pauline me raconte la conversion de sa fille à l'islam par le biais d'amis musulmans. Inquiets, ses athées de parents ne savaient quoi en penser. L'imam de Lunel les a rassurés. Apparemment épanouie, Pauline n'a pas renoncé aux vêtements moulants. Pourvu que ça dure. •

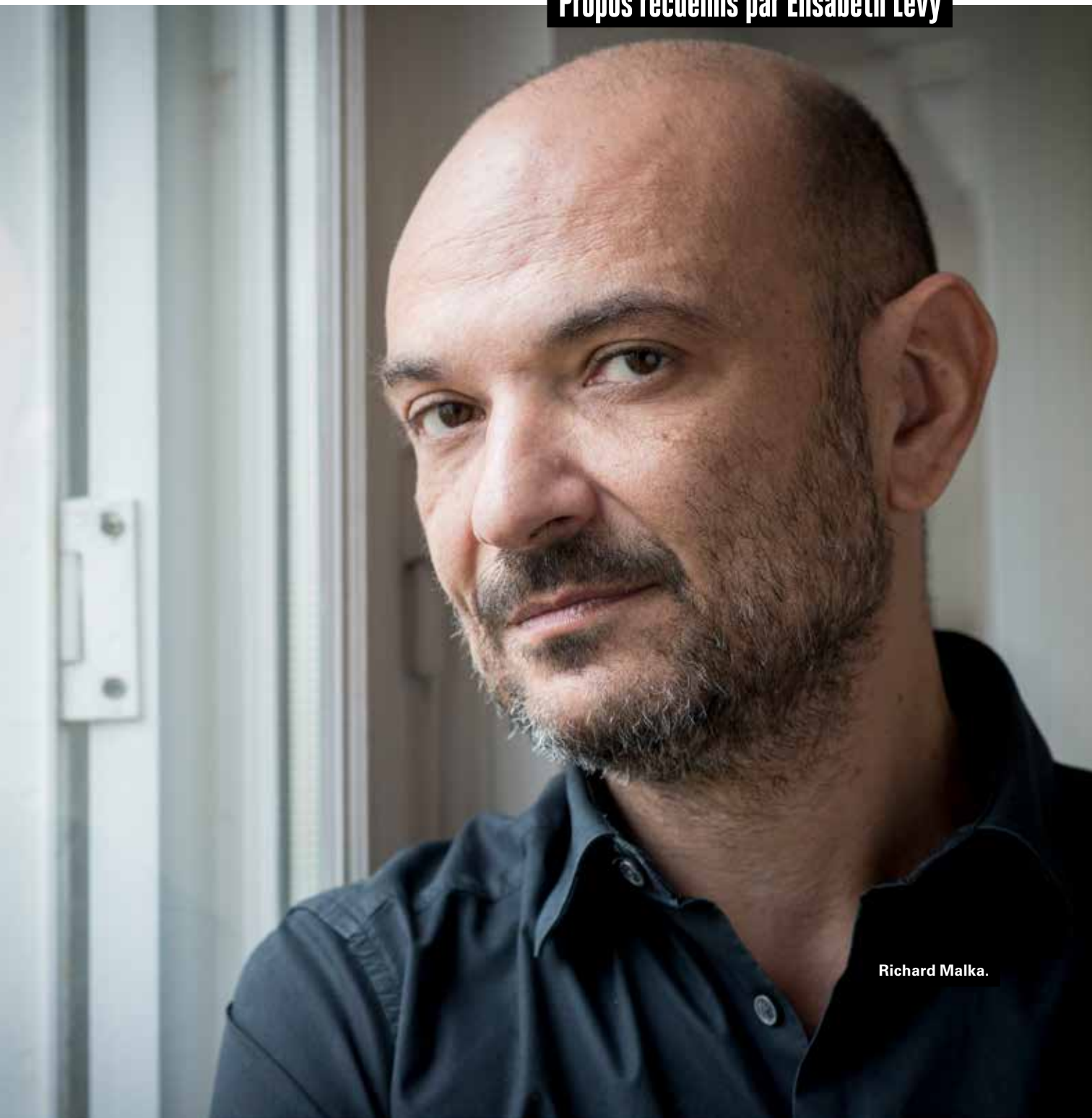
L'intégration par les cornes

Dans l'arène, un tourneur place le taureau de façon à ce que le raseteur puisse retirer les accessoires accrochés à ses cornes à l'aide d'un crochet. Tel est le principe de la course libre. Depuis quelques années, cette tradition camarguaise a comme vedettes des enfants de l'immigration maghrébine. « C'est un formidable outil d'intégration », s'enthousiasme l'ex-directeur d'école taurine Michel Damour. L'été venu, les lâchers de taureaux (*abrivado*) permettent aux jeunes de toutes origines de découvrir ce sport parfois source d'ascension sociale. Originaire d'un village près de Beaucaire, Jamel Bouharguane, infirmier à Nîmes la semaine, raseteur le week-end, n'a jamais subi la moindre discrimination de la part du public autochtone : « La Camargue était une région où les Français ne se mélangaient pas, mais ça a évolué. » Zico Katif, 26 ans, Montpelliérain d'origine mauritanienne, a ainsi épousé la sœur d'un raseteur lunellois. En déboursant la bagatelle de 6,5 millions d'euros pour la rénovation des arènes, la mairie de Lunel a peut-être encouragé l'intégration.

RICHARD MALKA

**« LA GAUCHE A CHOISI L'ISLAM
CONTRE LES MUSULMANS »**

Propos recueillis par Élisabeth Lévy



Richard Malka.

L'avocat de *Charlie hebdo* Richard Malka s'inquiète des reculs de la laïcité et de la liberté d'expression. Dans une société de plus en plus communautarisée, les groupes identitaires nous imposent de nouveaux délits de blasphème et un autodafé permanent.

Causeur. Cinq ans après, que reste-t-il de l'esprit Charlie ? La France s'est-elle montrée digne des journalistes et dessinateurs tombés le 7 janvier 2015 ? Avec « l'esprit du 11 janvier », n'avons-nous pas été victimes d'une illusion collective ?

Richard Malka. Je crois que je ne suis pas capable de répondre à ces questions et je suis sûr que je n'ai pas envie de lire mes réponses. J'espère que vos lecteurs sont plus optimistes que moi.

Riss a souvent dit, au cours de ces années, que la rédaction de *Charlie* était seule. Est-ce votre sentiment ?

Il a raison. *Charlie* était seul à assumer pleinement la publication des caricatures de Mahomet au nom de la liberté d'expression et, de ce fait, ce journal est devenu une cible. Puis, la situation n'a cessé de se dégrader. Je sentais bien qu'à chaque controverse, nous étions un peu plus irresponsables pour le monde politique et médiatique. Lors de la dernière tempête de ce genre, en 2012, à nouveau pour des caricatures de Mahomet, nous avons été critiqués, de Laurent Fabius à Brice Hortefeux, et d'Olivier Besancenot à Jean-François Copé en passant par le pape lui-même. Avec Charb, nous avons fait le tour des plateaux pour défendre ce qui nous semblait être une évidence : le droit de rire des religions quand elles font l'actualité de triste manière. Nous nous sommes épuisés dans des débats sur notre responsabilité. C'est cette semaine-là que *Charlie* a publié, pour la première fois, une édition « *irresponsable* » – le journal normal – et un autre « *responsable* » totalement vide, à l'exception d'un éditio que je m'étais amusé à écrire, où nous prenions l'engagement de ne plus blesser personne. Je vous rappelle aussi que lors de l'incendie des locaux de *Charlie* – ce n'était quand même pas rien –, on a trouvé de nombreuses personnalités, dont la très médiatique Rokhaya Diallo, pour lancer une pétition « *contre le soutien à Charlie Hebdo* ». Cela ne lui a pas porté préjudice. À nous, si.

Le président s'est-il manifesté depuis son élection ? Pour cet anniversaire, attendez-vous un geste particulier des pouvoirs publics ?

Je ne parle que pour moi : je n'attends rien des pouvoirs publics si ce n'est d'assurer la sécurité de *Charlie* du mieux possible – permettez-moi, puisque l'occasion m'en est donnée, de remercier les fonctionnaires du SDLP qui nous protègent depuis cinq ans. Je n'attends pas davantage du président un quelconque geste à l'égard de *Charlie*. Libre à lui d'évoquer le symbole qu'est devenu ce journal, mais je ne me formaliserai pas qu'il ne le fasse pas. *Charlie* ne peut pas être en attente de reconnaissance institutionnelle. Ce serait de toute façon vain. J'attends, par contre, de chaque citoyen, un attachement viscéral à la liberté d'expression, y compris à la liberté de blasphémer. Quant au gouvernement, qu'il agisse déjà dans sa sphère de compétence. Un président d'université qui ne permet pas à des intellectuels de s'exprimer devrait être immédiatement congédié. On n'a pas besoin de penser comme Sylviane Agacinski, Mohamed Sifaoui ou François Hollande pour s'indigner qu'ils n'aient pu intervenir à l'université de Bordeaux, de la Sorbonne ou de Lille. N'est-ce pas le premier devoir d'un responsable d'université que de permettre à ces lieux de connaissance et de débats de le rester ? La dérive moraliste du CSA est tout aussi inquiétante, sans parler du spectacle tragi-comique qu'offre l'Observatoire de la laïcité de l'inamovible Jean-Louis Bianco qui voit de l'islamophobie partout et des atteintes à la laïcité nulle part.

Est-ce que la peur influence le travail de *Charlie* ? Publieriez-vous des caricatures de Mahomet aujourd'hui ?

Je ne peux pas répondre à la place des dessinateurs de *Charlie*, mais pourquoi ne pose-t-on jamais cette question aux autres journaux ? On fait comme si *Charlie* était seul dépositaire du droit au blasphème dans ce pays. Pourquoi n'en publiez-vous pas dans *Causeur* ?

Primo, parce que je ne mettrai pas en danger la rédaction de *Causeur*, et deuxio, parce que dans le climat actuel, personne ne le comprendrait, y compris d'ailleurs ceux que nous défendrions. *Charlie* incarnait à la fois la défense de la laïcité et celle de la liberté d'expression. S'agissant de la laïcité, nous venons d'autoriser les mères voilées lors des sorties scolaires. Observez-vous un recul général ? Ce combat se passe-t-il dans les tribunaux ?

La liberté d'expression et la caricature sont historiquement associées à la laïcité. Ce fut le cas en 1905 et ça l'est encore aujourd'hui. Pour être libre de s'exprimer, il faut pouvoir penser un monde sans Dieu, ce qui ne veut pas forcément dire ne pas croire, mais ce qui implique d'accepter de penser contre Dieu, ce qui, à mon avis, est le plus bel hommage que peuvent lui adresser ses créatures croyantes. J'ai effectivement mené ce combat dans les prétoires, pour la sanctuarisation du droit au blasphème, puis dans l'affaire Baby Loup, ainsi qu'à de très nombreuses reprises devant la Chambre de la presse. →

Je vais peut-être vous étonner, mais je trouve la question des sorties scolaires assez anecdotique et n'en ferai pas un débat de principe. Il y a bien plus grave. Le peuple français, sondage après sondage, réaffirme son attachement à la laïcité à une écrasante majorité, mais rien n'y fait. La gauche a abandonné ce peuple laïque et en est morte, même si le PS a récemment refusé de participer à la manifestation contre l'islamophobie dans une réaction salutaire, mais bien tardive. Regardez ce qu'est devenu *L'Obs*. À coups d'interviews tronquées, ils en sont arrivés à considérer les ex-musulmans, ceux qui renoncent à leur religion, comme des fascistes. C'est incompréhensible et triste. Cette perdition intellectuelle les prive de leur lectorat naturel, mais qu'importe, ils persèverent dans cette voie qui n'est même plus bourgeoise-bohème, mais bourgeoise-bigote. Ils ont choisi la religion contre les hommes ; l'islam contre les musulmans. Ils n'oseraient plus publier le moindre texte pour défendre la laïcité ou la liberté d'expression. Comment peuvent-ils encore se croire de gauche quand ils sont à l'opposé des valeurs universalistes à l'origine de ce qu'est la gauche ?

Pour une grande partie de la gauche, justement, la défense de la laïcité se confond avec l'islamophobie. Faut-il craindre de voir cette notion entrer dans les textes ?

Pour la première fois, ce terme est apparu dans un texte officiel, en l'occurrence la proposition de loi Avia sur la lutte contre la haine sur internet, en juin dernier. Heureusement, il a été retiré avant le passage devant la commission des lois. Le jour où la crainte d'une religion ou l'hostilité à celle-ci deviendra un délit, n'en déplaise au ministre Julien Denormandie, nous ne serons plus dans un régime démocratique.

Cependant, n'exagérons-nous pas le danger de l'islamo-gauche qui est, somme toute, groupusculaire ?

Je ne sais pas bien ce que vous appelez « islamo-gauche », concept qui me semble un peu flou et parfois facile. La mise en cause de la liberté d'expression ne vient d'ailleurs pas que de là. Le danger, plus profond, c'est l'idéologie victimaire : je choisis d'être une victime malheureuse ; j'ai donc nécessairement besoin d'un coupable, quitte à l'inventer ; ce qui m'évite de m'interroger sur mes échecs et me permet de me situer uniquement sur le registre de l'émotion, plus confortable que celui de la réflexion. Cette philosophie est dans l'air du temps et fait des ravages, y compris dans l'esprit d'intellectuels rongés par la culpabilité de classe. Étant né dans un milieu ouvrier, de parents immigrés et n'étant pas intellectuel, je ne ressens, par chance, rien de tout cela et n'ai donc pas à sacrifier la liberté des autres sur l'autel de ma culpabilité.

Vous dites que les Français sont attachés à la laïcité. Peut-être, mais que sont-ils prêts à faire pour la défendre ?

Je crois, mais c'est un ressenti subjectif, qu'ils sont prêts à faire beaucoup, mais ne savent pas comment. Et ils ont d'autres soucis à résoudre au quotidien. Mais si ceux que l'on appelle les élites, en charge de proposer des actions concrètes, restent défaillants, alors la frustration finira par s'exprimer dans la colère et le ressentiment. Emmanuel Macron a fait des déclarations assez fortes sur la laïcité, il faut le reconnaître, d'autant plus qu'il vient de loin sur ce sujet. Je pense qu'il a fini par sentir le danger pour l'avenir du pays et pour le sien. Mais pour passer aux actes, c'est une autre histoire, ne serait-ce que parce que sa majorité est, comme d'autres mouvements, profondément divisée sur cette question.

En matière de liberté d'expression, vous gagnez tous vos procès. Les restrictions ne sont-elles pas une demande de la société elle-même ?

La justice tient bon. Sur les caricatures de Mahomet et la question du blasphème, sur Bruckner et la mise en cause des complices intellectuels des attentats, sur Louizi, Sifaoui, contre le CCIF, la justice constitue la dernière digue de protection de la liberté d'expression après en avoir été l'ennemie durant des siècles. Mais la justice finit toujours par s'aligner sur la société, ce qui est légitime. Or, la litanie culpabilisante de victimes de ceci ou de cela semble tétaniser les jeunes générations. Qu'en sera-t-il des magistrats de demain, je ne sais pas. Si ce que l'on appelle la tyrannie des minorités triomphait, j'ai la certitude que cela se terminerait en livres brûlés et en camps de rééducation, mais non par une meilleure humanité, quelles que soient les bonnes intentions de départ. Le danger vient de chacun de nous. Et aussi de l'idée, largement partagée chez les jeunes, selon laquelle la liberté d'expression peut être si toxique que des débats légitimes devraient être empêchés.

Charlie échappe-t-il, selon vous, au politiquement correct ? Ses journalistes sont toujours un peu antifas sur les bords. Et sur les vaches sacrées du féminisme, on ne les entend pas beaucoup.

Parler de politiquement correct pour un journal qui depuis l'attentat et encore récemment, a osé des couvertures ou des caricatures sur l'armée au moment d'un deuil national, sur le foot féminin illustré par un vagin avec la légende « *On va en bouffer pendant un mois* », sur l'islam « *Religion de paix... éternelle !* » après les attentats de Barcelone, ne me semble pas possible. On pourrait encore citer un éditorial de Gérard Biard du mois d'août dernier dénonçant l'angle mort de l'écologie : l'accroissement exponentiel de la population humaine, ou un éditorial de Riss sur les djihadistes français en Syrie et son souhait de les voir y rester. Je ne pense pas que tout cela soit « correct ». Enfin, la liberté d'expression ne consiste pas à critiquer tout le monde, sauf les fascistes. Bien sûr, *Charlie* est resté « antifa » et tant mieux ! Mais la facilité, et donc la lâcheté, serait de dénoncer uniquement le fascisme estampillé



Georges Kiejman, Philippe Val et Richard Malka lors
du procès des caricatures de Charlie, Paris,
23 janvier 2008.

d'extrême droite et de se mettre des œillères pour ne pas voir les autres, parmi lesquels l'islamisme. Beaucoup mériteraient des œillères d'or, mais je ne crois pas que l'on puisse dire que ce soit le cas de *Charlie*. D'où ses problèmes et ses détracteurs.

Dans le fond, la liberté d'expression est-elle compatible avec la société multiculturelle dans laquelle nous entrons (sachant que le multiculturalisme n'est pas la coexistence de plusieurs groupes, mais la mise à égalité de toutes les cultures et donc la reconnaissance de droits spécifiques aux différents groupes minoritaires) ?

Tel que vous l'entendez, le multiculturalisme renvoie à une société s'organisant suivant une logique communautaire. Or, le communautarisme est, par essence, non soluble dans la liberté d'expression. S'identifier à une communauté constitue une réduction névrotique de son humanité induisant une distance à soi insuffisante pour accepter la critique et encore moins l'humour. Un être humain ne s'identifiant pas seulement à son genre, à sa sexualité, à sa religion, à sa couleur, etc., aura un rapport plus détendu aux différentes composantes de sa personnalité qu'un individu se définissant tout entier

par une appartenance communautaire monolithique. En d'autres termes, moins nous appréhendons notre identité dans sa complexité, plus nous sommes intolérants.

La société américaine est un cas d'école. La liberté d'expression y est davantage protégée que dans aucun autre pays, juridiquement sacralisée sur le papier constitutionnel, et c'est aussi une société communautariste. Et à quoi assiste-t-on ? Les éditeurs engagent des « relecteurs de sensibilité » pour éradiquer tout mot susceptible d'offenser une minorité, gros et petits compris... Sur les campus, des inquisiteurs de 20 ans réécrivent l'histoire et traquent les professeurs déviants qui osent encore voir des hommes plutôt que des couleurs et critiquer des polémiques grotesques sur des pansements qui seraient racistes parce que beiges. Hollywood a intégré le politiquement correct depuis longtemps, surveillé par de nouveaux Khmers rouges progressistes.

Au nom du bien communautariste, la liberté d'expression s'est atrophiée. La résultante paradoxale de ce nouveau totalitarisme intellectuel, bourgeois et urbain, s'appelle Donald Trump. La liberté d'expression cadennassée, non plus par la loi mais par nous-mêmes, produit des monstres. Je crains que nous suivions exactement la même trajectoire. •



Thibault de Montbrial.

THIBAUT DE MONTBRIAL

« LA JUSTICE EST D'ABORD PASSEE À CÔTÉ DE LA GRAVITÉ DU DJIHAD EN SYRIE »

Propos recueillis
par Sami Biasoni et Daoud Bougezala

L'avocat Thibault de Montbrial, directeur du Centre d'analyse du terrorisme, sonne le tocsin. Cinq ans après Charlie, la menace djihadiste a muté sur notre sol. Si notre droit s'est adapté, l'État et certains magistrats manifestent d'inquiétantes défaillances.

Causeur. Quel est le niveau de la menace terroriste djihadiste cinq ans après les attentats de *Charlie Hebdo* et de l'Hyper Cacher ?

Thibault de Montbrial. La menace est très élevée – beaucoup plus que ce que pense la majeure partie de la population. Pour résumer, on peut schématiquement distinguer trois phases de l'évolution du terrorisme depuis 2015. La première, celle des commandos projetés depuis la Syrie, de 2015 au premier semestre 2016, s'est soldée par le bilan le plus terrible. Il y a eu le commando envoyé par Abdelhamid Abaaoud qui commence par le Thalys, le 21 août 2015, suivi par le 13-Novembre – où il ne commet qu'une partie des attaques prévues – et se termine à Bruxelles le 22 mars 2016. Ce groupe devait poursuivre son action jusqu'à l'Euro 2016, mais la police belge lui a mis la pression, précipitant son action. D'après la cousine d'Abaaoud, les membres du commando étaient au nombre de 90 à leur entrée en Europe. Était-ce du bluff ou un chiffre crédible ? Personne ne le sait vraiment, mais si ce chiffre était avéré, cela laisserait plusieurs dizaines d'agents dormants de Daech dans la nature. Il faut aussi se souvenir qu'un attentat potentiellement pire

que celui du 13 novembre a été évité avant l'Euro 2016 grâce au démantèlement de la cellule dite Reda Kriket à Argenteuil, cellule qui avait des ramifications jusqu'aux Pays-Bas.

Certes, mais désormais, Daech, privé de base arrière, n'a plus la capacité de commanditer des attentats...

Nous vivons aujourd'hui une deuxième phase qui a commencé à l'été 2016 avec le recul militaire de l'État islamique en Irak et en Syrie : le « terrorisme endogène », caractérisé par des actes individuels réalisés avec des moyens rustiques. Magnanville, Saint-Étienne-du-Rouvray, l'attentat raté aux bombes de gaz de Notre-Dame ont été perpétrés par des gens en contact avec Rachid Kassim (depuis la Syrie), qui se fréquentaient et se mariaient même entre eux. Les actes terroristes qui en résultent sont rudimentaires. Ces micro-attaques qui ont pour but de mettre la société sous tension, de l'user, continuent de causer ponctuellement de nombreuses victimes (Trèbes, Carcassonne, Strasbourg) et peuvent frapper le cœur de nos institutions, comme à la préfecture de Police.

La troisième phase qui va s'ouvrir sera celle du « terrorisme endogène structuré », qui risque d'être pire sur la durée que le terrorisme projeté de l'année 2015.

La France a déjà affronté et démantelé ce genre de réseau, notamment en 1996 avec le gang de Roubaix. Pourquoi cela serait-il plus difficile cette fois ?

Imaginez 30 gangs de Roubaix ! Au nombre déjà important et sans cesse croissant de jeunes de banlieue qui détestent la France et sont dans des logiques d'islamisation et de violences, s'ajoutent de plus en plus d'hommes aguerris rentrant d'opérations depuis →

les zones de djihad. Et cela ne concerne pas seulement les Français partis combattre en Syrie, mais tous les combattants francophones. Si on ajoute aux Français et aux Belges le contingent de Maghrébins ayant rejoint Daech encore vivants, cela fait plus de 5 000 personnes. C'est un vrai problème car, parfois binationaux, ils ressemblent à 15 % de notre population, parlent français comme vous et moi et peuvent donc parfaitement se fondre en France sans attirer l'attention. On ne sait d'ailleurs pas où se trouvent nombre d'entre eux. Début octobre, un djihadiste tunisien a été arrêté en France alors que personne ne savait qu'il était en Europe. Début décembre, on a découvert que deux Français présumés morts en Syrie étaient en réalité bien vivants. Ces milliers d'individus ne vont pas forcément débarquer massivement en France, même si c'est sans doute dans notre pays que les islamistes bénéficient du soutien logistique le plus abouti. Il suffit de quelques-uns pour fabriquer cette terreur structurée que j'ai évoquée : rompus au combat, ils bénéficient d'un prestige attaché à leur passé, ont la capacité de recruter et de former des hommes, puis de coordonner et de planifier des attaques avec un embryon d'organisation de type militaire.

On pourrait vous objecter que vos prévisions les plus pessimistes ne se sont pas réalisées ces cinq dernières années...

En effet, et c'est un petit miracle qui s'explique au moins en partie par la difficulté qu'ont les islamistes à se procurer des armes. Fin 2015, je craignais que les années à venir soient marquées par de nombreuses attaques à la kalachnikov, étant donné le nombre important d'armes de ce type qui circulent en France. En réalité, après le 13-Novembre, la première attaque à l'arme à feu a été l'attentat sur les Champs-Élysées, le 20 avril 2017. En 2018, à Carcassonne et Trèbes, puis à Strasbourg, des attentats ont été commis au moyen de pistolets rustiques. Cela montre que les islamistes qui pratiquent le terrorisme endogène n'arrivent pas à se procurer les armes de guerre qui inondent pourtant les zones de trafic.

Est-ce grâce au grand banditisme ou grâce au travail des services de l'État ?

Paradoxalement, les deux ont le même objectif. Ceux qui tiennent le trafic d'armes n'ont aucune envie d'être pris dans une enquête pour complicité d'acte terroriste, où ils risqueraient trente ans de réclusion criminelle. Ils ne veulent pas non plus attirer les policiers sur leurs zones de trafic et bloquent l'accès des armes à feu aux islamistes, ainsi qu'aux voyous de banlieue qui veulent « taper du flic ». C'est pourquoi les policiers sont (de plus en plus souvent) attaqués à coups de cailloux et de cocktails Molotov, mais pas (encore ?) à la kalachnikov.

D'ailleurs, les djihadistes ont-ils pour la plupart un passé délinquant ?

En France, 57 % des auteurs d'attentats islamistes avaient un casier judiciaire. Ils connaissent donc la

violence. Les travaux du policier et criminologue Jean-François Gayraud montrent le caractère hybride de leurs profils. Cependant, il n'existe pas de profil type qui englobe tous les cas : par exemple, le terroriste qui sera jugé dans l'affaire de l'attaque au marteau d'une patrouille de police devant Notre-Dame en juin 2017 est un étudiant algérien de 40 ans totalement inconnu des services de police.

Aujourd'hui, se radicalise-t-on plutôt sur internet, dans les mosquées extrémistes ou par le biais de cercles d'amis ?

Il n'y a pas de parcours balisé. Pendant longtemps, on a mis en avant internet, car cela permettait de ne pas trop poser publiquement la question des êtres humains qui propagent l'islam rigoriste. Or, je ne crois pas qu'on s'autoradicalise tout seul dans sa chambre.

Les mosquées « à risque » sont globalement identifiées et surveillées. Pour moi, le problème majeur se situe davantage du côté du milieu associatif (et notamment sportif) qui est très gangrené. N'oublions pas non plus le problème crucial posé par les sortants de prison. Des progrès considérables ont récemment été accomplis avec la mise en place d'un service de renseignement pénitentiaire, devenu opérationnel en 2017 grâce au



Le terroriste de l'Hyper Cacher, Amedy Coulibaly.

ministre Jean-Jacques Urvoas. Mais Christiane Taubira nous a fait perdre trois ans par idéologie.

Plus globalement, la mobilisation de l'appareil sécuritaire est-elle à la hauteur ?

Depuis 2015, les gouvernements successifs ont fourni des efforts réels. Tout n'est pas parfait, mais Manuel Valls et Bernard Cazeneuve ont renforcé les équipements de la police et fait voter des lois utiles. Sur le plan judiciaire, l'ancien procureur François Molins a criminalisé les poursuites liées au séjour en Syrie.

En termes d'organisation, l'élection d'Emmanuel Macron a permis d'adapter encore notre dispositif de renseignement, avec aujourd'hui une harmonisation plus fine que par le passé. Lors de son bref passage à la DGSJ, Laurent Nuñez a réalisé une centralisation physique de tous les services, à laquelle la cellule de coordination installée à l'Élysée contribue également. Avec les moyens dont l'État dispose, il est difficile de faire beaucoup mieux. Or, si vous m'autorisez cette métaphore, nous sommes sur une plage alors qu'une vague très forte est annoncée. Avec le temps qui nous reste, nos pelles et nos sacs de sable, nous pouvons ériger une digue de deux mètres, mais la vague en mesure huit...

Si la législation antiterroriste a progressé, en observe-t-on vraiment les résultats dans les tribunaux ?

Pas complètement. La justice est d'abord passée à côté de la gravité du djihad en Syrie. En 2014-2015, certains intellectuels raillaient ceux qui, comme le juge Trévidic, tiraient la sonnette d'alarme. Les retours de Syrie n'étaient pas tous judiciairisés ou écopaient de peines extrêmement faibles. Même en 2018, la peine moyenne prononcée était encore seulement de sept ans et demi ! Une des raisons pour lesquelles les peines ne sont pas assez élevées, c'est que la justice est confrontée à un problème de preuves. Le cas échéant, nos services de renseignement, avec l'aide de services étrangers, ont des informations qui sont parfois difficiles à produire en justice. Or, ces terroristes-là n'assument rien. Ils sont dans une logique de dissimulation et tentent généralement de faire croire qu'ils n'ont été que cuisiniers, infirmiers, brancardiers en zone de guerre. Il y a enfin parfois des décisions judiciaires très inquiétantes. Ainsi, cette peine de dix années prononcée en appel début décembre, par une cour d'assises spécialement composée, à l'encontre de Toulousains revenus de Syrie en 2014 commettre des braquages en France. Or, leur engagement djihadiste était établi, notamment par la photo d'une tête fraîchement décapitée tenue à bout de bras. Cette décision a provoqué une consternation marquée depuis les rangs des services jusqu'à ceux du Parquet national antiterroriste.

Sur le terrain, après la défaite territoriale de Daech au Levant, l'intervention turque au nord de la Syrie aura-t-elle des conséquences en France ?

Forcément. L'entrée de la Turquie au nord de la Syrie rebat les cartes et redonne de fait une bouffée d'oxygène à l'EI et aux groupes islamistes en général. Cela génère de multiples sources d'instabilité. Le seul avantage du chaos est qu'il offre des opportunités pour nettoyer le terrain... Pour en revenir à l'Europe, non seulement la Turquie est très influente au sein de l'islam de France, mais elle contrôle une des portes d'accès migratoire au Vieux Continent. On a d'ailleurs vu ce qu'elle pouvait en faire quand elle a ouvert les vannes à l'automne 2015. Or, l'immigration clandestine, qui est un facteur de déstabilisation terrible, comme les Allemands s'en rendent désormais compte, constitue un défi considérable pour notre pays. Certains responsables policiers ne cachent par exemple pas leur pessimisme sur l'extension à terme de toute la zone de délinquance du nord-est de Paris, peuplée de migrants, vers des secteurs plus centraux de la capitale.

Le renseignement n'est pas infallible. Ainsi, l'ex-directeur général de la DGSJ Patrick Calvar nous mettait en garde contre le risque d'attentats de l'ultra-droite. Heureusement, hormis l'attaque de la mosquée de Bayonne, le 28 octobre dernier, nous ne sommes pas entrés dans un cercle vicieux « attentats islamistes-représailles »...

En juin 2016, Patrick Calvar avait simplement décrit le projet des islamistes : susciter une riposte de l'extrême droite pour aller vers une guerre civile. Même s'il n'a heureusement pas tué, Bayonne est un attentat d'extrême droite, certes rustique et impulsif, mais un attentat tout de même. Je suis extrêmement étonné et agréablement surpris que pendant quatre ans, des ripostes d'extrême droite ne se soient pas produites. Trois réseaux – pas très sérieux – ont été identifiés depuis. Le risque d'une extrême droite hyperviolente existe donc bel et bien, mais il est aujourd'hui beaucoup moins élevé, en nombre d'individus, en capacité à se structurer et à mener une existence clandestine, que celui de l'extrême gauche. Mettre sur le même plan menace islamiste et menace d'extrême droite est une escroquerie intellectuelle, dont on voit très bien l'objectif politique. En revanche, l'extrême gauche est en train de renouer avec une violence qui pourrait devenir terroriste à court terme. Or, la France vit une phase de tension profonde, notamment avec les gilets jaunes, qui rend sa stabilité plus fragile encore. On court sur un lac gelé qui craque, tout en faisant comme s'il s'agissait d'une route sèche et solide !

Depuis quelques mois, la légitimation de la violence physique et un certain discours antipoliciers reviennent en force. Cela complique-t-il le combat contre le terrorisme ?

Évidemment. Une violence endémique et multiforme est en train d'exploser : agressions contre les forces de l'ordre, violences de bandes entre elles, crimes crapuleux. →

Le coordinateur national du renseignement, Pierre de Bousquet, a évoqué fin novembre l'« *ensauvagement* » de la société – terme qui vient des policiers eux-mêmes. La France insoumise porte d'ailleurs une lourde responsabilité dans le réveil du discours antiflics : Mélenchon tient des propos irresponsables et légitime l'opposition physique aux représentants de l'État.

Plus structurellement, policiers et gendarmes sont désormais ciblés de toutes parts : par les djihadistes depuis cinq ans, par l'extrême gauche avec des manifestations de plus en plus violentes depuis deux ans, et enfin par les « jeunes » de banlieue qui multiplient les guets-apens.

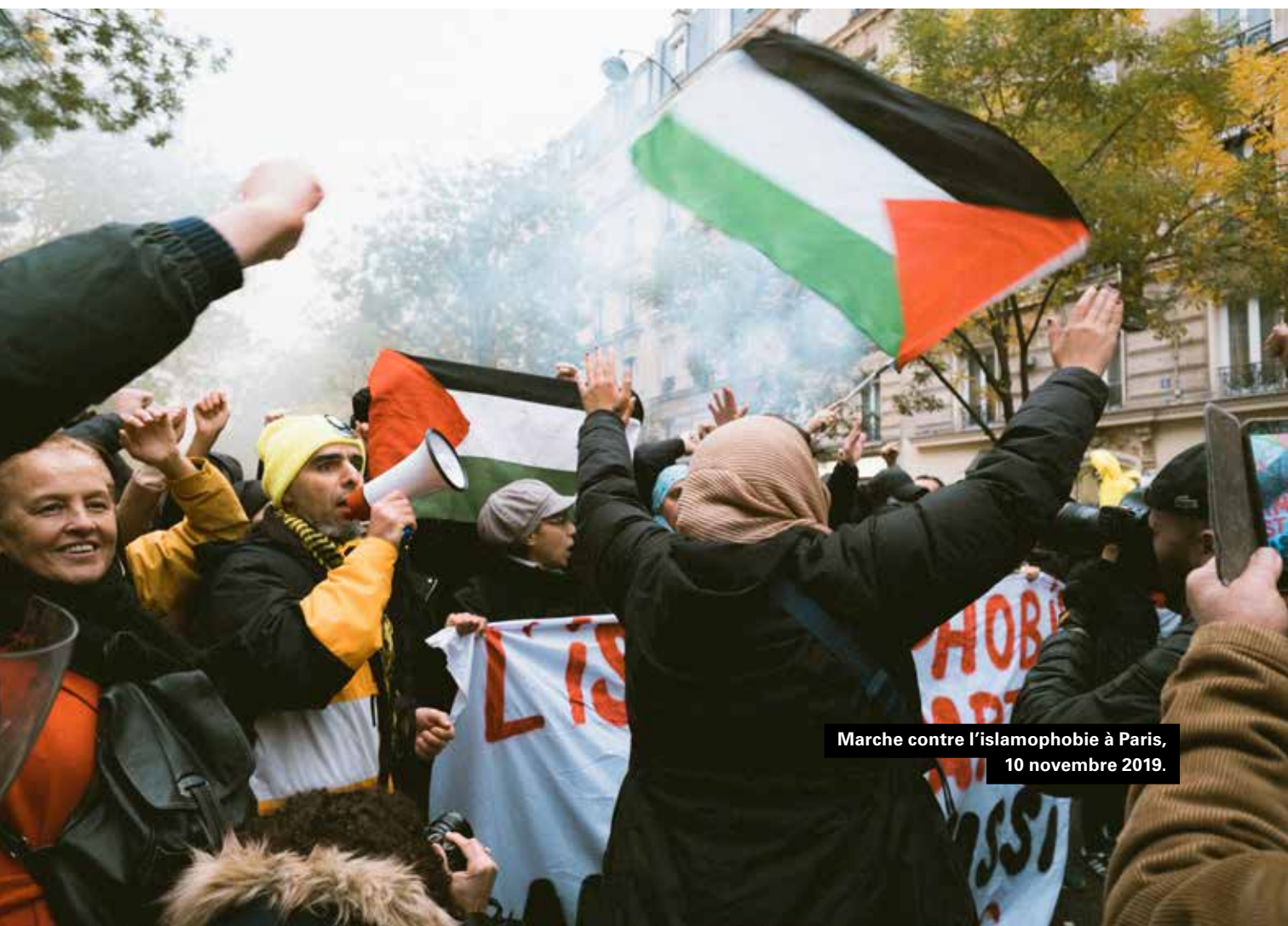
Le risque accru d'exposition à la violence explique pour partie – je dis bien pour partie – le nombre élevé de dépressions et de suicides dans la police.

Cette usure est aussi palpable dans la population. Sans même parler du risque terroriste, le débat politique se polarise autour d'enjeux identitaires liés au rigorisme islamique : burkini, voile... Où en est le combat idéologique contre l'islamisme ?

Il faut complètement changer de logiciel. La gravité du fait politique islamiste en France – et je ne parle pas de la violence – est fortement sous-estimée. Les islamistes ont ainsi réussi quelque chose d'assez spectaculaire : dans les semaines qui suivent un attentat, on ne parle

désormais plus que d'« islamophobie » ! Cela correspond exactement aux préconisations des Frères musulmans : entrer dans le cycle « provocation-réaction-victimisation », le fameux « *pas d'amalgame* ». J'ai été stupéfait par la réaction à la note du préfet de police de Paris concernant la lutte contre la radicalisation au sein de la préfecture quelques jours après l'attentat du 3 octobre. Y sont énumérés des critères de radicalisation connus et utilisés par les services de renseignement. C'était nécessaire et de pur bon sens. Or, tout le monde lui est tombé dessus. Autre exemple : la formation à la lutte contre la radicalisation mise en œuvre par Mohamed Sifaoui à la Sorbonne. Les islamistes ont mené une campagne de lobbying extrêmement habile, par le truchement d'« idiots utiles », pour faire retirer cette formation, pourtant demandée par la grande mosquée de Paris elle-même. Et on a cédé à leur injonction ! Dans son dernier livre, *Taqiyya*, Sifaoui décrit formidablement l'entrisme des Frères musulmans en France depuis des années. C'est de plus en plus manifeste avec des associations comme le CCIF et d'autres. Il y a là un vrai danger et l'on ne peut conduire les affaires de l'État sans prendre en considération l'ampleur de cette offensive idéologique.

Certes, mais notre démocratie libérale ne pouvant empêcher ses ennemis de s'exprimer sans renier ses principes, que faire ?



Marche contre l'islamophobie à Paris,
10 novembre 2019.

Aujourd'hui, l'islamisme utilise nos valeurs, notamment celles de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), contre nous-mêmes. C'est ce que j'appelle le « judo des valeurs ».

Il faudrait criminaliser les comportements contraires aux valeurs de la République. Nous lutterons efficacement contre les islamistes quand nous augmenterons la « lame du chasse-neige » qui permet d'aller les chercher autrement que sur la seule question, forcément étroite, de la violence. Sur le plan juridique, tout est faisable en rédigeant habilement les textes. Mais l'essentiel est d'avoir une volonté politique traduite par des instructions fermes aux préfets. Le droit n'est pas neutre, c'est une arme. De même, il faut que les procureurs de la République soient sans faiblesse, face au « djihad judiciaire », c'est-à-dire aux actions en diffamation engagées contre des personnalités qui s'expriment contre l'islamisme. Or, quand Georges Bensoussan, attaqué par le CCIF, a été relaxé par le tribunal, c'est le parquet qui a fait appel. Les magistrats devraient parfois mieux regarder qui sont les plaignants – qu'il s'agisse d'associations proches des islamistes, de l'extrême droite ou de l'extrême gauche – pour interpréter le droit dans le respect des valeurs de la République. Il ne faut pas être naïf, car notre adversaire, lui, ne l'est pas.

Autrement dit, vous prônez une justice politique rendue à la tête du client ?

Non, d'une manière générale, je souhaite des institutions lucides sur l'instrumentalisation de nos valeurs par les islamistes. La CEDH défend les libertés d'expression, de conscience et de religion au sens gréco-latin et judéo-chrétien de ces concepts, pas au sens de la charia. Nos adversaires tentent de dévoyer nos valeurs fondamentales.

Quelles autres mesures politiques recommandez-vous de prendre ?

Les priorités budgétaires sont cruciales. 60 % des dépenses du PIB sont orientées sur le social et seulement 6 % sur le régalien. C'est une aberration absolue. Alors que la France est soumise à une tension inédite, nos forces de sécurité exsangues, nos prisons surpeuplées, et que la délinquance violente explose, on ne peut plus faire comme si les problèmes allaient être réglés comme à l'accoutumée. En quarante ans, où nous a menés la distribution massive d'argent vers le social ? Si cela devait marcher, ça se saurait !

Mais le transfert d'une partie du budget des prestations sociales vers le régalien tendrait sans doute un peu plus la société, notamment en banlieue...

Aujourd'hui, toute mesure politique qui a quelque chance de résultats à moyen terme sera source de tensions à court terme. Il faut l'assumer. Sur le social, si l'on ne peut pas arrêter de redistribuer, diminuons le nombre de bénéficiaires. Je ne dis pas qu'il faut arrêter

les politiques sociales, mais les repenser et prendre en particulier la mesure de la catastrophe que constitue l'immigration clandestine à cet égard.

Sur le plan politique, une bataille essentielle concerne les musulmans de France. Ces derniers n'ont été que 15 000 à manifester contre l'« islamophobie » le 10 novembre. D'un autre côté, 28 % se déclarent favorables à la primauté de la charia sur la loi française et ce chiffre atteint 50 % chez les jeunes musulmans. Êtes-vous optimiste ?

Non. Les enquêtes de l'institut Montaigne en 2016, du CNRS en 2018 et les travaux récents de Jérôme Fourquet nous fournissent des repères très inquiétants. Chez les moins de 25 ans, une minorité de jeunes Français musulmans risque de se souder autour d'une conception identitaire et politique de l'islam.

Cependant, une majorité de nos compatriotes musulmans exprime une demande, et même une supplication, de fermeté républicaine afin de pouvoir vivre tranquillement. Il est aujourd'hui très difficile d'être musulman en France, car les islamistes, qui veulent fracturer notre société, somment les Français musulmans de choisir leur camp et tentent, par la victimisation notamment, de les souder autour d'une identité religieuse.

Le risque est de voir des compatriotes musulmans parfaitement intégrés, qui n'ont rien demandé à personne, être attirés par le camp des islamistes, d'où la nécessité d'être absolument implacables contre l'idéologie extrémiste. Toutefois, comme l'explique Élisabeth Badinter, il faut également que nos compatriotes musulmans assument, pour la combattre, la réalité du lien entre une certaine vision de l'islam et le terrorisme. C'est un passage obligé pour décrire la société.

Dans cette guerre mondiale, la France a récemment perdu des hommes au Mali. L'opération Barkhane déployée dans tout le Sahel est-elle justifiée ?

Oui, et je rends un hommage appuyé aux hommes et aux femmes qui combattent là-bas. Ce combat extérieur nous épargne, en partie, un combat chez nous. C'est une logique d'endiguement. Stephen Smith explique bien que la stabilité de l'Afrique est un enjeu vital pour l'Europe. Cependant, la très grande complexité de ces sujets et leur imbrication n'incitent pas à l'optimisme. Dans cette région déstabilisée, notamment par la désastreuse intervention en Libye, en 2011, la France accomplit un travail indispensable qu'elle ne devrait pas faire seule, ne serait-ce que pour des raisons budgétaires.

Il est suicidaire de la part de l'UE de nous laisser seuls. Tous les pays européens devraient s'associer à nos opérations, parce que si les structures étatiques africaines, qui ne sont déjà pas très solides, finissent par céder sous le poids cumulé de l'islamisme et des trafiquants, cela créera un afflux de réfugiés tel que l'UE entière ne pourra tout simplement plus y faire face. Toutes les aventures seront alors possibles. •

MARC TRÉVIDIC

« L'ÉTAT, MANQUE DE COURAGE FACE À LA RADICALISATION »

Propos recueillis par Daoud Boughezala



Marc Trévidic est magistrat, juge d'instruction au pôle antiterroriste de 2006 à 2015, actuellement président de chambre à la Cour d'appel de Versailles.

Pour l'ancien juge antiterroriste Marc Trévidic, la France a progressé dans la lutte contre l'islamisme. Malgré cette prise de conscience, l'État peine à organiser la mobilisation générale face au nombre de radicalisés.

Causeur. À chacune de vos interventions médiatiques, vous dénoncez des décennies d'aveuglement sur l'idéologie islamiste. Depuis cinq ans, la société, les politiques, les médias et la justice se sont-ils dessillés face à la menace ?

Marc Trévidic. Depuis cinq ans, l'angélisme s'est beaucoup amenuisé. Quand j'ai commencé l'antiterrorisme en 2000, tout un discours de la magistrature et de la presse niait la menace de la radicalisation islamiste et estimait que le salafisme avait plutôt pour effet de calmer les jeunes en les détournant de la délinquance. *Libération* avait ainsi titré un dossier sur le GIA « Ils voient des islamistes partout ! ». Un premier tournant dans la prise en compte du danger islamiste s'est opéré le 11 septembre 2001. Les attentats aux États-Unis ont montré que la radicalisation pouvait mener au terrorisme, alors même que ce risque était visible depuis le début des années 1990, avec le départ des troupes soviétiques d'Afghanistan. Le développement d'une idéologie qui prenait la suite du marxisme-léninisme et allait nous poser de graves problèmes est alors devenu manifeste.

Dès les années 1990, la France a payé un lourd tribut au terrorisme islamiste avec les attentats commis sur son sol par le GIA algérien. Après cette première grande vague terroriste, nous sommes-nous reposés sur nos lauriers ?

Du 3 décembre 1996 aux crimes de Mohammed Merah en 2012, la France n'a pas connu d'attentats islamistes sur son sol, ce qui nous a fait tomber dans un certain aveuglement. Pendant ces années, on a lutté uniquement contre le terrorisme, ce qui revient à combattre les effets sans traiter les causes idéologiques. En considérant le terrorisme comme une affaire de criminalité et non un problème de société, on a laissé la justice antiterroriste et les services s'en occuper. Or, à long terme, l'aspirine de l'antiterrorisme ne suffit pas à guérir le malade. Pour filer la métaphore, le jour où l'aspirine ne fait plus tomber la fièvre, le malade se rend compte qu'il a une leucémie.

Cet aveuglement face à la « maladie de

l'islam » (Abdelwahhab Meddeb) avait-il pour but, conscient ou non, de préserver la paix sociale dans nos banlieues ?

Après le 11-Septembre, élus locaux, politiques et associations de banlieue pensaient en effet que la prédication de mouvements religieux tels que le salafisme ou le Tabligh assurait la paix sociale. Dans un premier temps, la prédication a sans doute amené certains jeunes à arrêter le trafic de drogue et certains actes de délinquance. Mais à plus long terme, ces mouvements les plongent dans un mode de vie peu compatible avec la République.

Passe-t-on mécaniquement du rigorisme salafiste ou tablighie à l'engagement djihadiste ?

Non. Le Tabligh est pacifiste, mais ce mouvement demande à ses membres de se mettre en retrait de la société française. Beaucoup de tablighis sont passés au salafisme, car ils commençaient à s'ennuyer à force de faire du porte-à-porte et de la prédication dans les cages d'escalier. Ils voulaient plus. Et, puisque la radicalisation fondamentaliste forme les fondations du djihadisme, même si tous les radicalisés ne deviennent pas des terroristes, tous les terroristes sont des radicalisés... L'expérience m'apprend que sur une base de 1 000 radicalisés, vous aurez un terroriste ; sur une base de 10 000 radicalisés, 100 terroristes. C'est quasiment statistique.

Le problème est que ce mode de vie investit même la fonction publique. Au cœur de la préfecture de Police à Paris, le 3 octobre, un fonctionnaire radicalisé a tué au nom de Daech. Est-ce un cas isolé ?

Hélas, non. L'attentat de la préfecture commis par Mickaël Harpon ne m'a pas surpris. Ces dernières années, l'idéologie islamiste s'est propagée partout. Je connais le cas de la fille d'un général de l'armée française qui s'est radicalisée. Même au sein du parquet antiterroriste, on a eu une assistante radicalisée dont il a fallu nous séparer. Un jour, un juge français pourrait se radicaliser sans qu'on s'en rende compte.

En parlant de justice, que répondez-vous à Thibault de Montbrial (voir entretien pages 58-63) qui dénonce le laxisme des magistrats, notamment autour des peines infligées aux djihadistes revenant de Syrie ?

Il a raison. De manière générale, les jugements rendus sur la dernière vague de djihadistes témoignent d'un certain laxisme. Ceux qui sont partis rejoindre l'État islamique, à partir de la seconde moitié de 2014, savaient parfaitement qu'ils allaient rejoindre un groupe terroriste qui commettait des atrocités sur place et visait les intérêts français. Pourtant, les trois quarts du temps, la justice française a traité les infractions terroristes dans des tribunaux correctionnels, normalement consacrés aux simples délits ! Or, rejoindre sciemment un groupe terroriste comme l'État islamiste constitue un →

crime. À ce titre, un djihadiste doit être jugé devant la cour d'assises.

Le passage devant une cour d'assises change-t-il la dureté des peines prononcées ?

Évidemment. Devant le tribunal correctionnel, le maximum de la peine n'est que de dix ans de prison. Quand un réseau terroriste passe en correctionnelle, comme dans les trafics de drogue, le chef prend dix ans et ses sous-fifres encore moins (huit, six, quatre ans...). Cela donne une moyenne des peines infligées assez faible. En revanche, si on jugeait les djihadistes aux assises avec une qualification criminelle qui les ferait risquer vingt ou trente ans de réclusion, on n'observerait pas la même compression des peines.

En l'état, notre arsenal juridique est-il adapté à la gravité de la menace terroriste ?

Oui. Il n'y a pas besoin de lois supplémentaires tant notre droit regorge d'infractions pénales. Si bien que les djihadistes sont condamnés en assises à des peines relativement lourdes.

Cependant, un dossier d'assises est beaucoup plus lourd à instruire et à juger qu'un dossier destiné au tribunal correctionnel. La procédure d'assises est

plus exigeante et le procès lui-même est plus long. Cela explique que dans bien des cas le ministère public et les juges d'instruction préfèrent correctionnaliser les dossiers.

En général, les djihadistes ne se repentent pas et sortent de prison aussi fanatiques qu'ils y sont entrés. Dans ces conditions, pourquoi ne pas les condamner à de la perpétuité réelle ?

Par définition, la perpétuité réelle ne s'applique qu'à ceux qui ont été condamnés à la perpétuité. Dans les faits, nous suivons déjà cette politique, car les terroristes condamnés à la perpétuité ne sortent que très rarement de prison. Georges Ibrahim Adballah, condamné en 1984, est toujours détenu, de même que les responsables des attentats de 1995. Ne sont sortis que les membres d'Action directe, parce que leur idéologie d'extrême gauche n'a plus cours. Inversement, un terroriste reste très dangereux quand, à sa sortie de prison, l'idéologie qui l'a motivé est toujours présente dans la société, de même des gens prêts à l'aider. C'est le cas des djihadistes de retour de l'État islamique qui ont écopé de six ou sept ans de prison en correctionnelle. Actuellement, il y a à peu près 350 personnes qui ont ainsi été condamnées pour terrorisme à des peines



Des membres supposés de Daech, dans une prison du nord-est de la Syrie gérée par les forces kurdes, 30 octobre 2019.

de cet ordre dans les prisons françaises.

Ces terroristes libérés au fil des ans sont-ils correctement surveillés ?

Pas vraiment. La Turquie les a mis dans un avion sans qu'on sache ce qu'ils avaient en tête à leur retour en France. Et on ne le saura pas davantage à leur sortie de prison. Car leur nombre nous a empêchés de faire le tri, d'évaluer leur dangerosité ou de savoir s'ils compaient passer à l'acte en France. À mes débuts de juge antiterroriste, nous avions procédé tout à fait différemment pour les revenants du djihad en Bosnie. On ne les arrêtait pas systématiquement. On les surveillait et on savait donc qui avait de mauvaises intentions. Mais ils n'étaient que quelques dizaines d'individus, ce qui simplifiait le travail des services.

Aujourd'hui, de nouvelles vagues de revenants de Daech pourraient regagner la France après avoir transité par la Turquie. Faut-il les juger en France ?

Les plus intelligents ont quitté l'État islamique avant sa chute. Ils sont partis en Asie ou ailleurs et referont leur apparition un jour ou l'autre. Ce sont eux qui m'inquiètent vraiment. Quant aux membres de l'État islamique faits prisonniers par les Kurdes, ils risquent de s'évader massivement à un moment ou à un autre. La meilleure solution est donc que chaque pays gère ses nationaux au lieu de se défaire sur leurs geôliers kurdes. Cela fait trois ans que ce problème se pose pour les djihadistes français arrêtés par les Kurdes, sans qu'on n'ait rien fait pour le résoudre. Au lieu de mettre en place une cour d'assises et un système pénitentiaire adaptés pour isoler les djihadistes prosélytes, l'État s'avoue impuissant. C'est lamentable.

Une telle impréparation relève-t-elle de la responsabilité du ministère de la Justice ?

Non. C'est avant tout la responsabilité de l'État, car ces mesures nécessitent des moyens financiers. Prenons l'exemple de la perpétuité réelle. L'exécution de cette peine requiert des quartiers de haute sécurité, donc des maisons d'arrêt adaptées, comme les construisent les Américains. Vous ne pouvez pas dire à quelqu'un qu'il sera détenu sans aucun espoir de sortir sans protéger les gardiens de prison.

Passons des prisonniers aux futurs djihadistes aujourd'hui dans la nature. Début 2020, quel est le niveau de la menace terroriste en France ?

Pour l'année à venir, la menace la plus importante vient d'individus radicalisés isolés. Sur les deux ou trois prochaines années, une deuxième menace s'y ajoute : que l'État islamique ou Al-Qaïda se restructure et prépare de nouveau des attentats organisés. Pour planifier ce genre d'opération, les réseaux terroristes n'ont pas besoin de base territoriale. Il suffit de quelques contacts en Europe qu'un responsable de l'État islamique en

Malaisie ou ailleurs pourrait actionner pour y mener une opération. Un attentat relativement organisé pourrait advenir sur notre sol d'ici deux ou trois ans si Daech ou une autre organisation renaissait de ses cendres.

Certains des djihadistes membres du commando du 13 novembre 2015 s'étaient glissés dans la masse des migrants pour regagner l'Europe. À l'avenir, ce scénario pourrait-il se répéter ?

Dans l'hypothèse d'une vague d'immigration vraiment massive et incontrôlée, oui. À l'heure actuelle, l'immigration est tout de même assez organisée. De toute manière, les cadres ainsi que les membres les plus structurés de l'EI ont recours aux faux papiers ou aux vrais papiers volés. Ils en obtiennent très facilement et passent les frontières terrestres avec grande facilité.

Vous pointez les grandes responsabilités de l'État dans notre impréparation face à la menace terroriste et à notre passivité face à l'islamisme. Comment expliquez-vous ces défaillances ? Il est difficile de plaider l'aveuglement alors que nos services sont informés.

Comme je l'ai déjà souligné, pendant longtemps, nous sommes parvenus à lutter efficacement contre le terrorisme islamiste puisque aucun attentat islamiste n'a eu lieu sur notre sol entre décembre 1996 et mars 2012. De ce fait, l'État ne considérait pas qu'il s'agissait d'une priorité. Au contraire, les effectifs des services de police spécialisés en matière de terrorisme ont été sensiblement réduits à partir de 2007 en application de la règle de remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Après l'explosion de la menace terroriste à partir de 2013, il a fallu du temps pour se remettre à niveau, mais cela a été fait.

Concernant le phénomène de radicalisation, l'inaction de l'État est due à mon avis à un manque de courage face à une tâche immense. Lutter contre une idéologie demande une mobilisation de tous et des moyens très importants. Il ne faut céder sur rien. Sur la scène internationale, il faut rompre toute relation avec les États qui propagent l'idéologie en question. Sur la scène nationale, il ne faut rien lâcher sur les principes de laïcité. Il faut aussi des moyens pour éviter tout prosélytisme en prison et une action ferme sur le prosélytisme sur les réseaux sociaux et internet. En fait, il faut partir en guerre pendant des années, sans se relâcher, et sans doute est-il plus facile de ne rien faire. Comme il ne s'agit pas d'une politique qui peut donner des résultats à court terme, elle n'a pas la faveur des politiques qui veulent un retour sur investissement rapide. Les programmes de déradicalisation demandent également beaucoup de moyens pour des résultats mitigés. Dans ce domaine, il faudrait aussi accepter l'innovation, tester des choses. Or, cela n'est pas du tout dans la mentalité de nos gouvernants. •

SEINE-SAINT-DENIS LA NON-MIXITÉ EN MARCHÉ

Par Anne-Sophie Nogaret



Marché du centre-ville d'Aubervilliers, mars 2019.

Le département de la Seine-Saint-Denis, associé au CAUE 93, a organisé un colloque pour combattre le harcèlement des femmes. Au nom du vivre-ensemble, les participants prônent la séparation des sexes. De quoi ravir les islamistes.

Lundi 2 décembre 2019 avait lieu à Saint-Denis le colloque « Femmes et espaces publics en Seine-Saint-Denis », organisé par le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et le département. On se souvient de l'élargissement des trottoirs proposé par Caroline De Haas pour répondre au harcèlement de rue. L'idée fait son chemin.

Objectif : la séparation des sexes dans l'espace public.

Nombre d'habitantes de Seine-Saint-Denis le savent par expérience, leur présence dans les rues ne va pas de soi. Remarques, insultes et injonctions à s'habiller « correctement » délivrées par de parfaits inconnus font partie de leur quotidien. Le colloque organisé par le CAUE 93 entend ainsi proposer des solutions à une réalité par ailleurs statistiquement confirmée par l'INED¹ : une femme sur trois vivant en Île-de-France est harcelée dans l'espace public. Qui donc empêche les femmes de Seine-Saint-Denis de vaquer à leur guise ? Les urbanistes présents au colloque (des femmes en majorité) ne poseront à aucun moment la question. En revanche, elles désigneront à l'unanimité le responsable de cette exclusion des femmes de l'espace public : l'aménagement urbain, fait par et pour les hommes. Prenons la ligne de métro 14, explique Claire Hancock, professeur à l'université de Créteil : inadaptés au corps féminin, les wagons de la ligne exerceraient une « véritable violence sur le corps des femmes ». Que les transports publics soient un lieu agressif pour les femmes (et pas uniquement pour elles, serait-on tenté d'ajouter) n'aurait donc rien à voir avec l'ensauvagement ambiant consigné par les enquêtes du ministère de l'Intérieur. Le coupable, c'est l'espace public, « conçu pour les garçons ».

Quant aux victimes, Claire Hancock est formelle : la femme harcelée qui hante les statistiques est une « femme abstraite appartenant à la classe moyenne ». En clair, dans la sémantique en vogue à laquelle se réfère M^{me} Hancock sans directement l'utiliser, la femme qui se plaint de harcèlement est blanche : « On se saisit de la question des femmes pour attirer les classes moyennes », en voulant « éradiquer les personnes racisées ». « Racisé », le mot est lâché. En novlangue déconstruite, comme le « genre » qui prétend se dissocier du sexe biologique, mais qui en réalité ne parle que de méchants messieurs et de dames victimes, la « race », soi-disant « construction sociale », désigne essentiellement les Noirs et les Arabes. Ces derniers auraient donc à voir avec le harcèlement des femmes, comme semble le dire à son insu M^{me} Hancock ? La cause des femmes serait l'alibi des impératifs économiques et bourgeois de la gentrification ?

L'inclusion en marche

La gentrification en effet pose un problème, en ce qu'elle contredit le mantra qui revient chez tous les intervenants du colloque : l'inclusion. « Jeunes, travailleuses du sexe et toxicomanes » ne sauraient ainsi être exclus

de l'espace public, sauf à céder à de dommageables velléités sécuritaires. Quelle étrange liste ! Pourquoi les « jeunes » seraient-ils susceptibles d'être exclus de l'espace public ? En quoi les prostituées harceleraient-elles les femmes ? Et pour finir, les toxicomanes dont il est ici question ne renverraient-ils pas plutôt aux dealers (dont ils ne sont jamais très éloignés) et aux migrants dont certains consomment et trafiquent ?

Dès que « l'inclusion » prime sur la loi, les tensions sont inévitables : dealers et groupes de « jeunes », tant pour de basses considérations de business que pour des raisons culturelles liées à l'islam, tiennent leur territoire où les femmes n'ont selon eux rien à faire. Mais de cette réalité, il ne sera pas question. Pour résoudre (contourner ?) les contradictions posées par le vivre-ensemble auquel ils aspirent tant, les urbanistes du 93 ont la solution : la marche exploratoire. La marche exploratoire, c'est l'avenir. C'est le progrès. D'ailleurs, on la pratique « à l'international », à Vienne, à Barcelone, etc.

On brûle de savoir ce qu'est cette pratique mystérieuse. Après avoir suivi un « atelier de gestion du stress », un groupe d'habitantes arpente la ville, relevant les endroits à éviter. Le but : dresser une « cartographie genrée » servant de base de travail aux urbanistes. Ceux-ci, sous l'égide des marcheuses, aménageront dès lors les lieux de façon à les sécuriser, installant, par exemple, des éclairages avec capteurs de mouvements...

Si les intervenantes du colloque restent sibyllines quant au périmètre de non-mixité de ces marches exploratoires (concerne-t-elle les réunions préparatoires à la marche, la marche elle-même, les territoires arpentés ?), il en ressort néanmoins qu'à leurs yeux, « la séparation dans l'espace public » est à privilégier, en ce qu'elle « évite la domination d'un groupe sur l'autre ». La séparation des sexes dans l'espace public constitue donc pour les urbanistes présentes un concept légitime et une solution d'avenir. Sa mise en œuvre paraît néanmoins objectivement impossible, du fait de l'étendue et de la complexité dudit espace.

Cependant Jeannette Ruggeri, responsable du collectif Le Bruit du frigo, n'entend pas abandonner cette voie. Selon elle, dans les établissements scolaires, où « existe une non-mixité de fait », on peut travailler concrètement la question. Autrement dit, les collèges, gérés par le département, peuvent servir de ballons d'essai à la mise en place, voire à l'institutionnalisation de la non-mixité. Ainsi cette association (subventionnée) a-t-elle créé « des espaces éphémères de non-mixité » au collège de Talence. Est-ce fortuit ? L'expérience de non-mixité en milieu scolaire initiée par M^{me} Ruggeri correspond exactement à ce que réclament les tenants de l'islam politique : une séparation des filles et des garçons dès l'enfance. •

1. Enquête Virage de 2015.

CORAN ALTERNATIF

Par Franck de Leyne

Le Coran des historiens, dirigé par Mohammad Ali Amir-Moezzi et Guillaume Dye, est une somme révolutionnaire. L'analyse historico-critique des sourates éloigne le Coran d'Allah pour le rapprocher des hommes, révélant des influences diverses, notamment chrétiennes. Aux imams d'en tirer matière à réflexion.

Le Coran, texte dit incréé, c'est-à-dire rédigé par Mahomet sous la dictée d'Allah, constitue l'un des mythes fondateurs de l'islam autant qu'un défi concret à l'adaptation de cette religion au monde moderne. Des auteurs, comme Florence Mraizika¹, avaient déjà œuvré à la déconstruction de la lecture traditionnelle de ce texte. *Le Coran des historiens*, publié sous la direction de Mohammad Ali Amir-Moezzi et Guillaume Dye, éloigne un peu plus le Coran d'Allah pour le rapprocher des hommes ainsi que de leurs contradictions. Cette somme révolutionnaire et aconfessionnelle achève de convaincre le lecteur qu'à l'instar de l'Ancien et du Nouveau Testament, le Coran se révèle un « *texte composite* », un patchwork aux sources variées, un mille-feuille scripturaire. Mais ce n'est, bien sûr, pas le seul apport de cet impressionnant travail de recherche.

Cette exégèse historico-critique fait en effet table rase des présupposés sur la composition et la lecture du Coran. Comme le résume Guillaume Dye : « *L'un des problèmes majeurs des études coraniques a souvent été une forme de dogmatisme, et une incapacité à concevoir des explications différentes de la version traditionnelle, qui repose pourtant parfois sur des bases assez fragiles.* » Ce qui a présidé à ce projet, c'est la recherche d'une nouvelle vision.

Ainsi, l'hypothèse d'un Coran compilé sous Uthmân (574-656), compagnon de Mahomet, se voit révoquée au profit de l'influence plus tardive du cinquième calife Abd-al-Malik (646-705) qui disposait des « *ressources*

pour se lancer dans un travail éditorial de ce type ». On y découvre également un texte qui n'est pas encore stabilisé à la fin du VII^e siècle, et donc achevé plus tardivement que l'histoire officielle ne le dit. Enfin, les auteurs taillent en pièces l'idée d'un document qui n'aurait pas varié, et dont le processus d'écriture et de composition s'est probablement étalé sur plusieurs décennies. Il en ressort qu'un travail de rédaction « *a pu avoir lieu durant les années qui séparent la mort de Mahomet de la constitution du codex coranique* ».

Même pour des lecteurs familiers de théologie, les surprises sont nombreuses et souvent belles, à l'image des pages consacrées à l'« *archéologie préislamique* », qui proposent d'écrire une histoire de l'Arabie à l'aide non plus des traditions, mais des archives des pays de la région ou des inscriptions conservées sur les ruines. Elle dévoile une Arabie préislamique forte de ses royaumes cultivés, urbains et moins polythéistes qu'on ne le prétend. L'« *analyse des graffitis* » – le Coran des pierres – constitue notamment « *une vaste source de connaissance sur les premières générations de musulmans* ». Bien que le statut des « *graffitis coraniques* » reste ambigu, le spécialiste « *est en droit de se demander dans quelle mesure certains énoncés différents et "non conformes" ne seraient pas les traces [...] de versions alternatives du Coran* ».

L'article consacré aux manuscrits coraniques mérite le qualificatif de fascinant. On y apprend l'existence de nombreuses archives, d'écrits méconnus conservés sur microfilm – des trésors qui présentent de multiples variations avec le récit officiel : « *Les chercheurs affichent l'espoir de découvrir d'autres palimpsestes, avec d'autres versions du texte coranique.* » On découvre par ailleurs qu'il est presque impossible de bâtir une biographie fiable de Mahomet – « *une énigme presque totale* » à en croire les auteurs. Quant à la profession de foi complète – (*shahâda*) – faisant référence au Prophète, elle semble plus tardive qu'on ne le dit. « *[Elle] se développe seulement autour des années 690 et [...] la plus ancienne mention de Mahomet remonte à l'année 685.* » Ce qui signifie que l'apparition de Mahomet dans les textes officiels a été progressive... Ce point sera certainement le plus difficile à admettre pour nombre de musulmans pratiquants –, mais le propos des chercheurs ne vise pas à convaincre ceux pour qui le Coran ne s'analyse pas, mais s'apprend par cœur.



Les historiens Mohammad Ali Amir-Moezzi et Guillaume Dye.

Des écrits précoraniques semblent donc avoir inspiré la rédaction du Coran. Grâce aux itinéraires des divers matériaux empruntés, on peut suivre le processus de théologisation à l'œuvre dans le livre saint des musulmans. On reste pantois au demeurant devant les trésors d'ingéniosité qui ont été nécessaires aux recherches – on citera l'enquête menée sur la sourate 55 : 8-9, composée par au moins deux auteurs et dont il ressort que le premier était « *brillant et savant avec une très bonne connaissance des récits bibliques et des homélies syriaques* » quand le second qui a enrichi la sourate se révèle « *incapable de comprendre ce que l'auteur a voulu dire* ».

L'analyse aconfessionnelle de l'ensemble des sourates constitue en outre une première en langue française. La grande cohérence dans la méthode retenue conjugue approches philologiques et historiques, et permet de bien saisir la complexité du texte coranique. On découvre à cette occasion que la longue sourate 17, fortement marquée par des « *souvenirs, des évocations ou des épisodes mystérieux* », trouve en réalité son sens dans la « *légende chrétienne des Sept Dormants d'Éphèse* ». La mise en regard de ces deux sources débouche sur une conclusion surprenante : « *Le Coran emploie une histoire chrétienne familière pour développer [sa théologie] et corriger ce qu'il perçoit comme une erreur majeure : la*

doctrine selon laquelle Dieu possède un fils. » Allah ne serait donc plus l'auteur exclusif du Coran. Il aurait reçu l'aide de théologiens chrétiens. Grâce au travail de Amir-Moezzi et Dye, se révèle ainsi à nous la manière dont la gnose islamique se serait progressivement constituée.

Le livre pose en définitive une question centrale : un Coran ou des Corans ? De multiples sources ; un document composé sur de longues années par plusieurs rédacteurs ; des influences diverses : juives, chrétiennes, manichéennes ; un prophète dont il paraît difficile d'écrire une biographie. On sait d'avance que le courage manquera pour que les acquis de la recherche soient largement diffusés, y compris dans les manuels scolaires ! Quant aux conséquences théologiques éventuelles de ces exégèses passionnantes, on doute que de nombreux imams en profitent pour mener une relecture critique de leur livre saint. Ce serait pourtant honorer « *le projet civique et politique avoué* » de ces trois volumes. •



Le Coran des historiens, sous la direction de Guillaume Dye et Mohammad Ali Amir-Moezzi, Cerf, 2019.

1. Le Coran décrété : le défi de la science, Docteur Angélique, 2018.

DIVERSITÉ CONTRE LIBERTÉ

Par Mathieu Bock-Côté



Marche républicaine, en solidarité avec le peuple français, Montréal, 11 janvier 2015.

Malgré les hommages larmoyants à *Charlie*, la liberté d'expression est aujourd'hui sacrifiée sur l'autel du vivre-ensemble. De Paris à Québec, nos sociétés réintroduisent le délit de blasphème au nom du respect des minorités.

Il y aura quelque chose de gênant dans les commémorations de l'attentat contre *Charlie Hebdo*. On peut s'attendre à ce que les politiques comme les journalistes, d'une seule voix ou presque, célèbrent l'esprit Charlie, et multiplient les rodomontades sur les valeurs essentielles de la République. Ils se raconteront que, depuis cinq ans, ils n'ont cédé sur rien, et la France officielle se présentera comme

le phare de l'humanité dans la défense de la liberté de l'esprit. On célébrera l'irrévérence du journal satirique en chantant son refus de se plier à la censure, quelle qu'elle soit. La France était le pays de la liberté intellectuelle et le demeurera ! Jamais elle ne cédera à l'intimidation. Charlie ! Charlie ! Charlie ! Tout le monde, à peu près, prononcera ce qu'on présentera comme un saint nom. La mise en scène, n'en doutons pas, se voudra émouvante. Pourquoi ne le serait-elle pas ?

Seulement, personne n'y croira. Car il suffit de raconter l'histoire des cinq dernières années pour constater que loin d'entraîner un sursaut, l'attentat contre *Charlie* a compromis les réflexes vitaux de la société française. À moins qu'il n'ait tout simplement révélé, pour emprunter le vocabulaire de Soljenitsyne, le manque de courage de certaines élites politiques et médiatiques qui, incapables de remettre en question le dogme du vivre-ensemble, multiplient les contorsions mentales pour dissoudre la signification politique des attentats et continuer de croire aux vertus de la société multiculturelle, qu'il s'agit de défendre à tout prix contre les défenseurs crispés du vieux monde occidental. Elles rappelleront sentencieusement que nos sociétés ne doivent aucunement céder à la peur de l'autre, et se garder de toute forme de repli identitaire face à une démocratie refondée dans la mythologie diversitaire.

Ce mal ne frappe pas exclusivement la France. Un peu partout dans le monde occidental, et bien au-delà de l'attentat contre *Charlie Hebdo*, les dernières années, loin de s'écrire à l'encre de la renaissance de la liberté d'expression, ont plutôt consacré sa fragilisation et même, sa remise en question, à partir d'une conception nouvelle du blasphème, qui partout s'impose. On la résumera d'une formule : *la diversité, tu respecteras*. Rien ne saurait entraver le déploiement du régime diversitaire. L'ennui, c'est que la liberté d'expression ne saurait consister à accorder pleinement droit de cité à ceux qui mettent ouvertement en cause son principe même. Sauf à encourager ce qu'on pourrait appeler, sans trop de risque de se tromper, l'extension de l'empire du politiquement correct. Il se déploie sous un étendard qui se veut incontestable : la lutte contre la haine. Tous devraient s'y rallier, et qui affichera la moindre réserve devant ce programme sera fiché, et suspecté de nombreuses phobies.

Insistons : le concept de haine joue un rôle central dans cette refondation de l'espace public. Il demeure toutefois terriblement flou. On comprend cependant que le régime diversitaire ait tendance à assimiler à la haine toute

forme de désaccord explicite avec les différents impératifs du progressisme. Est jugé porteur d'un discours haineux celui qui refusera, par exemple, de se soumettre aux prescriptions du multiculturalisme ou à celles de l'idéologie trans. Est aussi jugé haineux qui ne s'enthousiasme pas pour l'immigration massive ou qui s'entête à penser qu'on ne saurait affirmer sérieusement qu'il n'y a absolument aucun lien entre l'islam et l'islamisme. Est toujours jugé haineux celui qui constate que toutes les cultures ne cohabitent pas aisément et qu'une société qui s'entête à croire le contraire risque de connaître tôt ou tard des tensions identitaires et une forme de désagrégation civique. Autrement dit, il n'y aurait aucun fondement rationnel possible au conservatisme, qui ne serait rien d'autre qu'un discours occupé à masquer les privilèges de l'homme blanc, dont le règne s'achèverait enfin.

Aucune société ne résiste vraiment à ce mouvement, surtout pas la société américaine, même si officiellement elle sacralise la liberté d'expression. Certes, à cause du premier amendement, l'Amérique demeure fermée, presque par définition, aux lois liberticides instituant le délit d'opinion qui, d'une manière ou d'une autre, étouffent la vie démocratique française. Mais il suffit de s'intéresser à ce qui se passe sur ses campus pour constater qu'elle n'est d'aucune manière étrangère à la censure. C'est au nom du droit des minorités à ne pas entendre un discours vexatoire pour leur identité qu'on en appelle de plus en plus ouvertement, par exemple, à interdire des conférenciers présentés comme des délinquants intellectuels, accusés de répandre des idées qui entreraient en contradiction ouverte avec les exigences de l'émancipation et du progrès. C'est aussi au nom des minorités victimisées qu'on voudra réserver la parole publique sur certains sujets à leurs représentants officiels, investis du pouvoir de décréter les frontières entre les propos acceptables et ceux qui ne le seraient pas dans une société civilisée. C'est le blasphème qu'on réinvente ainsi.

La société québécoise n'est pas étrangère à ce mouvement, hélas, même si elle tient tête comme elle peut aux lois liberticides et résiste comme elle peut au politiquement correct. Elle le fait à partir de ses propres codes culturels. Traditionnellement, le Québec est une société consensuelle, assez étrangère au débat public à la française. Mais le Québec se montre aussi spontanément allergique aux excentricités idéologiques à l'américaine, comme on l'a vu lors des dernières élections fédérales canadiennes. Les Québécois furent les seuls, au Canada, à refuser de s'embarquer dans le délire autour du « Black Face » de Justin Trudeau, non pas parce qu'ils se montrent insensibles à la souffrance historique des Afro-Américains, mais parce qu'ils refusent spontanément d'envisager toute l'histoire du déguisement à travers le prisme de l'histoire américaine et de ses traumatismes spécifiques. En cherchant, comme ils peuvent, à contenir le déploiement du politiquement correct, ils défendent en fait leur droit de voir le monde à travers leurs propres yeux. C'est leur manière d'être fidèles à l'esprit de *Charlie* en Amérique. •

CULTURE & HUMEURS

76

Jacques Rigaut
Le dada noir
Jérôme Leroy

80

Muray : exorciste spirituel
Marin de Viry

84

Soulages, voyage au bout de l'ennui
Pierre Lamalattie

88

J'accuse, le film de la réconciliation
Gil Mihaely

90

La choucroute, chef-d'œuvre méconnu
Emmanuel Tresmontant

94

Tant qu'il y aura des films
Jean Chauvet

96

Les carnets de Roland Jaccard

98

Le journal de l'ouvreuse





JACQUES RIGAUT

LE DADA NOIR

Par Jérôme Leroy

Dans une biographie passionnante, Jean-Luc Bitton retrace la vie de Jacques Rigaut, météore du dadaïsme suicidé à 30 ans en 1929. Le destin tragique de ce dandy héroïnomane inspira notamment Drieu, Gracq et Louis Malle.

Un siècle après, on n'a toujours pas fini de mesurer les ondes de choc de la Première Guerre mondiale. Cet événement n'a pas eu seulement un bilan humain effroyable et des conséquences géopolitiques désastreuses, il a aussi profondément remodelé les êtres eux-mêmes en faisant notamment apparaître un type d'homme enfermé dans une solitude radicale face à un monde définitivement vécu comme absurde. Dans la littérature, on a ainsi vu naître des personnages qui ne peuvent plus vivre, croire, ni aimer ; des personnages enfermés dans le solipsisme, c'est-à-dire dans une manière d'impasse métaphysique qui les fait douter de l'existence même du monde autour d'eux, qui leur font envisager la réalité comme une projection mentale, comme un mauvais rêve. Le solipsiste doute de tout : il est devenu, pour reprendre le mot de Schopenhauer, « un fou enfermé dans un blockhaus », inaccessible à la raison.

Exemples de personnages solipsistes dans la littérature française d'après la Grande Guerre : le Roquentin de Sartre dans *La Nausée*, le Meursault de Camus dans *L'Étranger*, le Lafcadio de Gide dans *Les Caves du Vatican* ou encore nombre d'antihéros gris de Simenon, en proie à un malaise constant qui les conduit le plus souvent à des tentatives radicales pour retrouver la consistance des choses : le meurtre ou le suicide. « *Bien calé, la nuque à la pile d'oreillers, les pieds au bois de lit, bien arc-bouté. La poitrine en avant, nue, bien exposée. On sait où l'on a le cœur. Un revolver, c'est solide, c'est en acier. C'est un objet. Se heurter enfin à l'objet.* » Il s'agit des dernières phrases du *Feu follet*, un roman de Drieu,

qui s'inspire largement de la vie de Jacques Rigaut.

Et c'est peut-être par cet angle du solipsisme qu'il faudrait aborder Jacques Rigaut (1898-1929) pour comprendre la splendide et terrifiante ascèse nihiliste de celui auquel Jean-Luc Bitton vient de consacrer une monumentale biographie, fruit de quinze années de travail. On nous objectera que Jacques Rigaut n'est pas un personnage et qu'il a réellement existé. Voire : Rigaut n'a jamais été persuadé de sa propre existence ou plus exactement, il n'a jamais été persuadé que le monde qui l'entourait était autre chose qu'une farce sinistre et absurde mise en scène par un dieu caché, comme celui des jansénistes.

Et puis, qui vous dit que Rigaut n'était pas un personnage, plutôt qu'une personne ? Ce qui pourrait ainsi étonner à première vue, c'est la relative minceur de la bibliographie dans ce *Jacques Rigaut : le suicidé magnifique* de Bitton. À peine cinq pages dans un livre qui en compte plus de 700. Et encore, il s'agit pour l'essentiel de ce que l'on pourrait appeler une bibliographie indirecte : des mémoires de ses contemporains, des articles épars, des études sur le dadaïsme et le surréalisme, ces deux avant-gardes qui surgissent des ruines de la « der des ders » et qui tenteront d'explorer toutes les possibilités de l'imaginaire par une contestation radicale de l'ordre établi. Deux avant-gardes où Jacques Rigaut joue un rôle essentiel et souterrain, artiste sans œuvre ou presque, ludion noir et désespéré qui tente de trouver là, sans trop y croire, des portes de sortie. Avant de se suicider au revolver, d'une balle en plein cœur, après des soins de toilette minutieux, dans la chambre d'une clinique de Châtenay-Malabry où il tentait encore une fois de se sevrer de l'héroïne. C'était au matin du 6 novembre 1929 et il avait 30 ans.

Dans cette mince bibliographie établie par Jean-Luc Bitton, il y a pourtant une section plus importante que de coutume. C'est la liste des œuvres de fiction inspirées directement par Jacques Rigaut. Excusez du peu : Jacques Rigaut est, entre autres, le personnage principal d'un roman et de trois nouvelles de Drieu La Rochelle (*Le Feu follet*, *La Valise vide*, *Plainte contre inconnu* et *Adieu à Gonzague*), d'un roman de Philippe →



Soupault (*En joue !*), d'un roman de Julien Gracq (*Un beau ténébreux*), mais aussi de deux films inspirés du *Feu follet*, celui de Louis Malle avec Maurice Ronet en 1963, ainsi que plus récemment celui du Norvégien Joachim Trier, *Oslo, 31 août*, en 2011, sans compter un spectacle théâtral de Jean-Michel Ribes en 1973, *Par-delà les marronniers*.

Cela dit assez l'aura durable de la belle figure aux yeux mangés par la nuit de Jacques Rigaut, dont les seuls textes connus n'ont été réunis, en un seul volume par Gallimard sous le titre *Écrits*, qu'en 1970 : on y trouve essentiellement des fragments, des ébauches, des textes publiés du temps de dada et du surréalisme. Auparavant, c'est André Breton qui l'avait fait figurer au premier rang de son *Anthologie de l'humour noir* parue en 1940, livre capital dans lequel il voulait réunir ceux qui avaient été surréalistes avant le surréalisme (on y trouve Swift et Kafka, Edgar Poe et Rimbaud, Baudelaire et Alphonse Allais), mais aussi les compagnons de route qui avaient cheminé « à côté » du surréalisme, comme Gide ou Prévert. Breton voulait montrer qu'au-delà d'un simple mouvement artistique, le surréalisme était une attitude face au monde, qui avait toujours existé et existerait toujours, et dont cet humour noir était la manifestation la plus évidente.

Breton y résume parfaitement la courbe météorique de l'existence de Jacques Rigaut : « *Jacques Rigaut, vers vingt ans, s'est condamné lui-même à mort et a attendu impatiemment, d'heure en heure, pendant dix ans, l'instant de parfaite convenance, où il pourrait mettre fin à ses jours.* » Il est vrai que cet homme au sourire crispé, inventeur d'une « Agence générale du suicide » ne cachait pas son jeu quand il écrivait : « *Essayez, si vous le pouvez, d'arrêter un homme qui voyage avec son suicide à la boutonnière.* »

On retrouve ici deux aspects essentiels pour comprendre Rigaut, qui sont minutieusement exposés dans la biographie de Jean-Luc Bitton : une volonté de fer et une préméditation tragique derrière les apparences funambulesques et velléitaires d'un jeune homme qui aimait beaucoup trop l'alcool, la drogue, les femmes et aussi l'argent.

Rigaut est un enfant de la petite bourgeoisie, avec un arbre généalogique un peu honteux, son père et son oncle étaient des enfants naturels, fils d'une lingère et d'un grand naturaliste qui ne les a pas reconnus. Il voit le jour boulevard Raspail, poursuit une scolarité agitée dans de bons établissements. La seule chose dont il soit certain, c'est de sa beauté. Les photos qui accompagnent la biographie de Bitton montrent bien qu'il a raison. Il en joue, auprès des filles comme des garçons. Homosexualité ? Rien n'est sûr. Impuissance ? Sans doute. Cela n'empêchera pas les femmes, riches si possible, de l'aimer. Elles financeront son dandysme, même si son dandysme aurait existé sans son train de vie parfois somptueux.

Avant, il s'est engagé volontaire pour faire la guerre, il s'ennuie dans l'artillerie puis connaît une manière d'extase sur les champs de bataille en mars 1918. Après, il goûte à la drogue, il adopte le chic anglais. On comprend la fascination qu'il a pu exercer sur Drieu qui a eu les mêmes passions, les mêmes névroses, les mêmes goûts, la même angoisse sexuelle. Quand arrive la fin des années 1920, chacun sort de scène à sa façon : Rigaut se suicide, Drieu devient fasciste, ce qui chez lui est un suicide différé avant le vrai qui interviendra en 1945. Drieu éprouvera pour Rigaut un amour contrarié, inavouable. Il livre une première nouvelle à charge, en 1923, sur son ami : *La Valise vide*. Ce pourrait aussi bien être un autoportrait. Et pourtant, après la sortie de ce texte, quelques mois plus tard, c'est Drieu qui lance une souscription auprès des amis de Rigaut pour l'envoyer aux États-Unis, à New York, « *Gotham City* » comme dit avec humour Jean-Luc Bitton. La mode de ces années-là est à la fascination pour la Grosse Pomme : Morand écrit *New York*, Céline célébrera bientôt la beauté des Américaines, ces Vikings blondes et surhumaines d'un monde nouveau.

Ce séjour coïncide avec la dernière publication que Rigaut fera de son vivant, neuf aphorismes dans une revue d'avant-garde, *The Little Review*, et encore une fois on retrouve le solipsisme : « *Vous vivez sans preuves, échangez vos confiances et riez, les rieurs sont toujours de l'autre côté.* » Bitton ressuscite avec une précision étonnante la descente programmée aux enfers du dandy. La drogue toujours, les amis qui tentent de vous sauver, les admirateurs célèbres, comme le photographe Man Ray qui l'immortalisera malgré lui. Mais rien n'y fait, même pas un mariage américain lors d'un ultime retour à New York. On reste toujours seul face à son miroir, comme le double qu'il s'est créé, Lord Patchogue.

« *Je serai un grand mort* », écrit Rigaut. Ce qui est certain, c'est qu'il est plus grand mort que vivant. Il devient un mythe : il manquait de souffle pour faire une œuvre, mais c'est sa vie qui en est devenue une. Quelques fulgurances d'expression et une destinée presque christique qui, par son prodigieux travail du négatif, donnent une autre vision du xx^e siècle : celui d'une dépersonnalisation généralisée, de l'impossibilité d'être soi, de se retrouver, de se ressaisir. Il est certain qu'à l'époque de l'éparpillement de l'homme dans le virtuel toujours plus envahissant qui caractérise désormais nos existences numérisées, le suicidé magnifique Jacques Rigaut est un contemporain capital et, mieux encore, il est une clef pour comprendre ce qui se passe, ce qui se passe vraiment. •



Jean-Luc Bitton, *Jacques Rigaut : le suicidé magnifique* (préf. Annie Le Brun), « Hors série littérature », Gallimard, 2019.

CAMUS, SOIXANTE ANS DE SOLITUDE

Par Adèle Deuez

Le 4 janvier 1960, Albert Camus perdait la vie à bord de la Facel-Vega qui le ramenait à Paris. Soixante ans après sa disparition, il nous aide toujours à penser ce qui nous arrive.

On a souvent dit de Camus qu'il était un imposteur philosophique. Du reste, lui-même déclarait en 1945 ne pas être philosophe. Il exérait la froideur vaniteuse des systèmes théoriques auxquels il substituait la chaleur de son Algérie natale.

Au « rien ne vaut rien », Camus opposait une révolte à dimension métaphysique. Toutefois, pour ce « cœur grec », révolte signifiait aussi mesure. Il importait, selon lui, de ne se révolter que pour de véritables raisons, et non par pure idéologie. À cette aune, le réflexe pavlovien du rebelle contemporain traduit un dévoiement de la morale camusienne en posture moralisatrice.

À l'image du juge Clamence dans *La Chute*, le révolté d'aujourd'hui gagne sa supériorité par une autoflagellation permanente qui permet au pénitent de devenir l'accusateur de tous ses pairs. Coupables de tous les maux, nos sermonnaires n'endossent en réalité plus aucune responsabilité, ni ne tirent aucune réelle leçon pour l'avenir. Pour Camus, ceux qui condamnent ainsi a posteriori la colonisation et l'expansion européenne expriment le repentir hypocrite d'une culture en déclin. Il écrira dans ses *Chroniques algériennes* : « *Il est bon qu'une nation soit assez forte de tradition et d'honneur pour trouver le courage de dénoncer ses propres erreurs. Mais elle ne doit pas oublier les raisons qu'elle peut avoir encore de s'estimer elle-même. Il est dangereux en tout cas de lui demander de s'avouer seule coupable et de la vouer à la pénitence perpétuelle.* »

De fait, Camus se dressait déjà contre l'actuelle lubie progressiste qui prétend que la marche du monde est nécessairement un progrès. Il était donc, à l'instar de



Albert Camus.

Péguy, antiprogessiste parce que anti-idéologique. À une « politique de l'honneur » pétrie d'illusions, il préfère la « politique de la réalité » qui, bien qu'elle n'établisse aucun sens supérieur, prend néanmoins le vrai parti de l'homme et allie amour de la justice et amour de son pays.

Face aux prétentions éthérées de faire advenir le Bien, il revient plutôt aux hommes de préserver ce qu'il y a de beauté dans la nature humaine et dans le monde tel qu'il est, c'est-à-dire ce « déjà-là » fait de trésors qui nous ont précédés. C'est pourquoi Camus dénonce, après Heidegger, la tristesse d'un monde moderne devenu empire de la technique. « *Aucun peuple, écrit-il encore, ne peut vivre en dehors de la beauté.* » •

MURAY

EXORCISTE SPIRITUEL

Par Marin de Viry

L'humour dévastateur de Philippe Muray naît de l'idée que l'homme est féroce et mu par la jalousie. Contre l'optimisme anthropologique de *L'Empire du Bien*, il s'est réfugié dans l'écriture et la possession des femmes.

Dans un poème intitulé *Tombeau pour une touriste innocente*, Muray évoque une touriste dotée de toutes les qualités contemporaines qu'il réproche – un fond idiot et impitoyablement sympa – qui se fait tracter par un islamiste. Celui-ci est défini ontologiquement par Muray comme un « terroriste qui se voulait touriste », c'est-à-dire une sorte de frère en abrutissement de celle qu'il égorge, de symétrie inverse de sa victime, partageant le même idéal de règne de la bêtise. Ce poème, me dit-on, a été retiré de la liste des textes lus sur scène par Fabrice Luchini, car le public n'accrochait pas. Il y avait un blanc. Flash-back : Cunégonde, dans *Candide*, est violée par tous les reîtres qui traînent en Europe centrale et même, si je me souviens bien, termine cul-de-jatte et borgne ; mais il semblerait que, deux cents ans plus tard, cet effet comique de contraste avec l'optimisme philosophique de Pangloss ne soit plus possible sous la plume de Muray. Comme si les spectateurs ne pouvaient pas accepter un humour féroce, faute de sentir la férocité en eux, ni un humour où l'imbécile est victime, car cette imbécile était vertueuse.

Muray a un succès universel et superficiel quand il se moque des bobos. Mais quand il dit pourquoi il s'en moque, quand les vrais motifs sont sur la table, il n'en a plus. Quand il dévoile le fond de sa pensée, c'est le sauve-qui-peut, car sa pensée part de l'idée que l'homme est féroce et qu'il est fou quand il ne le voit pas. Or le

truisme occidental contemporain érigé en principe est le suivant : l'homme est bon et il est sage quand il se pense bon. Ceux qui pensent que l'homme est mauvais sont mauvais.

Retour à l'inacceptable projet de Muray : désespérer l'optimisme anthropologique. Débouter Polnareff, glorifier le syllabus. De là, la première discussion qui s'ouvre sur l'avenir des thèses de Muray : jusqu'à quand serons-nous assez bêtes pour construire nos lois, nos institutions, nos programmes politiques sur notre phantasme de pureté intérieure immarcescible ? Et comment éviter le ridicule qu'il y a à constater les désordres du monde sans y voir l'effet de sa propre imperfection de nature ? Comment, en un mot, tourner autour de la question de la sagesse ? Et préférer à la sagesse l'accusation permanente ? Le bouc émissaire va-t-il disparaître ? La violence cessera-t-elle de se focaliser sur des faux coupables ? Si la réponse est oui à ces deux dernières questions, Muray aura été exagérément pessimiste et aura forcé le trait. Mais si la société tourne à l'insurrection permanente des accusateurs contre des accusés imaginaires, comme nous le constatons tous les jours, l'auteur d'*Après l'Histoire* aura présenté un miroir à une époque où la curiosité, la réflexion, l'honnêteté sont réprouvées. Si les lyncheurs digitaux, qui sont à la fois en crise narcissique et en extase criminelle permanentes prolifèrent et deviennent la norme psychologique et morale, comme on peut le craindre tous les matins, Muray sera notre Jérôme Bosch littéraire.

Deuxième remarque : dans le dernier tome paru de son *Ultima neceat*, il est souvent question de ses relations avec Philippe Sollers. L'analyse de Muray est très simple : Sollers ne tolère pas qu'on existe ailleurs que dans son ombre, dans cette obscurité propice au crime où il étranglera plus ou moins aimablement l'homme de talent qui aurait pu lui disputer la lumière. Ce sont des passages très drôles où la méfiance de Muray a presque l'air de se matérialiser, généralement à la Closerie des Lilas. Muray pense du mariage ce qu'il pense de Sollers. L'épousée vous tue sournoisement, à l'ombre de la loi. À petit feu, avec des ménagements, en vous expliquant qu'elle vous veut du bien. Une femme, ou un



Philippe Muray.

éditeur, c'est la synthèse de l'étrangleur ottoman et du consultant en bien-être. La misogynie de Muray et sa phobie de l'éditeur ont la même source : le désir de se fabriquer une baronnie où il serait libre, sous le soleil, sachant qu'il est entouré d'ennemis de ce projet. La jalousie est en effet chez lui le grand motif des actions sociales comme du projet conjugal. Dans les deux cas, l'objectif est que rien de libre ne subsiste autour de soi. L'être jaloux veut être seul à régner sur le néant. Des êtres jaloux qui veulent s'entre-empêcher de produire, d'exister, de vivre : ce résumé de l'état de la société et du couple me paraît parfaitement contemporain.

Troisième remarque : quand même, il est tombé dans le piège tendu au mâle hétérosexuel contemporain. Muray étant particulièrement intelligent et ne faisant rien comme tout le monde, il n'est pas tombé dans les pièges communs. Le premier piège où sombrent les hommes contemporains est de se déclarer réfugié sexuel : il s'agit de constater que les rapports hétérosexuels étant devenus impossibles tandis que la sexualité est restée nécessaire, on sera désormais homosexuel, ou on adoptera une des nombreuses propositions possibles à l'intersection du sexe, du genre et de l'orientation, dont la liste est disponible au siège de l'UNEF. C'est le piège

« Tout sauf bobonne », ou plutôt : « N'importe quoi plutôt que bobonne. » Tomber dans le deuxième piège, c'est obéir aux injonctions que l'esprit de meurtre de l'homme nous adresse : acheter des lingettes au calendrier à 23 heures au Franprix en se trouvant formidable. Confondre la réduction en esclavage avec la solidarité conjugale et parentale. Bref, incliner sa fierté et son indépendance au point de se transformer en un gastéropode sournois, un lâche faussement épanoui, qui deviendra aussi liberticide en société qu'il est privé de liberté dans sa vie personnelle. Muray tombe dans le troisième piège, le plus sophistiqué : instrumentaliser les femmes, qu'il adore pourtant. Il les adore esthétiquement, et il en pense le plus grand mal, parce qu'il considère qu'elles ont le projet de remplacer leur amant en mari, c'est-à-dire un condamné à mort qui sera exécuté au moyen du premier enfant qui naîtra. Donc, il ne prend la femme qu'avec son option pilule. Certes, nous en sommes tous là. Nos sentiments sont aussi éruptifs qu'ambivalents. Le désir de révolte se dispute avec les promesses de la volupté. Mais Muray ne veut pas penser à cette idée pourtant inscrite dans la civilisation chrétienne qu'il défend, idée qui n'est pas déshonorante : il est tout de même courtois de leur faire un enfant quand elles le désirent. •

PIERRE ROBIN SAS FANTÔME

Par Daoud Boughezala



Pour illustrer sa vision impitoyable de Paris, Pierre Robin porte une redingote Albert's, un blazer Arthur & Fox, un foulard Hermès, des gants Muriel et un jean Monoprix. Parc Monceau, décembre 2019.

Figure du groupe humoristique Jalons, Pierre Robin publie *L'Esthétique contre-cool*. Ce manifeste nostalgique aux accents rock défend un Paris froid et désert résolument ancré rive droite. Portrait d'un réprouvé fan de SAS.

« **J'** ai un agenda de ministre du Maréchal. » Lâchée avec un sourire en coin, la sentence est signée Pierre Robin. Adepte de l'autodérision grinçante, ce brillant désœuvré « né en 1955 après Jésus-Christ » a fait les joies du groupe d'intervention culturelle Jalons. Dans l'ombre de Basile de Koch et Frigide Barjot, Robin présidait le sous-courant « Nazisme et Dialogue » sous le pseudonyme d'Hubert Mensch – les germanistes comprendront. Derrière la façade de Führer d'opérette, se cache un esthète meurtri par les flétrissures de l'époque. Les saints patrons de son

panthéon s'appellent Alain Delon et Michèle Morgan, figures tutélaires de son nouveau livre *L'Esthétique contre-cool* (Rue Fromentin). Ce bel ouvrage noir sur papier glacé tient à la fois du manifeste et de l'exercice d'admiration. Loin de proposer un manuel pour Castors Juniors réacs, le fan de cold wave Pierre Robin rompt avec les canons versaillais du paysage culturel droitier, trop souvent cantonné au triptyque folk Puy-du-Fou/Chœur Montjoie/Jean-Pax Méfret.

Ce guide psychogéographique de l'Ouest parisien suit en effet les inclinations archéo-futuristes de son auteur. Nostalgique du « *Paris mort, froid, racé, désert et silencieux* » de la rive droite (seule exception : les Invalides !), Pierre Robin est fidèle au portrait qu'en dresse son préfacer et ami de quarante ans Bertrand Burgalat¹ : « *Profondément sinistre et drôle, doté d'un potentiel exceptionnel de négativité et d'une aptitude au désenchantement remarquable, ce Vitellono des quartiers ouest est doué pour le malaise et les conversations clivantes.* » En un mot, contre-cool. Autant dire le contraire d'un snob : fauché assumé, Robin roule en Twingo, mais rêve en Facel-Vega. Ingratitude suprême, il raffole des beaux quartiers tout en exécrant le conformisme bourgeois, confessant se sentir « *plus proche d'un communiste de Puteaux que d'un filloniste de Neuilly* ».

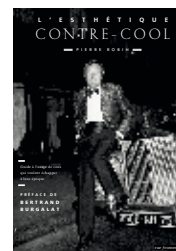
Vous aimez folâtrer dans les galeries d'art du Marais, pique-niquer au bord du canal Saint-Martin et chanter de grandes odes au vivre-ensemble ? Passez votre chemin. Chez Robin, l'esthétique totalitaire écrase l'homme. En haut du Trocadéro, on l'imagine rêver d'un caudillo qui haranguerait les masses fanatisées sur fond de Kraftwerk. Pour mieux cerner cet infréquentable, un petit détour biographique s'impose. À l'heure du comptage des points retraite, Robin peut se targuer d'un itinéraire erratique : une jeunesse nationaliste-révolutionnaire, un an de journalisme à *L'Aurore* (avant que le journal ferme boutique), divers travaux d'écriture, une tentative pop avortée au sein du duo Jeunesse dorée... Dans sa période ni trusts ni soviets, il participa même à l'aventure éphémère d'une radio destinée à la communauté musulmane d'Île-de-France. Mécréant chez les bigots, il singe les grenouilles de bénitier chez les bouffeurs de curé. L'homme a mille anecdotes à raconter, comme celle de ce camarade standardiste au QG de campagne de Giscard qui s'amusait à décrocher en répondant « Parti des forces nouvelles, bonjour ! », jusqu'au jour où il tomba... sur VGE himself.

Hanté par ses fantômes, Robin a rassemblé un cabinet de curiosités contre-cool. Passons sur Delon, dont la mort « *sera le faire-part de décès d'un pays qui fut à peu près viril et élégant* » et Morgan, incarnation « *d'un certain idéal scandinave à la française* ». Comme le héros tragique du film de Truffaut *La Chambre verte*, Pierre Robin a érigé une chapelle ardente à ses morts dont les bougies brûlent

encore. Au fil des pages, il ressuscite ainsi Gérard de Villiers, père de SAS, qui eut le bon goût de mêler intrigues géopolitiques et créatures plantureuses, mais aussi d'habiter avenue Foch, en bon ambassadeur de la « *rive (extrême) droite de Paris* ». Mention spéciale à Jacques de Ricaumont (1913-1996), « *vieil excentrique aristo-homo-facho* » connu pour ses soirées mondaines après-messe et son compagnonnage avec des excentriques aussi divers que Jean-Marie Le Pen ou Alain Pacadis. Côté ringards, comme disent nos insupportables branchés, Robin réhabilite l'inamovible miss météo Éveline Dhéliat, Patrick Juvet et Lova Moor, dont la plastique Crazy en fait la « *survivante d'un temps où on pouvait être femme-objet sans mauvaise conscience ni naïveté* ». Pas snob pour un sou, disais-je... Au rayon des écrivains, il préfère même Maurice Druon, son port altier, ses *Grandes Familles* et ses *Rois maudits*, à la prose cénienne.

Comme Georges Perec, Pierre Robin aurait pu s'asseoir sur un banc trois jours durant pour tenter d'épuiser un lieu parisien. N'importe quel coin de rue du 8^e arrondissement aurait fait l'affaire. L'apogée du style y fut peut-être atteint à l'ère pompidolienne lorsque tailleurs et jupes plissées, trench-coats et gants noirs n'avaient pas encore été détrônés par nos leggings et doudounes informes. Qu'importe, si Robin affectionne tant les lieux déserts à la De Chirico, c'est qu'il les repeuple à l'envi. Entre deux bouchées de cheeseburger au McDonald's de la porte de Champerret, où passent en boucle les clips psychédéliques de NRJ 12, on peut s'engouffrer dans une faille spatio-temporelle. Et s'imaginer squatter un des grands immeubles à attiques du triangle d'or en bâillonnant Delphine Seyrig (pour l'empêcher de débiter ses arguties féministes !). Ou revivre une surbournie de Jalons Plaine Monceau au début des années 1980. Grâce aux photos du talentueux François Grivelet, *L'Esthétique contre-cool* sublime même l'île Saint-Denis ou les tours de la Défense.

Histoire de nous ambiancer, DJ Robin propose une bande originale des plus éclectiques. Des groupes rock froids à l'univers oppressant y voisinent avec Abba et Dave. Sans l'arrogance des surréalistes ni la prétention des situs, notre réprouvé nous offre ce traité de savoir-vivre à l'usage des générations perdues. Laissons-lui le dernier mot : « *Je suis pour l'ordre mais je jouis du chaos, je défends le principe de communauté mais suis dans la vie individualiste et marginal, je suis à la fois pour un régime vertical ET pour les référendums et les Gilets Jaunes, pour la France périphérique ET pour le VIII^e arrondissement.* » Dernier conseil : ne le traitez surtout pas d'humain ! •



1. Burgalat doit à Robin les paroles de sa chanson *Très grand tourisme*.
2. Cet équivalent français de la Rolls n'est plus fabriqué depuis 1964.

Pierre Robin, *L'Esthétique contre-cool*, Rue Fromentin éditions, 2020.

PIERRE SOULAGES

VOYAGE AU BOUT DE L'ENNUI

Par Pierre Lamalattie

Le Louvre célèbre le 100^e anniversaire de Pierre Soulages en consacrant une grande exposition à ses monochromes noirs. Bien que répétitive et morne, l'œuvre de cet artiste qui s'est désintéressé du monde est unanimement encensée.

Le centième anniversaire de Pierre Soulages inspire rétrospectives et célébrations en France. Figure importante de la peinture abstraite française d'après-guerre, cet artiste est surtout connu pour ses grands monochromes noirs, qualifiés d'« outrenoirs ». Le concert de louanges et l'unanimité dont il fait l'objet ne doivent pas faire illusion ni endormir l'esprit critique. En se désintéressant du monde et de sa figuration, l'homme en noir a produit une œuvre répétitive, morne et dont on ne voit guère la postérité.

Il y a quelques jours, j'ai fait un rêve (ou un cauchemar, comme on voudra). On était dans le futur. Pierre Soulages était doyen de l'humanité. *Beaux Arts magazine* titrait sur l'éternelle jeunesse de l'art moderne. On amenait les enfants des écoles célébrer le beau vieillard national. Les politiques jouaient des coudes pour être photographiés avec lui. On ne comptait plus les « proches de ». Ses gros livres tapissaient les tables basses. Les commentateurs surenchérisaient de choses qu'ils voyaient dans sa peinture et que les autres n'avaient pas vues. En me réveillant, je me suis ébroué. Pour le moment, on célèbre le centenaire de l'artiste. C'est déjà pas mal. Les festivités sont d'ailleurs bien rodées, car il y a dix ans, un 90^e anniversaire a été orchestré par le centre Georges-Pompidou et le Louvre. Même les grèves se reproduisent presque à l'identique.

Une gloire française ayant survécu au déclin de l'abstraction

Pierre Soulages naît en 1919 à Rodez, dans une famille de commerçants et artisans. Il fait de courtes incursions aux Beaux-Arts de Paris, puis de Montpellier. Il est vite rebuté

par la formation lourde et – pense-t-il – passéiste de ces institutions. Comme beaucoup de modernes, il préfère se lancer directement dans la vie d'artiste (et de bohème). Sa première exposition personnelle intervient seulement la trentaine venue. Il produit alors une abstraction où de larges traits de pinceau barrent la surface en divers sens.

En 1979, à 60 ans, il finit par recouvrir entièrement ses toiles de noir, laissant seulement au relief de ses pâtes le soin d'apporter quelques striures, rainures ou reflets censés manifester la présence de la lumière. Ce sont les « outrenoirs ». Peu après, il décore la collégiale de Conques de vitraux minimalistes, d'ailleurs non dénués de lien avec le dépouillement cistercien. Il est soutenu par les pouvoirs publics français, notamment par le centre Pompidou qui lui consacre une grande exposition en 1979. En 2014, on lui construit un musée à Rodez, véritable mausolée. Peintre français le plus coté à l'international, Soulages n'atteint cependant que ponctuellement le prix de ses homologues anglo-saxons.

Il est parfois considéré à tort comme un artiste contemporain. En réalité, sa place est parmi les artistes modernes du milieu du xx^e siècle. L'abstraction, à cette époque, pense supplanter pour longtemps toutes les autres formes d'art. Aujourd'hui, elle ne représente plus qu'une tendance marginale et, en grande partie, datée. Cependant, certaines gloires anciennes comme Soulages, Hartung et quelques autres continuent de briller.

Un grand mystique ?

Les exégètes de Soulages et l'artiste lui-même ont souvent recours à un langage religieux. Sa peinture serait métaphysique, elle forcerait à l'intériorité, à la contemplation, il y aurait des épiphanies à ne pas rater, etc. Le fait est que les créations de Soulages ne veulent ni exprimer ni représenter quoi que ce soit ayant à voir avec la vie des hommes et notre bas monde. Nous sommes cependant priés de croire que derrière la façade de ces austères monochromes, il y a place pour de la spiritualité. On est même parfois invité à l'apporter soi-même : « *Ma peinture, dit-il, est un espace de questionnement et de méditation où les sens qu'on lui prête peuvent venir se faire et se défaire.* » Cependant, la négation du monde extérieur et de ses apparences suffit-elle à constituer une inté- →



*Peinture, 326 x 181 cm, 14 mars 2009 (acrylique sur toile),
Pierre Soulages.*

riorité ? Pas si sûr ! De quoi est faite notre intériorité si ce n'est de souvenirs, de sentiments et d'émotions qui, tous, s'enracinent dans nos vies ? Le *Château intérieur* de la très mystique Thérèse d'Avila, pour ne prendre que cet exemple, est tout sauf un désert « mono-pigmentaire ».

Une façon plus pratique d'aborder cette question est d'envisager la vie de Soulages lui-même dans son atelier. Visualiser aide parfois à penser. Imaginons : Soulages arrive à son atelier un lundi matin. Il se met au travail. Que va-t-il faire ? Il prend un gros tube de noir d'ivoire pour réaliser une peinture toute noire, ou plutôt toute outrenoire, mysticisme oblige ! Le terme « outrenoir », je le dis au passage, me fait penser à un excellent sketch de Coluche sur les lessives lavant « plus blanc que blanc ». L'outrenoir est un noir « plus noir que noir »...

Mardi ? Noir d'ivoire également... Mercredi, même chose. Jeudi, idem, et ainsi de suite semaine après semaine, année après année, décennie après décennie. Ne s'ennuie-t-il donc jamais, à la longue, cet immense artiste ? Ne ressent-il jamais quelques longueurs dans sa longue existence ? Pourquoi son art s'éloigne-t-il à ce point du monde ? Pourquoi, en fin de compte, s'enferme-t-il dans cette sorte de tour d'ivoire ?

Les risques de l'ingérence des lettrés dans le domaine de l'art

De nombreux intellectuels, critiques et historiens de l'art ont consacré des textes importants à Soulages. C'est le cas, par exemple, récemment, d'Alain Badiou¹. Au-delà de l'intérêt réel des idées formulées ici et là, il est difficile d'échapper à une certaine perplexité. On a parfois l'impression (et cela dépasse le cas de Soulages) que moins une œuvre artistique est consistante, plus elle inspire de commentaires. C'est ce que souligne Jean Clair : « *Plus l'œuvre se fera mince, plus savante son exégèse.* »

Une belle illustration de cet axiome est fournie par une peinture de Pollock figurant dans un beau livre qu'on m'a offert. La reproduction (dépliant sur trois pages) montre des myriades de points et taches résultant de giclures (*dripping*) caractéristiques de l'artiste. Le titre original (*Reflexion of the Big Dipper*) est traduit à tort en français par « La Réflexion du Grand Plongeur ». Comme il n'y a apparemment aucun rapport entre le titre et l'œuvre, l'auteur du beau livre, éminent conservateur et grand théoricien de l'art moderne, sent qu'il a le champ libre. Il explique ce que le « Grand Plongeur » a dans la tête, le caractère « révolutionnaire » de l'abstraction et encore beaucoup d'autres choses. En réalité, une bonne traduction devrait indiquer « Reflet de la Grande Ourse ». La relation évidente (presque figurative) avec un ciel étoilé couperait l'herbe sous le pied de ce prosateur.

Dans son *Manet*, Pierre Bourdieu décrit et analyse la propension à la surinterprétation qu'il a observée en matière artistique. Plus un critique extrait d'une œuvre des choses insoupçonnées, plus il passe pour éminent.

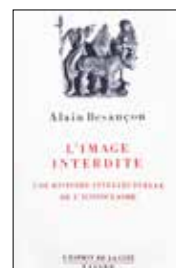
On comprend dans ces conditions le tropisme vers des œuvres peu explicites par elles-mêmes.

À cela s'ajoute une tendance beaucoup plus ancienne et sans doute plus lourde. À de nombreuses époques, des lettrés se méfient des images. Ils n'aiment pas cette forme de connaissance émotive, confuse et puissante qui leur échappe. Ils y voient quelque chose de vulgaire et d'incontrôlable, proche de l'idolâtrie, et veulent affirmer la supériorité du discours, de la raison et parfois, tout simplement, de leur métier. Déjà, le deuxième commandement interdit la représentation et réserve au verbe la relation avec Dieu. Platon vit à l'âge d'or de la sculpture grecque, mais lui attribue peu de valeur. Cependant, c'est la querelle des iconoclastes qui constitue l'épisode le plus significatif et aussi le plus violent. Aux VIII^e et IX^e siècles, dans l'Empire byzantin, des intellectuels, des théologiens, de hauts fonctionnaires, parfois l'empereur lui-même, méprisent ardemment les images. Ils veulent réduire au maximum la liberté des créateurs et priver le bon peuple de ces bas plaisirs rétinien. C'est la crise de l'iconoclasme.

Au plan artistique, le XX^e siècle présente beaucoup de points communs avec cette période : une sorte de prétention à l'absolu, le rejet de tout ce qui dans l'art pourrait rappeler la vie terrestre, la distanciation vis-à-vis des goûts et aspirations populaires poussent à l'éloignement des images et à la valorisation de pratiques artistiques intellectuelles.

Coup d'œil au salon carré du Louvre

Le salon carré du Louvre est durant quelques mois vidé de ses vierges du Quattrocento pour accueillir un ensemble de toiles de Soulages. En arrivant sur place, un simple coup d'œil résume la situation. En hauteur, on peut observer un riche plafond du XIX^e. Il abonde de nus, d'anges, de bas-reliefs, de guirlandes et de dorures. C'est rétinien, c'est terrestre, c'est beau. C'est ce qui reste du fameux Salon, exposition officielle où les artistes présentaient jadis leurs œuvres. En bas, tout est ripoliné dans une teinte claire et neutre, bien de notre temps. Un arrivage de lourds rectangles noirs est présenté pour « résumer la vie de l'artiste ». Leur inhumanité monumentale est impressionnante. En ce qui me concerne, ils m'évoquent des extraterrestres, quelque chose comme les cônes noirs et striés des Yithiens, créatures imaginées par H. P. Lovecraft. •



Pour approfondir : Alain Besançon, *L'Image interdite : une histoire intellectuelle de l'iconoclasme*, Fayard, 1994.



À voir : « Soulages au Louvre », jusqu'au 9 mars.

1. Aliocha Wald Lasowski, *Dialogue avec Alain Badiou sur l'art et sur Pierre Soulages*, éd. Cercle d'art, 2019.

VALEUREUX COMME ADLER EN FRANCE

Par Pierre Lamalattie

Le musée du Judaïsme consacre une rétrospective à Jules Adler (1855-1950). Ce peintre naturaliste d'origine juive a immortalisé la vie populaire des ouvriers et des vagabonds sans cesser de défendre la République. Y compris sous Vichy.

Le parcours de Jules Adler est typique des artistes promus par la méritocratie de la III^e République. Il naît en 1855 dans une famille modeste. Ses parents sont de petits commerçants juifs alsaciens établis en Champagne, puis à Paris. Il est encouragé, suit des études techniques de dessin, réussit, est encore encouragé et, de fil en aiguille, intègre les Beaux-Arts. Ses toiles sont assez vite remarquées au Salon.

Les historiens de l'art présentent invariablement la période où Jules Adler a vécu (la fin du XIX^e et la première moitié du XX^e siècle) comme une suite de « -ismes » qui, tels d'aimables wagonnets, avancent à la queue leu leu sur les rails de la modernité. Aucune chance d'y trouver Jules Adler, puissant peintre naturaliste mort en 1950. C'est ce qui fait tout l'intérêt de la rétrospective.

Sa manière allie une efficacité des compositions à une belle picturalité, parfois haute en pâte et enrichie d'emprunts au pointillisme. Ses sujets traduisent une compréhension de la vie populaire, avec ses joies, ses souffrances et ses luttes. Il est un naturaliste passionné par Émile Zola et Constantin Meunier (peintre et sculpteur belge). À l'heure où les impressionnistes et leurs émules continuent de peindre d'iréniques scènes de pique-nique et de canotage, il brosse puissamment des ouvriers et des vagabonds, des usines et des grèves.

Adler est un fervent républicain. Il croit à la science et au progrès. Durant l'affaire Dreyfus, son atelier, situé vers la République, est un point de ralliement des dreyfu-



Le Philosophe, Jules Adler, 1910.

sards. Il subit de virulentes attaques en raison de son engagement et de son origine juive. Pendant la guerre 1914-1918, il ouvre avec sa femme une cantine pour artistes nécessiteux. Sous Vichy, il est mortifié d'être exclu de toutes les institutions artistiques auxquelles il participe. Finalement, il est même interné. Il ne baisse pas les bras, bien au contraire. Il en profite pour créer un cycle d'une centaine de dessins qui seront, en 1948, l'occasion d'une exposition consacrée à son « *arrestation par les Boches* ». Un grand monsieur ! •



À voir absolument : « Jules Adler, peintre du peuple », musée d'Art et d'Histoire du judaïsme, jusqu'au 23 février 2020.

J'ACCUSE, LE FILM DE LA RÉCONCILIATION

Par Gil Mihaely



J'accuse, Roman Polanski, 2019.

En mettant à l'honneur la figure du colonel Picquart, Roman Polanski a fait un choix judicieux. Le Français moyen se reconnaît dans cet officier aux préjugés antisémites devenu le défenseur du capitaine juif persécuté.

Aussi étrange que cela puisse paraître, *J'accuse* de Roman Polanski est presque le premier film français sur l'affaire Dreyfus. Presque, car en 1899, Georges Méliès a consacré un « docudrame » de onze minutes à l'affaire, à l'occasion du procès de Dreyfus devant le conseil de guerre à Rennes. Depuis, il y a eu un

certain nombre de films américains ou anglais – et même un allemand – ainsi que quelques téléfilms français, mais le cinéma hexagonal ne s'est plus saisi de l'Affaire, comme si celle-ci était toujours un sujet brûlant. Cela rend le choix de Roman Polanski encore plus intéressant.

Ce choix repose sur une série de partis pris dont le résultat, si ce n'était l'intention, inverse la logique de l'événement historique. Si l'affaire Dreyfus divisait la France en laissant des blessures profondes, le film *J'accuse* tente de la transformer en source de fierté collective et en vecteur de l'unité nationale. Le pivot de ce tour de force est le choix de faire du colonel Picquart, superbement interprété, voire incarné par Jean Dujardin, le héros de l'œuvre.

Cela n'avait rien d'évident. Plusieurs protagonistes de l'Affaire sont dotés de courage, de probité et de ténacité, et Polanski avait l'embarras du choix. Il aurait évidemment pu se fixer sur le capitaine Dreyfus. On sait main-

tenant, notamment grâce à la biographie monumentale de Vincent Duclert, que loin d'être la victime passive et dépassée des événements, Dreyfus était tout à fait à la hauteur de l'affaire qui a pris son nom.

Dans l'esprit du temps, et pour apaiser certaines colères vindicatives, Polanski aurait pu choisir une héroïne – Lucie Dreyfus, la femme du capitaine. Son rôle décisif dans l'Affaire ainsi que sa personnalité auraient sans doute permis de broder un récit singulier de ces années dramatiques, où la France s'est dangereusement rapprochée à l'abîme. On peut ajouter à cette liste prestigieuse Bernard Lazare, le premier dreyfusard en dehors de la famille – c'est lui qui, le premier, use sous le titre « J'accuse » de la rhétorique de la litanie, adoptée plus tard par Zola. Le cinéaste aurait aussi pu jeter son dévolu sur Mathieu Dreyfus, frère et soutien indéfectible du capitaine.

Polanski en a décidé autrement. Son héros est un officier français « normal » (Raymond Barre aurait dit « innocent ») : intelligent, cultivé, intègre, catholique, homme de son temps qui n'aimait pas les juifs, sans pour autant les haïr et qui avait une maîtresse. Autrement dit, le personnage parfait pour incarner l'armée française ou plus exactement l'autre armée française, comme il le dit dans le film : celle qui n'a pas peur d'admettre ses erreurs et fait le choix résolu de la vérité. Contrairement à Dreyfus, dont le

nom est à jamais associé à la grande fracture française, à sa famille – des juifs naturellement – et à ses soutiens – des intellectuels et des hommes politiques et donc partisans –, Picquart est un héros fédérateur. Il a eu de surcroît la chance de mourir d'un accident de cheval avant la guerre de 1914-1918. Sa réputation n'a donc pas eu à souffrir du conflit mondial faucheur de vies et briseur de carrières d'officiers généraux, dont la mutation à Limoges fut si proverbiale qu'elle en devint verbe. Tout le monde, peu importe sa filiation politique ou ses préjugés, peut se retrouver autour de celui qui, sans aller jusqu'à le qualifier de « saint laïque » fut quand même un beau spécimen du mâle français en majesté, moustache et uniforme compris.

En son temps, le roi Louis-Philippe hérita (ou s'empara, c'est selon) d'une France divisée. Pour réunifier les récits postrévolutionnaires et établir ainsi une histoire nationale, il fit réaliser la galerie des Batailles au château de Versailles. Les gloires du ^{XIX}^e siècle y voisinent avec celles d'Azincourt, des guerres de la Révolution et de l'Empire. Il y est même question de l'attentat contre Louis-Philippe en 1835. Il s'agissait de rendre hommage à nos glorieuses armées sans remuer la boue de la politique partisane et des rivalités dynastiques ou religieuses. Avec *J'accuse*, Roman Polanski réussit la même gageure : l'Affaire Dreyfus peut désormais être classée monument historique. Et ce n'est pas une mauvaise nouvelle. •

C'ÉTAIT ÉCRIT LE PÉRIL VIEUX

Par Jérôme Leroy

Si la réalité dépasse parfois la fiction, c'est que la fiction précède souvent la réalité. La littérature prévoit l'avenir. Cette chronique le prouve.

« Son pareil le suivait : barbe, œil, dos, bâton, loques, / Nul trait ne distinguait, du même enfer venu, / Ce jumeau centenaire / et ces spectres baroques / Marchaient du même pas vers un but inconnu. / [...] je comptai sept fois, de minute en minute, / Ce sinistre vieillard qui se multipliait ! » Dans le Paris du Second Empire, Baudelaire est soudain saisi par l'angoisse. Hallucination ou réalité démographique ? Allez savoir. En revanche, aujourd'hui, nos inquiétudes sur ce « péril gris » sont à l'évidence fondées. Une enquête du *Monde* indiquait récemment que si la population mondiale continuait de croître, elle vieillissait à toute allure : « D'ici à 2050, la part des plus de 65 ans dans le monde devrait passer de 9,3 % à 15,9 % de la population. Aucune région n'échappera au phénomène, qui sera particulièrement marqué en Asie et dans les pays à hauts revenus, où le poids des plus de 65 ans pourrait grimper de 18,4 % à 26,9 % d'ici trente ans. »

Un écrivain délicieusement anticonformiste qui connaît actuellement un purgatoire littéraire avait vu la chose venir : Jean Dutourd n'est pas seulement l'auteur d'*Au bon beurre*, cette satire féroce sur le marché noir. C'est aussi un moraliste lucide. Dans *2024*, une dystopie publiée en 1975 (les dates ici ont leur importance), Dutourd imaginait une France entièrement peuplée de vieillards. Le narrateur, un jeune de 70 ans, compare le monde qu'il a connu dans sa jeunesse et celui dans lequel il vit. Paris en 2024 ? Gratte-ciel déserts, pigeons qui ont tout recouvert de fiente, bois de Boulogne transformé en jungle... C'est avec émotion que le narrateur voit soudain apparaître une denrée rare : un père de famille nombreuse de 30 ans ! Il s'interroge : « Cette vie de larves que nous menions, cette douceur aigre, non faite d'acceptation ou d'amour, mais de débilité, qui s'était installée dans les rapports des hommes, lesquels n'avaient plus assez de vigueur pour s'aimer, pour se haïr, pour agir sur le monde, pour s'entre-tuer ou pour se sacrifier, n'était-ce pas déjà l'enfer ? » Dutourd extralucide... En tout cas, les dates coïncident presque et son diagnostic ressemble diablement à celui fait par le *Monde* sur le Danemark, par exemple : « Pénurie de main-d'œuvre, montée en flèche des dépenses de santé, budget des communes sous pression... Les pays nordiques ressentent déjà lourdement les conséquences économiques du vieillissement de leur population. » 2024, c'est aussi la date des Jeux olympiques. Et si l'on pouvait éviter qu'ils deviennent les Jeux gériatriques, ce serait pas mal ! •

LA CHOUCROUTE, CHEF-D'ŒUVRE MÉCONNU

Par Emmanuel Tresmontant



La meilleure choucroute se trouve à l'auberge du Cerf, en Alsace. Hyper gastronomique, subtile et complexe en goûts, elle donne tort aux Alsaciens eux-mêmes pour qui la choucroute n'est qu'un plat de famille qui se prépare à la maison...

Plat traditionnel des familles alsaciennes, la choucroute a conquis les grandes tables. Entre l'Alsace et Paris, chou, lard, raifort et saucisses composent un subtil festin rabelaisien.

« **J**e suis de gauche, la preuve : je mange de la choucroute ! »

Cette fameuse boutade de Jacques Chirac (qui mangeait même de la choucroute en voiture) nous ramène à une époque « préhistorique » où les choses avaient le mérite d'être simples : il y avait d'un côté une « cuisine de droite », raffinée et aristocratique (Giscard et Poniatsowski mangeant du homard thermidor et du gibier de Sologne à l'Élysée, au son des violons et au milieu de femmes de la haute société déguisées en duchesses de l'Ancien Régime) et, de l'autre, une « cuisine de gauche », populaire et simple (Marchais et Krasucki se tapant un petit salé aux lentilles avec un pichet de beaujolais dans un bistrot du quartier de la Villette). Depuis que la gauche a abandonné le populo à l'enfer populiste, les plats naguère identifiés à gauche passent pour être d'extrême droite, comme la choucroute, devenue l'emblème des « islamophobes ».

À Paris, alors que la plupart des brasseries alsaciennes créées au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e (comme Zimmer, Bofinger, Lipp, Flo, Chez Jenny, L'Alsace, Aux armes de Colmar, etc.) appartiennent désormais à des grands groupes, manger une bonne choucroute artisanale relève de l'exploit. Le dernier winstub où l'on pouvait encore se régaler, L'Alsaco, de Claude Steger, rue Condorcet, a été remplacé par un restaurant thaï en 2011.

Pourtant, l'hiver, quand il fait bien froid, qu'y a-t-il de plus rassurant, de plus réconfortant, de plus convivial que de se retrouver entre amis autour d'une bonne choucroute posée au centre de la table ? Ainsi, après des années de recherche obstinée, j'avais fini par en découvrir une extraordinaire, à l'auberge du Cerf, à Marlenheim, en Alsace, à laquelle j'avais d'ailleurs consacré un article dans *Le Monde*, en février 2013, lequel avait stupéfait les Alsaciens, pour qui la choucroute n'est pas du tout un chef-d'œuvre gastronomique, mais un plat familial courant qu'ils n'auraient pas l'idée d'aller manger au restaurant. Six ans plus tard, je n'ai pas trouvé mieux.

Située à une vingtaine de kilomètres de Strasbourg, Le Cerf est une auberge familiale de l'ancien temps, nichée au milieu d'une plaine de vignes, de vergers et de houblonnières. Son étoile Michelin date de 1936. Jean Monnet,

Paul Reynaud, Jacques Chaban-Delmas, de Gaulle, Mitterrand et Chirac faisaient le voyage, déjà, pour sa choucroute, mais aussi pour ses fantastiques bouchées à la reine aux champignons sauvages (ses deux plats emblématiques). À l'origine, c'était un relais de poste et une étape sur la route Paris-Strasbourg. Les voyageurs s'attablaient sur la terrasse pour déguster le fameux *Presskopf* à la tête de cochon, aux cornichons et à la salade de céleri, arrosé d'une bonne bière alsacienne parfumée au houblon provenant de la brasserie Meteor (créée en 1640).

Avant d'être un plat de légende et avant l'apparition de la pomme de terre, la choucroute fut pendant des siècles le seul moyen de subsistance des paysans russes, polonais, allemands et alsaciens, qui la consommaient également pour lutter contre les effets de l'ivresse.

On offrait aux jeunes mariés un tonnelet à choucroute qu'ils conservaient précieusement toute leur vie, sous l'escalier ou dans la cave. Riche en vitamine C, elle permit au capitaine Cook d'échapper au scorbut et les nutritionnistes actuels ne tarissent pas d'éloges sur ses vertus innombrables et ses bienfaits (notamment pour la flore intestinale). Sauf que le chou d'autrefois était très différent de celui d'aujourd'hui inventé par l'INRA : plus dru et feuillu, il mettait deux heures à cuire alors que nos choux modernes se transforment vite en bouillie...

Pour faire une bonne choucroute, donc, il faut d'abord un bon chou, un chou exceptionnel même, dru et ferme, comme celui cultivé par la famille Weber au village de Krautergersheim (littéralement « village de la choucroute » !). Ce chou, on l'appelle ici « quintal d'Alsace » ou plus joliment « fil d'or ». On le récolte à la main en octobre et en novembre, puis on l'étragne, on l'effeuille et on le coupe en lamelles avant de le saler et de le laisser fermenter plusieurs semaines, jusqu'à ce qu'il se transforme en une belle choucroute fine, longue et blanche au goût unique. Avant de la vendre, la famille Weber prend aussi soin de la presser pour la débarrasser de son jus fermenté, ce qui la distingue des vulgaires choucroutes industrielles qui marinent dans leur saumure et finissent par sentir le jus de chaussette... Au Cerf, les cuisiniers commencent par la laver rapidement, mais pas trop, afin de lui conserver son acidité. De cette façon, elle va pouvoir absorber tous les parfums et les goûts des sucs de cuisson.

La recette actuelle a été mise au point il y a trente ans par Michel Husser. Disciple du grand Alain Senderens (trois étoiles Michelin de 1978 à 2005), cet arrière-petit-fils du fondateur du Cerf est un athlète à la gueule d'acteur (dans les années 1980, *Playboy* le fit poser entre deux playmates aux seins nus), mais aussi le seul chef français à avoir été élu « Iron chef » au Japon, distinction suprême décernée en direct à la télévision après une série d'épreuves dignes de Bruce Lee (Alain Passard et Pierre Gagnaire eux-mêmes échouèrent à ce concours). Malgré cela, Michel Husser ne s'est jamais pris pour une vedette. Il est l'archétype du cuisinier humble, bon et généreux, chez qui on va manger pour se restaurer, c'est-à-dire, au sens littéral du terme, pour se faire du bien !

En 2016, Michel a passé le relais en cuisine à son jeune disciple, Joël Philipps, formé ici de 2003 à 2013 et qui avait en un rien de temps décroché une étoile Michelin à Strasbourg. Revenu au Cerf, ce technicien virtuose a évidemment gardé la choucroute à la carte, mais en lui apportant plus de précision au niveau des cuissons et plus de gourmandise encore... « *Michel Husser m'a appris les gestes qu'on n'enseigne plus ailleurs, comme désosser un cochon de lait entier...* » Joël Philipps cuit le chou fil d'or dans de la graisse de foie gras de canard à la belle couleur jaune, avec beaucoup d'oignon pour apporter des notes sucrées, du bon riesling et quantité d'épices : coriandre, clous de girofle, baie de genièvre, cannelle, cardamome... En bouche, la choucroute est toujours aussi ronde et savoureuse, mais notre nouveau chef a tenu à la rendre plus croquante, ce qui est dans l'air du temps. Son plat est plus gourmand et rabelaisien : il a ajouté des quenelles de foie et des minisauccisses de Strasbourg appelées « knacks », et met aussi plus de lard fumé dans le bouillon.

Le cochon de lait élevé par le boucher-charcutier Samuel Balzer, du village voisin de Vendenheim, a été farci, caramélisé et nappé d'un petit jus de cuisson. Un peu de raifort maison (plus subtil que la moutarde) confère de la fraîcheur et de la nervosité à l'ensemble. Un grand plat de gastronomie, subtil et complexe, tant au niveau des goûts que des textures, qu'il faut apprécier en compagnie d'un beau riesling sec et ciselé aux notes d'agrumes, comme celui de Mélanie Pfister, l'une des vigneronnes les plus douées d'Alsace. En entrée, on goûtera une très fine salade de choucroute froide au miel, à la moutarde alsacienne et au saumon fumé.

Le Cerf propose aussi des chambres douillettes et agréables d'où, à l'aube, on entend le chant du coq : aucun touriste ne s'en est plaint jusqu'à présent. (43 euros la choucroute.)

Revenons à Paris. En cas d'urgence, on peut toujours aller acheter une choucroute à emporter chez Schmid, en face de la gare de l'Est. Ce traiteur est une institution. Créé en 1904, Schmid est le dernier à Paris à proposer des choucroutes et des garnitures de facture artisa-

nale : la choucroute est fabriquée par la maison Le Pic, à Krautergersheim, les viandes et les charcuteries (comme les délicieuses saucisses au cumin) sont produites par deux familles : les Schweitzer à Obernai, les Feichter à Haguenau, où les porcs sont élevés en plein air et nourris à l'ancienne avec de la pomme de terre et du petit-lait... Vincent Morin, le PDG de Schmid, est un homme sympathique : « *Plus il fait froid, plus je suis content ! La choucroute est le plat d'hiver par excellence. En quinze années de réchauffement climatique, j'ai perdu un mois de chiffre d'affaires. La saison de la choucroute ne dure que d'octobre à mars maintenant.* » Vincent Morin est fier de ses fournisseurs, comme la micro-brasserie alsacienne Perle qui élabore des bières splendides. Face à la demande, il a été obligé d'installer 15 places assises dans sa boutique. « *Mes clients partis à la retraite en province me réclament des choucroutes, j'ai donc mis en place un système de livraison sur toute la France.* » (Choucroute à emporter à partir de 13,50 euros.)

Plus légère et subtile, la choucroute de la mer peut aussi être un vrai plat gastronomique dont le prix peut s'envoler selon que le chef aura mis son dévolu sur du homard, des langoustines ou même du haddock fumé (à 23 euros le kilo). Celle de l'Alcazar, rue Mazarine, dans le 6^e arrondissement de Paris, est aussi épatante qu'éclatante et de surcroît très accessible (compter 34 euros la portion). Cette brasserie totalement atypique, où l'on déjeune à côté de grands fauves de la politique et du journalisme (lors de mon passage, François Hollande, Alain Duhamel et Jean-Marie Colombani y évoquaient le possible retour du premier) vient d'être reprise par le jeune et fringant Fabrice Gilberdy, originaire de Bordeaux, qui a posé sa marque en renouvelant avec brio la carte des vins (jusque-là un peu poussive). Injustement méconnu, le chef Guillaume Lutard, ancien de Taillevent, réalise ici une cuisine de brasserie élégante et goûteuse. Ce natif de Rochefort, en Charente-Maritime, formé chez Coutanceau à La Rochelle, aime la mer : c'est pourquoi sa choucroute vive et iodée nous fait voyager. Maquereau et saumon fumés par le chef en personne apportent avec leurs baies de genièvre une note un peu flamande, pendant que les coquilles Saint-Jacques et le dos de cabillaud poêlés, nappés d'un beurre citronné mousseux, donnent de la rondeur et de la délicatesse. Le chef épice le tout généreusement après avoir cuisiné sa choucroute au riesling, au clou de girofle, au laurier et aux oignons. Étincelant et très minéral, le riesling de Frédéric Mochel (46 euros la bouteille) est un partenaire idéal. La meilleure choucroute de la mer de Paris ? •

Le Cerf, 30, rue du Général de Gaulle, 67520 Marlenheim (www.lecerf.com).

Schmid, 75, boulevard de Strasbourg, 75010 Paris (www.schmid-traiteur.com).

L'Alcazar, 62, rue Mazarine, 75006 Paris (www.alcazar.fr).

Portes ouvertes

LES SAMEDIS 25 JANVIER & 7 MARS

« L'ICES,
bien plus qu'une université,
c'est notre maison. »

Philippine, étudiante à l'ICES



En savoir plus sur **ices.fr**

Institut catholique de Vendée

TANT QU'IL Y AURA DES FILMS

Par Jean Chauvet

« Le critique de cinéma, c'est l'inspecteur des travaux finis », disait François Truffaut. Chaque mois, Jean Chauvet parlera des chantiers en cours.

Apocalypse non

***Qu'un sang impur...*, d'Abdel Raouf Dafri
Sortie le 22 janvier**

« Il a la carte », comme aurait dit Jean Rochefort. Cette carte, Abdel Raouf Dafri l'a depuis son entrée dans la carrière, où il fut le coscénariste du film de Jacques Audiard, *Le Prophète*. Un statut d'intouchable ou presque. Même si depuis lors (dix ans déjà...), sa filmographie ne s'est guère étoffée, à une exception près. En ce début d'année, il signe son grand retour au cinéma avec sa première réalisation intitulée *Qu'un sang impur...* Un titre, une affiche également : un homme, le visage masqué, presque étouffé, par le drapeau français, chemise militaire et crucifix bien en vue autour du



cou et Ray-Ban de rigueur dépassant de la pochette... Le poids des mots et le choc de la photo d'entrée de jeu : clichés de fond et de forme, tout y est. Le spectacle peut commencer.

Né en France de parents algériens en 1964, à Marseille, Dafri règle ses comptes avec la France, la colonisation, l'armée et la guerre d'Algérie, comme il se doit. Non pas à travers un documentaire, mais par le biais d'une fiction, soit l'histoire inventée d'un commando hétérogène de l'armée française chargée en 1960 de ramener coûte que coûte le corps d'un colonel porté disparu dans les Aurès. Car, oui, l'ombre portée du film fou de Francis Ford Coppola, *Apocalypse Now*, plane très immodestement sur tout le film. Avec en apothéose la révélation que ledit colonel, loin d'être mort, a retourné sa veste kaki et dirige un commando algérien sur lequel il règne, tout comme Marlon Brando alias Kurtz chez Coppola. Pour les sourds et les malentendants à qui la référence échapperait, Dafri n'a pas hésité un instant à grimer le si pourtant talentueux Olivier Gourmet en Brando de pacotille, crâne rasé et interrogations métaphysiques à l'appui. La captation d'héritage est si ridicule et maladroite qu'on finit par rire sous cape de cette apocalypse qui fait pschitt.

Dafri pratique ainsi et sans l'ombre d'un complexe le cinéma à l'estomac dès les premières et longues scènes de torture. Il ne recule devant rien, pas même devant un jeu de mot alibi : quand un officier français s'apprête à écraser la tête d'un combattant algérien, celle-ci étant enroulée dans le drapeau français (c'est une obsession...), il n'a qu'un mot pour réclamer l'arme avec laquelle il va tuer : « Massue ! » Colossale finesse orale. Le reste, à l'avenant, ne s'embarrasse d'aucune nuance. Dans le dossier de presse, où l'historien « repentiste » Pascal Blanchard adoube le film, Dafri s'essaie à un discours plus balancé, et même convenu, mais il ne peut pas s'empêcher d'y qualifier Alexis de Tocqueville d'« ordures absolues ». Sans oublier d'instrumentaliser Camus, comme il le fait dans le film, à travers une mémorable péroraison de son fameux colonel. On aura compris que le propos de Dafri est de refaire l'Histoire, comme l'indique si clairement le choix des paroles de *La Marseillaise* pour le titre de son film. Mais faut-il en réponse s'épuiser une fois encore à dire que l'« impureté » du sang de Rouget de Lisle n'a rien à voir avec un racisme moderne ? L'ana-

chronisme et l'amalgame sont donc en marche et rien ne les arrêtera.

Le plus grave dans tout cela, c'est que Dafri jette consciencieusement de l'huile sur un feu mal éteint et le sait parfaitement. On frémit d'avance des « débats » que va inévitablement faire naître son film dans les banlieues d'une part et sur les plateaux de télé de l'autre. Les extrémistes de tous bords vont se poulécher les babines. Chacun y trouvera de quoi alimenter sa haine plus d'un demi-siècle après. Colportant la vieille (et caricaturale) rengaine selon laquelle le cinéma français est resté muet sur la guerre d'Algérie, Dafri apporte sa pierre à un ensemble qui existe bel et bien. Mais c'est hélas un tableau peint à la truelle, sans nuances ni interrogations. Ni la France d'hier ni l'Algérie d'aujourd'hui ne méritent au fond ces excès d'horreur. •



mémoires de vedette de cinéma et trouve en sa fille une lectrice pour le moins interloquée de l'usage que sa génitrice fait de la vérité ! S'ensuit un savoureux portrait de cette femme égocentrée à juste titre, impératrice d'un royaume dans lequel son talent étincelle et son égoïsme sans complexe triomphe. Ce pourrait être un jeu de massacre amer et crépusculaire. C'est au contraire une merveilleuse déclaration d'amour au mentir-vrai du spectacle et de ceux qui le font. Binoche vient renforcer cet ensemble définitivement réjouissant. •



Deneuve oui

La Vérité, de Hirokazu Kore-eda
Sortie le 25 décembre



On pouvait craindre le pire : un cinéaste japonais spécialiste de l'intimité familiale et peintre subtil des complexités nipponnes débarquant à Paris pour tourner un film avec Catherine Deneuve et Juliette Binoche en langue française. Or, l'improbable fonctionne grâce notamment au jeu souverain de l'actrice française majeure, Catherine Deneuve. Usant de sa liberté et de son franc-parler en privé comme en public et sur les plateaux de tournage, elle incarne ici son propre rôle, ou presque. Son personnage vient d'écrire ses

Chine, ni oui ni non

Séjour dans les monts Fuchun, de Gu Xiaogong
Sortie le 1^{er} janvier



Le seul véritable regret que l'on formulera à propos de ce premier film chinois bourré de qualités, c'est assurément l'apathie trompeuse de son titre, qui ne rend absolument pas justice à sa portée politique. Sur la base d'une histoire de trois générations familiales, le cinéaste dresse un tableau sans concession de la « start-up nation » chinoise avec son lot d'expropriations brutales et de sièges de méga-sites de vente en ligne pour concurrencer Amazon, entre autres. Héritiers de la politique de l'enfant unique désormais dénoncée, les parents vivent tant bien que mal au rythme des mutations économiques sauvages. Mais, au-delà de ce portrait quasiment documentaire, le film, pour le plus grand bonheur de son spectateur, n'en finit pas de multiplier des plans superbement cinématographiques et audacieux, comme si rien ni personne ne pouvait entamer la foi dans le regard d'un artiste. •



LES CARNETS DE ROLAND JACCARD

ISABELLE HUPPERT FLINGUÉE PAR NEUHOFF ET ENCENSÉE PAR MILLET



1. LE CINÉMA FRANÇAIS, CETTE VIEILLE PUTAIN

Éric Neuhoff n'est pas tendre avec Isabelle Huppert. Dans sa charge contre le cinéma français, il multiplie les formules assassines : « *Un pays où Isabelle Huppert est considérée comme une grande actrice est un pays qui va mal.* » Son pamphlet lui a valu le prix Renaudot. Il le méritait. Il osait enfin dire ce que chacun pense sans oser le formuler, à savoir que depuis une vingtaine d'années le cinéma français est un champ de ruines que plus personne n'a envie de visiter. Perclus de subventions, il a cessé de nous éblouir et dégouline d'une morale de boy-scouts qui donne moins envie de « vivre ensemble » que de s'entretuer pour échapper à tant de niaiseries.

Certes, il y a des exceptions, ne serait-ce que notre ami Pascal Thomas ou Emmanuel Mouret, mais force est de reconnaître que l'exception culturelle française aggravée par une féminisation de la profession a produit des effets désastreux au regard de ce que furent les années 1960-1970 avec Melville, Godard, Truffaut, Malle, Sautet, Pialat, Rohmer, Chabrol... et j'en passe, tant le cinéma était alors une fête pour l'intelligence et les sens. « *Jadis*, écrit Éric Neuhoff, *les films étaient faits pour voir*

des femmes plus belles que nos voisines de palier : souvenez-vous de ce chef-d'œuvre, L'homme qui aimait les femmes, de François Truffaut. Cela n'est plus de saison. Tout est devenu lent, mou et laborieux. » Le cinéma français est cette vieille putain fardée à la peau flétrie qui ne survit qu'à force de subventions et grâce à l'adhésion des lectrices de *Télérama* ou des rebelles en peau de lapin de *Libération* ou des *Inrocks*.

Certes, répondrait Michel Ciment dans *Positif*, en nombre d'entrées nos films font jeu égal avec le cinéma hollywoodien. Et dans le monde entier, Isabelle Huppert est considérée comme une grande comédienne. D'ailleurs, observe Neuhoff, « *un nécrophile modéré peut très bien se contenter du lit d'une femme frigide* ». Il y est bien forcé, n'ayant plus le choix. Adieu donc aux nymphettes et aux dragueurs ! L'heure de la castration et de la délation a sonné.

2. LE « GRAND ÉCRIVAIN », LUI AUSSI, EST MORT...

Isabelle Huppert est-elle une grande actrice ? Dans *Huppert et moi*, Richard Millet vole à son secours.





Et je le suis volontiers quand il écrit que ce genre de qualificatif n'a plus de sens à une époque où le relativisme gouverne les esprits avec une force qui menace la faculté même de juger. Le « grand écrivain » lui aussi est mort. Et la gloire elle-même, avec sa connotation religieuse, est devenue obso-lète. « Ainsi Isabelle Huppert, déplore-t-il, ne serait plus qu'une "valeur" française, valeur non plus identitaire, mais marchande, la "qualité française" étant ce qui reste d'authentique à un pays qui fut grand et qui s'endort dans "l'horizontalité démocratique". »

3. LA DENTELLIÈRE DE CLAUDE GORETTA

Si Richard Millet a intitulé son livre *Huppert et moi*, c'est avec la sensation presque physique qu'elle parle de lui dans ses films sans connaître son existence, mais qu'en parlant de ses films – et il les dissèque admirablement –, il apprend à se connaître comme si elle détenait les fils de son existence, à la manière d'un conte de Borges. Est-elle son enfant, sa sœur, son amante, son énigme ? Il la regarde dans *La Dentellière* de Goretta, ce beau film sur l'impossibilité de l'amour, sur la nudité silencieuse d'Isabelle qui l'entraînera aux confins de la folie. Il est subjugué et note ceci qui est très beau : « Tout homme a aimé et quittera une fille silencieuse, le destin de l'amour étant tragique pour peu qu'il demeure amour. »

Richard Millet perçoit à quel point elle est seule

dans ses films, toujours plus seule – et en cela particulièrement proche de lui. « *Je me prends parfois à parler comme elle*, écrit-il encore, et à me demander qui d'elle ou de moi poussera le premier la porte sombre. » Nul n'ignore que les plus belles histoires d'amour sont celles qui n'ont jamais lieu. Richard Millet aura vécu la sienne avec Isabelle Huppert. En sera-t-elle troublée ? Pour la connaître un peu, je n'en doute pas.

On peut aimer à la folie un visage sur un écran, visage qui bouleversera notre existence et qu'on n'aura de cesse de retrouver dans la vie réelle. Cela m'est arrivé avec Louise Brooks. C'était cela le miracle du cinéma. Je doute que cela le soit encore. Disons adieu à nos rêves ! Oublions le septième art ! Par une étrange coïncidence, il est né en même temps que la psychanalyse, a suivi le même destin, et ce qu'il en reste nous arracherait des larmes si nous n'étions pas convaincus que tout est amené à disparaître. •



Éric Neuhoﬀ, *Très cher cinéma français*, Albin Michel, 2019.



Richard Millet, *Huppert et moi*, Pierre-Guillaume de Roux, 2019.



TÉNOR T'ES MORT

Plus que le critique, le comédien, le musicien et le danseur,
c'est l'ouvreuse qui passe sa vie dans les salles de spectacle.
Laissons donc sa petite lampe éclairer notre lanterne !



Ténor, c'était sport. Qu'est-ce qu'on lui demandait, au ténor ? Ni mesure, ni goût, ni art. On lui demandait du son, de la bravoure, des

hormones quoi. Aux coupes de foot dans les années 1990, qui se serait intéressé aux Trois Sopranos, aux Trois Basses ? Ce qu'il fallait au Mondial du mâle, c'était les Trois Ténors. Vous vous rappelez ? Carreras, Pavarotti et Domingo poitrail gonflé de *Vincerò* !, l'organe, la sueur, la foule qui crie « encore ! »...

Mais ça, c'était avant. Le 18 septembre dernier, Vittorio Grigolo chante *Faust* à Tokyo avec la troupe de Covent Garden en tournée. Pour cellezécieux qui l'ignorent, Vittorio Grigolo est l'un des Trois Ténors du jour, avec Jonas Kaufmann et notre Roberto national. Lui est italien. Petit chanteur à la chapelle Sixtine, puis fan de Freddie Mercury et crooner pour minettes à la télé, enfin vedette d'opéra grand genre : voix d'or, sourcil noir, costume Gucci, bagnole à son effigie. C'est d'ailleurs à deux bagnoles qu'il doit son fabuleux destin : la bagnole de papa dans laquelle il eut la révélation en écoutant à la radio le stentor Mario Del Monaco ; et un accident de la route qui l'a détourné de son autre dada, la course automobile. Ensuite, un prof sérieux, une *Furtiva lagrima* de Donizetti qui efface la concurrence, des *Traviata* et des *Rigoletto* de compétition... Viva Pavarottino ! comme l'appellent ses parents.

Cette manie aussi de transformer les saluts en happenings. Genou en terre, main au cœur, public chéri mon amour comme je t'aime de m'aimer ! Le latin tenor éternel, *magnifico* mais *stravagante*. Trop, toujours trop parce que, pour lui, « le ténor italien, c'est celui qui n'a pas peur ». Donc *Faust* à Tokyo le 18 septembre. Au milieu des bravos, le voilà qui recule vers le chœur et

saisit le ventre rond d'une choriste qui le repousse, ce qui le vexe, et il dit un gros

mot que personne n'entend vu le boucan.

Humiliée, on le devine, la choriste se plaint.

Bon, le gars est un poil zinzin – en plus de sa voix, c'est ce qui attire le chaland et remplit la caisse. (Au fait : le ventre de la « victime », ainsi qu'elle se nomme, était un postiche de théâtre en latex ; et le signor Grigolo s'est confondu en excuses.) Mais l'incident a l'air grave. Le lendemain, la compagnie le remplace et mène l'enquête. Dont les résultats tombent le 5 décembre : le comportement de Vittorio Grigolo étant jugé (par la maison, pas par la justice) « *inapproprié et agressif* », tous les contrats qui le liaient à Covent Garden sont résiliés. Une heure plus tard, le patron du Metropolitan Opera de New York, où on n'a rien à lui reprocher, chasse le ténor *forever*.

Plus besoin de harcèlement. Un geste – public, donc sans vice caché – et pan. T'es mort. Comme dans l'affaire Domingo de cet été, les divas volent au secours du lépreux. « *Mon cher Vittorio* », écrit Angela Gheorghiu, ex-Madame Alagna, « *ton exubérance et ton caractère explosif rare sont vraiment mal jugés* ». « *Ce monde a besoin d'une sincérité plus exubérante* », insiste Sonya Yoncheva. Trop tard. Mitou l'a tuer.

Lu dans *Le Temps* du 27 novembre, à propos de l'explorateur Mike Horn : « *J'écris à peine cela comme une blague. La testostérone, principale hormone sexuelle mâle, est à la base de mille comportements néfastes pour la planète, qui vont de faire rugir son moteur au feu rouge à construire des usines ultrapolluantes, en passant par la balade sur pôle avec photos sur Instagram.* » Les ténors ne sont donc pas seuls à menacer les femmes et la couche d'ozone, nous voilà soulagé.e.s. Mais qu'est-ce qu'on attend pour l'interdire, cette hormone de l'enfer ? •



VALEURS

LES VOYAGES DE

VOYAGE CULTUREL

ALGÉRIE

DU 25 MARS
AU 1^{ER} AVRIL 2020

CIRCUIT DE
8 JOURS / 7 NUITS

À PARTIR DE

2486€ /PERS.*

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ !

L'Algérie, c'est la Casbah d'Alger, Tipaza et Notre-Dame-d'Afrique, Oran et sa joie de vivre... Il s'agit là d'une terre de caractère faite d'ombres et de lumières. Un voyage passionnant entre hier et aujourd'hui, accompagné par Frédéric Pons, auteur du livre *Algérie, le vrai état des lieux*.

LES TEMPS FORTS DU VOYAGE :

Le site romain de Tipaza, le monastère de Tibhirine, la basilique Notre-Dame-d'Afrique, la casbah d'Alger, le fort Santa Cruz, le musée national Zabana.



Vous serez accompagné par **Frédéric Pons**, grand reporter et écrivain

© Frédéric Pons



Crédits photos : © Thierry Sanson © Stock.adobe.com

COMPLÉTEZ, DÉCOUPEZ ET ENVOYEZ CE COUPON À : ICTUS voyages - 18, rue Gounod - 92210 Saint-Cloud

Programme détaillé,
renseignements et
inscriptions :

Ictus Voyages
Tél : 01 41 12 04 80
contact@ictusvoyages.com

OUI! Je souhaite participer au voyage en **Algérie**

☐ Mme ☐ M. NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : [][][][][][] Ville :

Téléphone :

E-mail :@.....

Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, nous vous informons que les renseignements ci-dessus sont indispensables au traitement de votre commande et que vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données vous concernant.
*Se référer à la brochure pour le détail des prestations et les conditions générales de vente. Licence N° IM 092100065.



RETROUVEZ VOS VOYAGES AVEC LA RÉDACTION DE VALEURS ACTUELLES SUR : **BOUTIQUE.VALEURSACTUELLES.COM**

R.C.S. Paris B 775 658 412



ente actuellement chez votre marchand de journaux
ou sur le site www.revueconflits.com.